

ÉTUDES SÉNÉGALAISES

N° 6

G. SAVONNET

**LA**  
**VILLE DE THIÈS**

Étude de Géographie Urbaine



Centre IFAN - Sénégal

Saint-Louis — Sénégal, 1955



# LA VILLE DE THIÈS

Étude de Géographie Urbaine

---



ÉTUDES SÉNÉGALAISES

N° 6

G. SAVONNET

**LA**  
**VILLE DE THIÈS**

Étude de Géographie Urbaine



Centre IFAN - Sénégal  
Saint-Louis — Sénégal, 1955



## INTRODUCTION

*La présente monographie de géographie urbaine n'est qu'un essai qui n'a pas la prétention d'être exhaustif. Après quelques mois passés dans la ville de Thiès, il est difficile d'embrasser la totalité des problèmes et d'apporter à cette étude toute la précision désirée. Ce mémoire doit être considéré comme le fruit d'observations directes recueillies lors d'un premier contact avec l'Afrique.*

*Nous traiterons dans ce préambule des méthodes de recherches employées lors des enquêtes faites à Thiès.*

*Au cours d'un premier séjour, le but principal poursuivi fut de retracer l'évolution démographique et historique de l'escale, à partir de documents déposés aux archives municipales. Les résultats furent décevants : aucun classement n'ayant été fait aux archives de la mairie et du cercle. La maigre documentation disparate qu'il fut possible de recueillir fut à peu près inutilisable. Par contre, le dépouillement des documents classés aux archives gouvernementales à Saint-Louis, permit de tracer facilement les grandes lignes de l'évolution de la ville. La lecture, enfin, des comptes-rendus de séances, inscrits sur les registres de la Chambre de commerce de Thiès (autrefois tenus à Rufisque) permit, par les renseignements généraux qu'ils apportaient, de broser une toile de fond utile à l'explication de l'évolution commerciale et artisanale de la ville.*

*Cette difficulté à utiliser le document écrit, interdit donc souvent de retracer avec toute la précision désirable, la vie de l'escale depuis ses origines. Pour les faits récents, il fut possible de pallier cette carence de documentation, par l'interrogation directe de quelques commerçants installés à Thiès dès le début de ce siècle. Ces informations orales, contrôlées et recoupées, permirent d'interpoler et de suivre les différentes étapes de l'évolution de la ville.*

*Une série de sondages préliminaires pratiqués le long de quelques axes de communication à l'intérieur des quartiers, facilita la délimitation des zones d'enquêtes futures.*

*Au second séjour, après cette première expérience, nous avons procédé à un recensement systématique du commerce dans quelques quartiers de la ville. Une de ses fonctions essentielles étant la fonction commerciale, il paraissait d'un intérêt primordial d'examiner de près l'organisation et la répartition du commerce à l'intérieur de la cité. A ce recensement, fut adjointe l'enquête sur l'artisanat. Un questionnaire très simple et un relevé des quartiers au 1/2500<sup>e</sup> (obtenu par l'agrandissement d'une photographie aérienne) permit la localisation de chaque établissement.*

*Questionnaire : numéro du plan, gérant, propriétaire, origine, activité secondaire ; type-maison (planche-bancopierre...), observations (voiture, boys, enfants...).*

*Ce procédé simple offrit, lors de l'utilisation de ce travail, un dépouillement facile et rapide. Trois quartiers indigènes et deux quartiers européens furent ainsi totalement recensés. Cette enquête fut effectuée simplement avec l'aide d'un interprète.*

*L'étude du milieu industriel ne concerna que les ateliers de réparation du chemin de fer ; là, aussi, lors d'un troisième séjour, il fut impossible de consulter les archives, le manque de classement en interdisait l'utilisation. Seuls les services administratifs de la Régie purent offrir une documentation sérieuse de cet ensemble depuis 1938 seulement.*

*L'enquête sur la composition des groupes ethniques des cheminots nécessita la division de l'entreprise en quatre secteurs principaux : bureaux, ateliers du bois, ateliers du fer, ateliers de haute précision. L'enquête porta sur un échantillonnage (effectué dans chacun des secteurs) d'un tiers environ des effectifs. Cette investigation fut, selon le cas, effectuée soit par l'intermédiaire d'un responsable autochtone choisi dans l'atelier même, soit directement. Pour éviter les erreurs dues à l'incompréhension de l'informa-*



teur ou à son attitude trop soucieuse d'être agréable, les cas douteux furent totalement éliminés.

Questionnaire : origine, genre de travail, niveau d'instruction, compréhension du français, caste, observations.

En même temps, l'organisation, le fonctionnement intérieur et les rapports avec les autres services de chacun des ateliers étudiés furent recherchés.

L'examen du genre de vie de l'ouvrier fut plus délicat. Il nécessita des contacts fréquents et un terrain de confiance mutuelle qu'il fut parfois difficile d'atteindre après des fréquentations de quelques semaines seulement. Une certaine méfiance règne souvent à l'apparition d'un Blanc dans un quartier indigène.

Signalons enfin que grâce à l'obligeance des services de la Statistique de la France d'Outre-Mer, il fut possible de compléter cette étude en lui ajoutant un chapitre sur la démographie et les groupements ethniques de la ville. Nous avons principalement utilisé les documents chiffrés du recensement de 1953. Nous avons vérifié et complété les données, par la suite, à l'aide de la publication parue en juin 1954 : « Commune mixte de Thiès, recensement de 1953 ».

De nombreux problèmes restent encore à étudier : étude sociale plus serrée du milieu ouvrier et commerçant autochtone et européen, économie des grosses maisons de commerce... L'équipe sociologique de l'IFAN s'est attaquée, dès 1953, à quelques-uns de ces problèmes. Ses travaux compléteront heureusement ce premier document par trop imparfait.

Ce mémoire n'aura en somme dégrossi que quelques questions importantes sans les étudier à fond. Comme nous l'avons signalé, le manque de documentations de base et peut-être dans une certaine mesure le travail isolé tel qu'il fut pratiqué, en sont les causes.

Les fluctuations de la population, réglées dans la cité par les saisons comme par les incidences économiques, l'instabilité des installations commerciales et artisanales,

rendent déjà ce travail caduc dans le détail. La réorganisation de la ville, suivant un plan d'urbanisme récent (début de la réalisation : 1950) apportera dans un avenir prochain des perturbations profondes.

Toute cette instabilité propre à la ville africaine, n'apparaîtra pas dans ce mémoire qui ne donnera qu'un aspect figé de la cité.

Cependant, si ces lignes générales des observations décrites apparaissent exactes dans leur ensemble, le but recherché aura été atteint.

\*  
\*\*

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui m'ont aidé à mener à bien cette série d'enquêtes et facilitèrent mon travail : Messieurs les Administrateurs du Cercle de Thiès, Messieurs les Officiers du D.M.A., la Direction de la Régie des Chemins de fer et de l'entreprise des phosphates Péchiney, les Sœurs et Pères de la Mission Catholique, Messieurs les membres de l'Enseignement, Messieurs les commerçants et artisans.

Je dois remercier tout spécialement M. Sy Moussa, instituteur à l'école publique de Thiès qui, comme interprète, se mit bénévolement à ma disposition pendant plusieurs semaines et facilita grandement mon enquête dans les quartiers indigènes.

## BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

### OUVRAGES GENERAUX

- CHABOT : Les Villes, aperçu de géographie humaine 1952 (224 p.)
- DESBORDES : L'immigration Libano-Syrienne en Afrique Occidentale française. Thèse de Doctorat, Poitiers, 1938 (208 p.).
- DOLFUSS : Conakry in Etudes guinéennes, 1952. N° 10-11 (109 p.)
- DRESCH : Villes congolaises, études de géographie urbaine et sociale ; in revue de Géographie humaine et d'Ethnologie, juillet-septembre, 1948 (p. 3-24).
- DRESCH : Villes d'Afrique Occidentale in cahiers d'Outre-Mer, juillet-septembre, n° 11 (p. 200 à 230).
- GEORGE : La ville, le fait urbain à travers le monde, 1952 (400 p.).
- GUILBOT : Petite étude sur la main-d'œuvre à Douala Centrifan, Cameroun, 1949. Memorandum I.F.A.N., Cameroun (p. 1-176).
- MASSA : Notes sur les conditions de vie du travailleur africain en A.O.F. in Afrique et Asie, n° 19, 3° trim., 1952 (p. 37-45).
- RICHARD-MOLARD : Afrique Occidentale française, 1951 (240 p.).
- ROUGERIE : Le port d'Abidjan, in bulletin de l'I.F.A.N., juillet 1950 (p. 751-837).
- SAUTTER : Aperçu sur les villes africaines du Moyen-Congo, in Afrique et Asie, n° 14, 1951 (p. 34-53).
- TRICART : Cours de géographie humaine, habitat rural, habitat urbain, C.D.U., 1953 (191 p. et 295 p.).
- VEYRET-VERNIER : Les différents types de régimes démographiques, in Revue de Géographie Alpine, fasc. IV, 1952 (p. 548-566).

### OUVRAGES CONCERNANT LA VILLE DE THIES

- D'ANFREVILLE DE LA SALLE : Notre vieux Sénégal, 1909 (299 p.).
- Annuaire du Sénégal de 1867 (p. 151-220).
- Exposition 1900 : Le Sénégal, 270 p. principalement (p. 181-188).
- Exposition Coloniale Internationale, 1931 (430 p.).
- I.F.A.N. : La presqu'île du Cap-Vert, 1949 (316 p.).
- MERSADIER : Structure de budgets familiaux à Thiès, in Bulletin de l'I.F.A.N., T. XVII série B. n° 3 et 4 1955 (p. : 388 - 432).
- ROUSSEAU : Les pluies au Sénégal, in Bulletin du Comité Historique et Scientifique A.O.F., 1932 (p. 157-182).
- SAVONNET : Evolution démographique de la ville de Thiès, in Notes Africaines, octobre 1952 (p. 122-124).
- Service de la Statistique Générale en A.O.F. : Commune mixte de Thiès, recensement de 1953 (42 p.).
- Thiès-Niger : Le Thiès-Niger, 1932 (120 p.).
- TESSIER : Contribution à la stratigraphie et à la paléontologie de la partie Ouest du Sénégal, Dir. des Mines A.O.F. 1952 (573 p.).
- VILLARD : Histoire du Sénégal, 1943 (265 p.).



Vue Aérienne de la Ville de Thiès

(See Géographique de l'A.O.F.)

## SITUATION DE LA VILLE DE THIÈS

---

Le voyageur qui, pour la première fois, arrive à Thiès, soit par la voie ferrée, venant de Dakar ou de Kayes, soit par l'une des cinq routes <sup>(1)</sup> qui convergent vers l'escale, a traversé un pays désolé, surtout en saison sèche. Il est surpris, après un tournant ou au sommet d'une pente, de découvrir tout à coup à quelques centaines de mètres de lui, la ville aux vertes frondaisons prometteuses de fraîcheur.

Thiès a été construite sur un plateau légèrement incliné vers l'Est, à quelques kilomètres en retrait du rebord qui surplombe à l'Ouest, la presqu'île du Cap-Vert. Elle est dans le prolongement de l'étroite échancrure (dénommée « Ravin des Voleurs ») qui entaille le rebord du plateau. Son altitude moyenne ne dépasse pas 65 m., alors que le rebord du plateau culmine à 137 m. Si l'on met à part le massif de Ndias, la presqu'île du Cap-Vert n'excède pas 50 m. Comparativement à cette dernière, le plateau de Thiès est nettement plus uniforme : aucune ondulation importante, aucun réseau hydrographique organisé n'apporte de diversion à cette étendue monotone. La presqu'île du Cap-Vert est plus accidentée : dans sa partie centrale et méridionale, le massif de Ndias, malgré sa faible altitude (partout inférieure à 100 m.) apparaît comme un élément de relief important ; un timide réseau hydrographique tend à drainer les eaux vers la Somone au Sud, vers le lac Tanma au Nord.

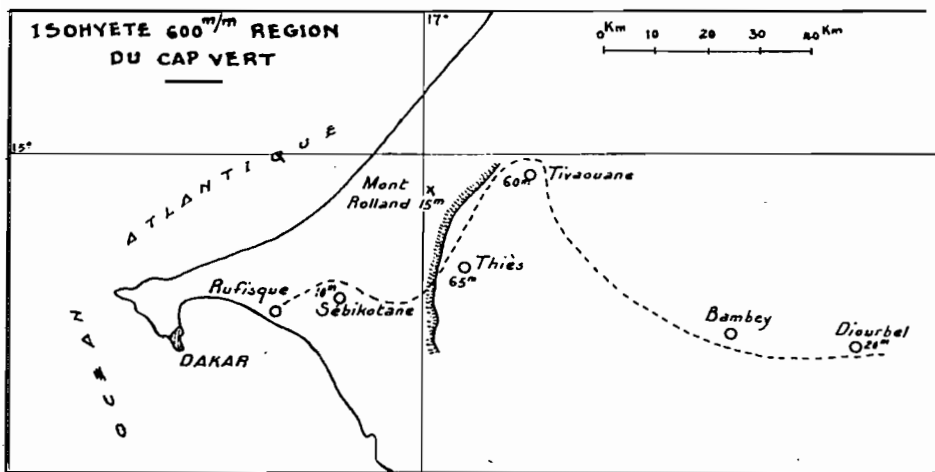
De formation géologique sédimentaire (séries marno-calcaires de la fin du secondaire, recouvertes postérieurement par une carapace ferrugineuse), cet ensemble a été compartimenté pendant la période tectonique du tertiaire.

---

(1) Route de Khombole à l'Est, de St-Louis et de Mt-Roland au Nord, nouvelle route de Dakar au Sud, ancienne à l'Ouest.

La région de Thiès fut soulevée et basculée vers l'Est ; en même temps, le massif de Ndiass se soulevait dans la presqu'île.

Au point de vue climatique, la région de Thiès, abritée par le rebord du plateau, ne reçoit que difficilement les influences modératrices de l'Océan. Elle offre par conséquent des variations climatiques plus brutales que la presqu'île. La répartition des saisons est identique pour ces deux régions : pluies de mi-juillet à novembre, sécheresse de novembre à juin. Mais déjà la hauteur totale des précipitations est supérieure à Thiès.



(Fig. 1)

Si la moyenne des températures annuelles enregistrées à Dakar et à Thiès est sensiblement identique, les amplitudes thermiques journalières sont plus accentuées à Thiès. Alors que Dakar ne subit pratiquement pas les influences de l'harmattan (vent desséchant venu de l'Est), Thiès, par contre, les ressent de décembre à février. La variation du degré hygrométrique de l'air, enfin, accuse une amplitude beaucoup plus forte à Thiès : il passe de 37 % en février à 86 % en août-septembre contre 56 % en janvier et 79 % en août-septembre à Dakar.

Ce rapide aperçu comparatif met bien en valeur les caractères nettement différents qui affectent ces deux ré-

gions contiguës. Une des causes essentielles de cette différenciation est la présence du plateau, peu élevé cependant, qui forme écran aux influences maritimes et offre un paysage particulier qu'il convient de décrire plus complètement dans le voisinage de la ville de Thiès.

La carte de Thiès au 1/100.000<sup>e</sup> présente cette ville sous l'aspect d'une agglomération étendue, importante, mais isolée dans la campagne. A l'Ouest, une longue bande, vide de villages, s'étend du Sud au Nord comme une sorte de panache déployé dans sa partie septentrionale. Plus à l'Est, la campagne est moins déserte. Un certain nombre de villages sont disposés en ordre lâche autour de la ville; chose curieuse, ils se groupent plus serrés autour de Tiyaouane et au Nord-Est de Khombole (villes moins importantes).

Cette impression de solitude de la ville, se vérifie encore avec plus de rigueur à l'examen de la photographie aérienne. Le contour de la cité forme un vaste triangle dont les trois pointes seraient dirigées respectivement vers l'Ouest (la plus émoussée) le Nord-Est et le Sud-Ouest. Elle forme un bloc sombre, compact surtout au centre qui tranche nettement sur la grisaille de la campagne voisine. Cette campagne environnante apparaît terne, nue, désolée. A l'Est, elle est tachetée par une végétation arborée très clairsemée. Plus au Sud, elle se présente comme un tissu de l'habit d'Arlequin formé par l'assemblage de pièces disparates, par la couleur plus ou moins foncée, et par la forme. Ces pièces, souvent bordées du liseré plus sombre d'une haie vive, sont les champs de cultures indigènes. Les vastes lambeaux de teinte grisaille plus unie : des taillis buissonneux, qui sont dans le Sud grignotés peu à peu par les cultures. Par place enfin, des enclos réduits, aux contours plus réguliers, mouchetés de petits points noirs, sont reliés entre eux par de minces fils blancs plus ou moins nets aux directions sinueuses. Ces fils convergent d'une manière générale vers le vaste triangle plus sombre que forme la ville de Thiès. Ce sont les hameaux et les villages reliés entre eux par les pistes ou les sentiers.

L'Ouest, d'un gris plus uni, indique une emprise complète de la végétation naturelle sur le paysage : la forêt classée de Thiès interdit toute culture ou défrichement à l'intérieur de ses limites.

Au Nord enfin, en dehors de la forêt classée, délimitée par une piste rectiligne qui se dirige vers le Nord, la forêt paraît attaquée non seulement sur ses bords, mais par plaques à l'intérieur. Ces champs de cultures, donnent à cet ensemble forestier, l'aspect d'un cuir chevelu atteint de calvitie, par place.

Le paysage apparaît presque aussi monotone quand on le voit du sol, mais il diffère selon les saisons.

L'hivernage fait apparaître les champs de cultures : mil aux tiges élancées semblable à un maïs amélioré, champs d'arachides d'un vert plus foncé qui ressemblent étrangement à des champs de trèfle.

Selon les méthodes d'aménagement du sol, les cultures sont pratiquées soit dans un paysage de bocage (baobab, kad, palmier-rônier...), soit à découvert.

Dans le premier cas, au fur et à mesure qu'on pénètre dans cette campagne, la forêt que l'on a l'impression de découvrir à l'horizon s'éloigne toujours plus loin. Dans le second cas, la monotonie est totale, l'horizon est vaste, aucun accident de relief n'aceroche le regard. Seuls les rares villages signalent leur présence par les frondaisons vertes qui les entourent : manguiers, tamariniers, baobabs, bananiers...

En saison sèche, par contre, l'aspect de la campagne, dépouillée de ses récoltes, avec ses nombreux baobabs défeuillés, apparaît dans toute sa nudité, dans toute sa désolation, sa pauvreté. L'absence des cultures ne permet plus de distinguer les limites des lougans <sup>(1)</sup>. Après les feux de l'arrière-saison, ou la prise des récoltes, ils apparaissent sans artifice. Ici de vastes plaques de la carapace ferrugineuse, rouge, ne laissent croître dans ses fractures que

---

(1) Lougan : champ mis en culture.



quelques buissons encore verts. Là, le sable gris fait penser à une stérilité totale. Seuls, certains coins privilégiés par une humidité continuelle, demeurent verts toute l'année : ce sont les bas-fonds marécageux de l'Est où s'épandent les eaux de quelques marigots. La relative fertilité de la terre permet une culture permanente et offre en saison sèche un contraste saisissant.

Ainsi, la ville de Thiès s'est installée au sein d'une contrée monotone et des plus déshéritées où la population semble très clairsemée.

Ce choix du site paraît au premier abord quelque peu insolite. Il doit s'expliquer à la lumière de considérations physiques et historiques.

## HISTORIQUE

---

Il faut tout d'abord se placer à l'époque de la pacification du Sénégal entreprise par Faidherbe en 1860.

Nous occupons Saint-Louis, Dakar a été fondé en 1856. Il est nécessaire, pour assurer notre sécurité d'opérer une liaison Nord-Sud à travers le Kayor. Ce qui devait fatalement nous amener à prendre contact avec le chef de ce territoire qui répondait au titre de « Damel ». Au Nord, Faidherbe essaiera au départ de Saint-Louis d'atteindre le plateau de Thiès, position essentielle, en traversant le Diambour, le Kayor et le Saniakhor. Au Sud, Pinet-Laprade cherchera aussi à atteindre au départ de Dakar et de Rufisque le rebord de Thiès. Il se heurtera là aux Sérères-None, plus remuants que ceux de Sine-Saloum <sup>(1)</sup>».

Nous passons avec le Damel le traité qui nous autorise à établir une ligne télégraphique sur son territoire. Après la signature, le roi ne fut plus pressé de l'exécuter. En 1860, les Maures et El Edj Omar nous laissent un peu de répit. Pinet-Laprade opère la liaison Dakar-Saint-Louis et crée quelques postes avancés : Pout, Mbidjem. Ce n'est qu'en 1862 que, lassé des brigandages commis par les Sérères-None dans les villages contrôlés par nos postes, fatigué de la mauvaise volonté du Damel, qui, non seulement n'exécute pas le traité, mais aussi entretient des troubles dans les provinces frontières, Pinet-Laprade veut donner un peu d'air aux abords de Rufisque et de Mbidjem, vers l'intérieur :

« Le 12 mai, il atteignait le village de Thiès qui est pris d'assaut et brûlé. Pinet-Laprade, en portant ses efforts sur ce point essentiel qu'était Thiès, cherchait à doubler Mbidjem vers l'intérieur <sup>(2)</sup> ».

---

(1) A. VILLARD : Histoire du Sénégal, p. 115.

(2) *Ibid.* p. 118.

En 1864, le poste de Thiès est fondé après nos revers du 30 décembre 1863 où la garnison du poste avancé de Ngui-Ngui (près de Tivaouane au Nord de Thiès), a été anéantie. Le « Ravin des Voleurs » débroussaillé, le poste de Thiès est construit et une garnison d'une quarantaine d'hommes s'y installe. (Voir figure 9, p. 85).

Le site choisi pour cette installation était à peu de chose près, celui de l'actuel réduit Faidherbe. Une raison topographique avait présidé ainsi à ce choix.

Dès 1860, les autorités françaises paraissent avoir abandonné le projet d'opérer la jonction de Dakar à Saint-Louis, par les vieilles pistes des courriers du XVIII<sup>e</sup> siècle qui suivaient les plages des niayes, et de choisir un itinéraire passant plus à l'intérieur des terres. Il deviendrait possible de construire des pistes plus praticables en toutes saisons. Mais pour ce faire, il fallait gravir et traverser le plateau de Thiès. Or, le rebord, malgré sa faible altitude est un obstacle sérieux qui, par la rapidité de son abrupt, ne permet pas le passage en un point quelconque. Seul le « Ravin des Voleurs » offre cette possibilité d'accès. Le poste militaire fut donc construit à l'extrémité orientale du ravin des voleurs qu'il contrôlait. En même temps, il assurait la surveillance des villages des environs de Thiès. Enfin, il pouvait prévenir une attaque des tiédos <sup>(1)</sup> du Kayor au cas où ceux-ci auraient décidé l'attaque de nos postes de couvertures de Rufisque : Pont, Mbidjem.

L'intérêt stratégique qui fut tout d'abord le seul considéré, aurait été, après la pacification du Sénégal, insuffisant à provoquer l'installation, puis le développement d'une agglomération importante. Le poste militaire aurait subi le sort qui fut réservé à Mbidjem ou à Ngui-guis : abandon total une fois la paix assurée. (On ne connaît plus aujourd'hui l'emplacement précis de l'ancien poste de Nguiguiguis).

---

(1) Tiédos : nom donné à des chefs guerriers du Kayor.

Comme nous l'avons vu, cette installation militaire était située à l'entrée du seul point d'accès facile, traversant le rebord du plateau. En même temps, elle était placée au contact de deux régions différentes : le Diander (région de Pout dans la plaine du Cap-Vert) et du Diobas, sur le plateau (à l'Est de Thiès).

Lieu de passage et point de contact de deux régions, ce jeu de circonstances favorisa le développement de la future ville.

Pour éviter l'isolement du poste de Thiès, l'armée, avons-nous vu, avait dès 1869, débroussaillé le « Ravin des Voleurs » sur une largeur de 10 mètres et avait aménagé une piste reliant cette garnison aux postes de Pout et de Mbidjem.

Dès 1880 un réseau de pistes relie la future escale <sup>(1)</sup> à de nombreux points de la région : vers Pout et embranchement sur Sagnakhos (l'actuel Sangalkam), au Nord elle la joint à Taïba et à Tivaouane (voir fig. 9, p. 85).

Malgré ces efforts, Thiès conserve l'aspect d'un village d'une centaine d'âmes, il ne se fait pas de commerce dans le cercle. Les indigènes vont échanger leurs produits au port de Rufisque. Le commerce se réduit à la vente d'arachide, niébé, mil, le tout en petites quantités <sup>(2)</sup>. Cependant, la paix assurée et maintenue, les caravanes de chameaux venant du Kayor, passent plus nombreuses par Thiès. Rufisque est placé à une journée d'étape de ce poste qui devient l'escale où l'on passe la nuit en toute sécurité.

En 1881, un rapport administratif signale pour la première fois que « quelques traitants viennent chez les Sérères et échangent de la boisson contre du mil » <sup>(3)</sup>.

---

(1) Escale est employé aujourd'hui sous le sens de ville commerciale où se fait la traite.

(2) Archives du Sénégal, déc. 1871 (le niébé est une sorte de haricot très apprécié des Sénégalais).

(3) Archives du Sénégal, juil. 1881.

La date de 1885 marque le tournant décisif de l'histoire de Thiès : elle est la date de l'ouverture de la voie ferrée de Dakar à Saint-Louis. Les rapports administratifs de l'époque résume bien tout l'intérêt économique que peut susciter le développement des voies de communication vers l'intérieur : « l'arrivée du chemin de fer à Thiès tient les habitants de Rufisque en éveil, tous sont décidés à y installer des comptoirs » <sup>(1)</sup>. La fortune de Thiès est faite.

Dès la construction de la gare, toutes les dispositions sont prises pour aménager la future escale. En 1885, le plan de lotissement est tracé. C'est lui qui décida la création de la ville de part et d'autre de la voie ferrée : au Nord le quartier commercial, au Sud le camp militaire et le quartier résidentiel. La ligne de chemin de fer et la gare occupent une place centrale autour de laquelle gravite toute la vie de la cité.

En 1886, les premiers missionnaires catholiques s'établissent dans une concession achetée aux Sérères, au Nord du quartier commercial. Ils ont la garde et la surveillance des enfants délinquants trop jeunes pour être mis en prison. Ils emploient cette main-d'œuvre gratuite à des travaux de jardinage. Les produits : légumes de France, fruits du Sénégal améliorés, apporteront quelques douceurs aux Blancs établis dans ce pays déshérité.

Le quartier commercial s'organise : les maisons de pierre remplacent peu à peu les premières constructions provisoires en bois. Les maisons commerciales importantes de Rufisque ouvrent des comptoirs. La politique agricole de l'arachide commence à donner des résultats appréciables dans le Kayor et le pays Sérère. En 1890, déjà, 20.000 tonnes d'arachides sont expédiées par fer, en gare de Thiès. Ce chiffre fixe l'ordre de grandeur des transactions qui se font dans l'escale.

En 1893 seulement, l'autorité militaire passe ses pouvoirs à un administrateur civil, pour lequel est construite

---

(1) Archives du Sénégal, juil. 1874.

l'actuelle résidence en latérite rouge dans le quartier résidentiel.

Peu à peu Thiès s'embellit et prend des airs de petite ville. L'Administrateur fait planter en 1898 les caillécédrats qui ombragent aujourd'hui les jardins de la résidence ; d'autres sont plantés sur la place du marché ; les rues de l'escale sont praticables presque en toutes saisons.

Les villages sérères-none que les militaires avaient trouvés en 1860 et les quartiers indigènes qui se sont créés à proximité des installations européennes, se sont déplacés vers la périphérie de la future cité au fur et à mesure de son extension.

Peu après la pacification française dès avant 1875, le village none de Diankhène auprès duquel s'était établi le camp militaire, alla s'installer au-delà de la future ligne de chemin de fer, sensiblement à l'emplacement actuel de Diakhao. (Voir figure 3 page 31.)

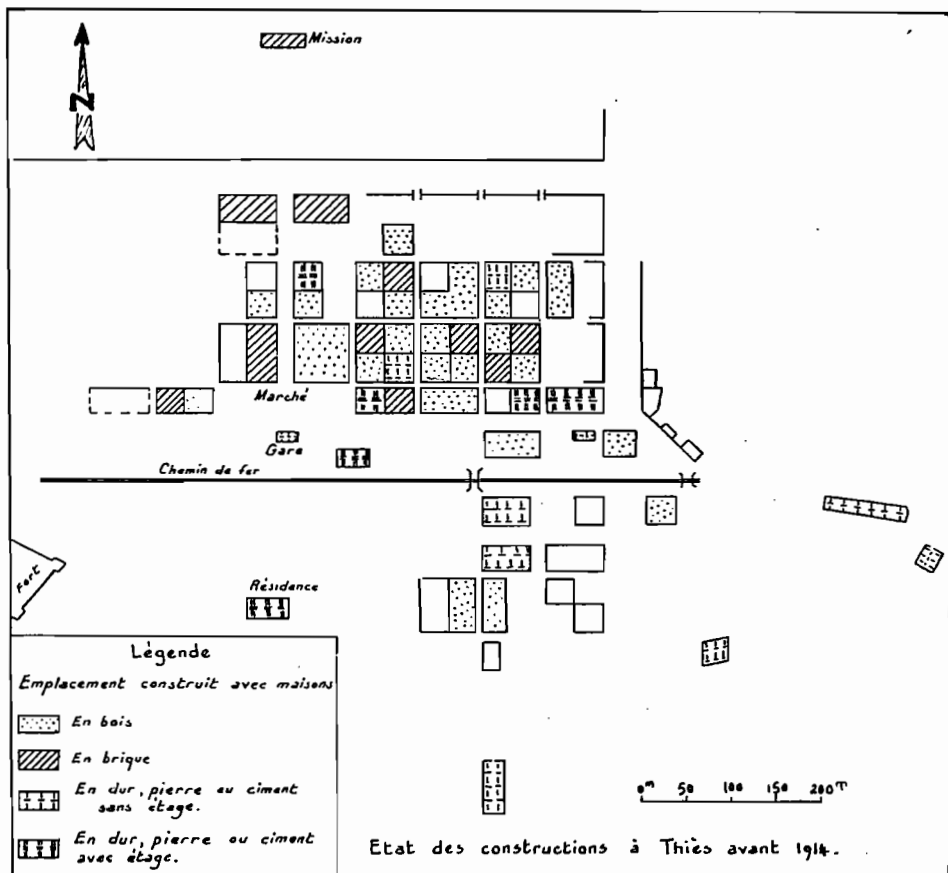
L'organisation de la nouvelle escale dès 1885, l'installation des succursales commerciales de Rufisque, la construction, l'entretien de la voie ferrée, l'extension du camp militaire en 1894 font appel à une main-d'œuvre importante de manœuvres. Elle se fixe à proximité de son travail, aux environs immédiats de Diankhène et forme les premiers éléments de Diakhao. Les None, peu sociables et épris d'indépendance, préfèrent abandonner la place où ils s'étaient installés et aller s'établir au milieu de leur terre : ils forment le petit village de Ngent actuel.

Avant l'installation définitive des succursales européennes, des indigènes avaient déjà établi leurs cases sur l'emplacement prévu par le lotissement de 1885. Ils furent refoulés à la périphérie dès la mise en chantier des premières maisons construites en pierres de Bargny. L'une d'entre elles, succursale des Etablissements Maurel-et-Prom, construite avec étage, donna même son nom à un quartier, « Takhikao » qui, en Ouolof, signifie « maison à étage ». Ce quartier indigène, établi dans les limites du nouveau lotissement, dut céder la place et aller s'établir

à l'Est de la concession de la Mission, à l'emplacement de « Gent » actuel (ne pas confondre avec Ngent, village none).

Enfin, l'installation de quelques boutiques européennes au Sud de la voie ferrée, près du quartier de la Résidence, fixe un troisième quartier indigène dans les environs immédiats.

Thiès, au début de ce siècle, se présente sous l'aspect de l'escalaire type, serrée autour de la gare (voir fig. 2). La place du marché est située en face de celle-ci et se prolonge par l'avenue de la gare (perpendiculaire à la voie



(Fig. 2)

ferrée). Cette avenue devient l'axe commercial par excellence. De part et d'autre, le long des rues plus étroites, perpendiculaires à cet axe, se pressent les comptoirs commerciaux, succursales des grandes maisons de commerce de Rufisque, et les commerçants à leur compte. Au-delà du passage à niveau vers le Sud, près des premiers lougans d'arachide et de mil, quelques baraques en bois de moindre importance se groupent le long de l'avenue de la Résidence. A l'écart, les bureaux de l'Administrateur et ses appartements à l'étage de la Résidence ; proche de la voie de chemin de fer, à l'abri de son enceinte en miniature, aux murs crénelés, la petite garnison, forte de cinquante hommes, assure la sécurité de la province. Enfin, au-delà du bruyant quartier commercial, à proximité de l'ancien bois sacré des None, la Maison des Pères (à étage et tout en longueur), offre un lieu calme, reposant, propice à la méditation.

Chacun des quartiers indigènes est rejeté à la périphérie, mais conserve des contacts avec le quartier européen.

Une sorte d'équilibre économique qui a pour base la traite de l'arachide s'est établi solidement et maintient sa population à un chiffre inférieur à 2.000 habitants.

Thiès, peut-être, serait-elle demeurée une simple escale comme Khombole, Tivaouane ou Mbour, si des causes extérieures, son site privilégié n'étaient intervenus pour lui donner une impulsion nouvelle.

Une épidémie de peste ruina Tivaouane en 1903 et provoqua une sorte de repli du commerce vers Thiès.

La mise en construction de la ligne Thiès-Kayes dès 1907, attira ingénieurs et ouvriers.

La guerre de 1914, en exigeant de nouvelles recrues, redonna une impulsion nouvelle au camp Faidherbe qui devint un centre de formation militaire.

Enfin, et surtout, le choix de Thiès comme centre de réparation du Chemin de fer, joua un rôle décisif dans l'extension rapide de la cité après la Grande Guerre.



Si la chute rapide de Tivaouane élimine une concurrente sur le plan économique, et replie vers leurs succursales thiessoises l'activité de quelques grosses maisons de commerce, elle n'affecte que faiblement la croissance de la ville. Elle modifie cependant temporairement peut-être le courant des échanges de la région de Tivaouane au profit de Thiès.

Plus importantes sont les incidences provoquées par la Grande Guerre. Elle rappelle vers la Métropole quelques Européens sous les drapeaux et oblige quelques maisons de commerce à fermer leur porte ou à mettre leur activité en veilleuse. Par contre, la formation des nouvelles recrues exigées par le front métropolitain demande l'extension et l'aménagement du camp Faidherbe : de nouvelles casernes pour soldats, et des villas pour officiers instructeurs sont construites. Pendant cette période, un gonflement de la population indigène se produit principalement dans les quartiers de Diakhao et de Randoulène <sup>(1)</sup>. Des ouvriers, des manœuvres autochtones, et leur famille, sont attirés par ces travaux ; un décret autorise sous certaines conditions, le séjour des familles des nouvelles recrues à proximité des camps.

La construction du Thiès-Niger, dès 1907, d'une part, et l'installation à Thiès des ateliers de réparation du chemin de fer dès 1923, contribuèrent pendant cette période à donner une nouvelle et vigoureuse impulsion à la ville. (L'essor de la ville, avons-nous vu, fut donné par le passage de la ligne Dakar-Saint-Louis en 1885).

Dès la fin du siècle dernier, la pacification à peu près achevée, l'aménagement rationnel des voies de communication devenait indispensable pour la mise en valeur des territoires nouvellement occupés. Les marchandises importées ou exportées au Soudan devaient subir deux

---

(1) Le nouveau quartier de Randoulène a été créé après la peste de 1911. Un arrêté municipal ordonna la destruction de plusieurs centaines de cases et interdit leur reconstruction à proximité des établissements européens. Une partie des indigènes se regroupèrent au S.E. de la ville dans un nouveau quartier qu'ils dénommèrent en ouolof « Randoulène » : éloigne-toi.

transbordements : l'un à Kayes (ligne de Bamako à Kayes), l'autre à Saint-Louis. Le tracé d'une ligne directe reliant la côte du Sénégal au Niger fut mise à l'étude : elle exigea plusieurs missions. Le point de départ fut fixé à Thiès, situé au coude méridional de la ligne de Saint-Louis. Il permettait, en empruntant le tronçon Thiès-Dakar d'atteindre cette dernière ville sans travaux supplémentaires.

Dès 1907, les terrassements commencent à partir des deux extrémités : Kayes et Thiès. Des vicissitudes nombreuses entravent longtemps leur poursuite. En 1923, seulement, la jonction se produit à Kidira sur la Falémé.

A cette date, la direction du Thiès-Kayes se propose de créer à Thiès même des ateliers de réparation pour son matériel. L'installation des ateliers dans cette ville s'imposait : elle est la tête de ligne la plus proche d'un port par lequel arriverait la matière première destinée à l'usage des pièces.

Pendant la période précédant la fusion de la compagnie Dakar-Saint-Louis et celle du Thiès-Kayes, en 1931, les services administratifs et les ateliers sont installés au kilomètre un, à l'Est de la gare. Le développement du trafic exige bientôt des installations plus vastes. Dès 1924, ateliers et services sont placés plus à l'Est, au kilomètre deux, à leur emplacement actuel.

Des ateliers de réparation et de révision pour locomotives et matériel roulant sont construits et agrandis en 1934, date à laquelle une partie des réparations faites à Dakar, dans les ateliers de la première ligne, sont effectuées à Thiès.

Cette nouvelle organisation fut à l'origine d'une extension et d'un aménagement sérieux de la ville de Thiès dont la population passe de 2.400 habitants en 1914, à 18.000 en 1938.

Le travail à l'aide de machines-outils perfectionnées exige la présence de techniciens avertis recrutés dans la

Métropole. Une cité résidentielle destinée aux Européens, située près des chantiers, est fondée dès 1924 par le Commandant Ballabey ; elle s'élargit chaque année. De nouveaux locaux d'habitation sont aménagés, des centaines d'arbres sont plantés. (Voir figure 3 page 31.)

Cette industrie naissante provoque l'apport massif d'ouvriers et de manœuvres indigènes qui s'installent à proximité du lieu de leur travail. Le quartier de Randoulène se gonfle des nouveaux arrivants. Les quartiers de « derrière la voie ferrée » et de « Bambara » groupent au Sud des ateliers dans une série de cases en paille ou en banco disposées sans ordre, une masse importante de travailleurs et leurs familles.

Le quartier de Takhikao qui, dès 1908, est venu s'installer définitivement le long de la route de Saint-Louis, recueille lui aussi quelques familles d'ouvriers du Dakar-Niger, mais, dans l'ensemble, paraît conserver son fond d'agriculteurs.

Toute l'économie de la ville subit le contre-coup heureux de cet afflux de salariés. Le nombre des maisons de commerce s'accroît ; elles occupent tout le quartier commercial compris entre l'avenue de la gare et la route de Saint-Louis. Elles débordent fortement au-delà de la voie ferrée, le long de l'avenue Clémenceau et de l'avenue Foch. Le quartier délaissé par les habitants de Takhikao, près de la Mission (devenu le quartier de « Gent », nom qui signifie en ouolof « lieu anciennement habité ») est occupé par une colonie composée presque exclusivement de Portugais des îles du Cap-Vert. Enfin Diakhao qui, dès avant 1914, avait débordé au-delà de la route de Dakar, pousse ses tentacules vers le Nord.

En vingt ans, la physionomie de l'escale s'est profondément modifiée : elle a un aspect complexe : mi-industriel, mi-commercial. Les quartiers indigènes en s'élargissant, mordent fortement à la brousse voisine qui recule d'année en année. Cette poussée urbaine pendant cette période se produit vers l'Est. Ce sera principalement vers le Sud qu'elle s'effectuera après la dernière guerre.

L'ouverture de la nouvelle route de Dakar, l'exécution des travaux de voirie et de construction, prévus par le plan d'urbanisme, le perfectionnement et l'agrandissement des ateliers du chemin de fer, l'extension des camps militaires, sont les facteurs principaux qui interviennent pendant ces dernières années et expliquent cette poussée urbaine vers le Sud.

Les hostilités achevées, Thiès, par sa situation, prend une importance stratégique : en cas de conflit, Dakar est facilement vulnérable. Thiès devient la position de repli solide où une base aérienne importante doit être créée en liaison avec un camp militaire terrestre.

Il est nécessaire de relier ces deux villes par une route carrossable en toute saison. Elle est achevée en 1952 et double le trafic ferroviaire. Son tracé est conçu différemment de celui de la vieille piste : elle pénètre à Thiès par le Sud et non plus par l'Est.

L'administration, désireuse de décongestionner et d'organiser les quartiers denses du centre, crée de nouveaux quartiers indigènes vers le Sud, à proximité du nouvel axe routier. Des routes goudronnées, des avenues, des places, des marchés, sont aménagés à Randoulène-Sud et à Grand-Thiès. Ils englobent le vieux village Nonc de Ouango qui est déplacé et intégré dans cet ensemble. Un plan de lotissement prévoit et organise dans un quadrillage sévère cette nouvelle zone urbaine indigène.

Les ateliers du Dakar-Niger s'agrandissent et se modernisent. De nouveaux bâtiments sont construits. La cité résidentielle de Ballabey s'accroît de quelques villas. Un groupe d'habitations, destinées au personnel indigène supérieur, s'installe à proximité de la voie ferrée de Bamako : la cité Pilot. Les quartiers de Takhikao et de Diakhao s'étendent, le premier vers l'Est, l'autre vers le Nord. Un nouveau lotissement situé à l'Est de Takhikao reçoit une colonie de musulmans appartenant à la secte Mouride : Médina <sup>(1)</sup>

---

(1) Cette secte a été fondée au Sénégal par Amadou Bamba à la fin du siècle dernier.

Le quartier européen, lui aussi, sans s'accroître d'une façon aussi spectaculaire et aussi rapide, s'organise : les commerçants installent leurs magasins d'alimentation le long des avenues Clémenceau et Foch. Des bâtiments administratifs aux lignes modernes sont élevés à proximité de la place de France (inaugurée en 1952), Palais de Justice, caserne des sapeurs-pompiers. Les deux camps militaires forment de véritables petites villes où de coquettes villas s'égaient dans des bosquets de verdure ou à l'ombre d'anciens fromagers.

Seul, le vieux quartier commercial (la vieille escale) n'a guère changé d'aspect ; il n'a pu s'étendre, emprisonné qu'il est dans les limites strictes de son plan de lotissement de 1885. Son effort s'est principalement porté sur l'amélioration et la modernisation des immeubles.

La population de Thiès a plus que doublé en 15 ans. Le site exceptionnel apparaît bien comme l'une des causes essentielles de son développement rapide : lieu de passage unique à travers la côte de Thiès, nœud de communications, proximité relative de Dakar, point stratégique. Trois fonctions principales guident l'économie de la ville : militaire, commerciale, industrielle.

Avant d'aborder ces questions, il paraît nécessaire de compléter cette étude par la description rapide de ses quartiers, de son habitat et par une étude démographique et ethnique.

## LES QUARTIERS

---

Si nous reprenons l'étude systématique de la photo aérienne de la ville, il nous est facile de distinguer les quartiers lotis, aux lignes organisées en un quadrillage serré, des quartiers non lotis ou qui le sont imparfaitement, aux lignes intérieures enchevêtrées et désordonnées.

Dans la partie centrale, de part et d'autre de la voie ferrée, deux quartiers cloisonnés intérieurement sont lotis. Des tâches ou des lignes sombres des arbres mouchètent ça et là, ces deux damiers.

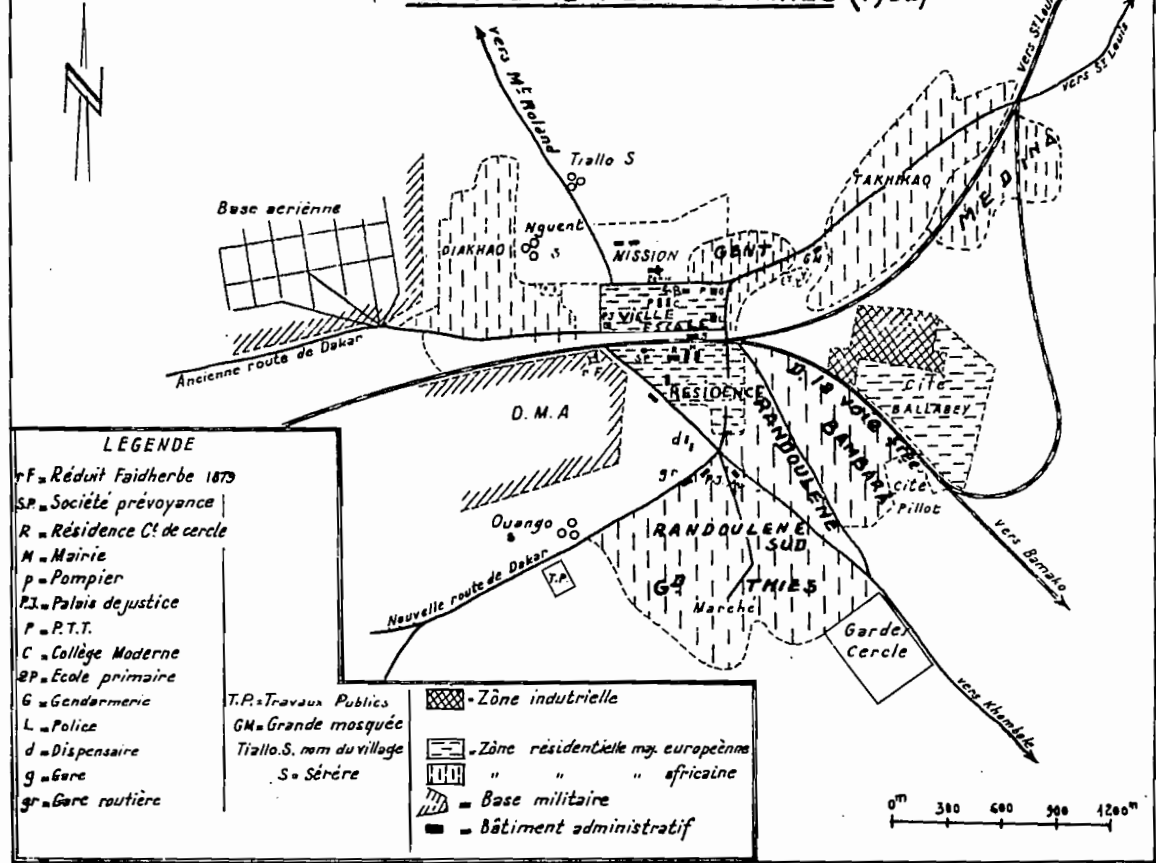
*La Vieille escale*, reconnaissable par sa forme rectangulaire, se prolonge vers le Nord-Est par le vaste panache sombre des frondaisons arboricoles. Celles-ci prennent naissance dans le jardin de la Mission et bordent les rives sinueuses d'un marigot.

*Le quartier résidentiel* (ou de la Résidence) est le symétrique de l'ancienne escale au Sud, de la voie ferrée. De forme triangulaire, il est bordé sur ses côtés par des rangées d'arbres.

Plus à l'Ouest, de part et d'autre de la voie ferrée, *les deux bases militaires* se présentent sous l'aspect d'un habitat dispersé mais ordonné géométriquement. Au Sud, le Détachement Motorisé Autonome (D.M.A.) offre dans sa partie orientale une vaste zone ombragée (cloisonnée par des rangées d'arbres) qui s'oppose à la partie occidentale totalement nue.

Au Nord, la base aérienne se reconnaît par sa piste (large ruban noir rectiligne de direction N.-E.) et ses cantonnements disposés le long des chemins rectilignes.

# PLAN de la VILLE de THIES (1952)



(Fig. 3)

A l'opposé de ces deux camps militaires, à l'Est, s'inscrivent dans l'angle formé par les deux voies ferrées, les installations du Dakar-Niger (D.N.). Le vaste trapèze sombre indique l'emplacement de la *Cité Ballabey*. Au Nord-Ouest de celle-ci le dispositif des bâtiments allongés forme la zone industrielle.

Les quartiers indigènes reconnaissables souvent par la densité et l'enchevêtrement de l'habitat, sont rejetés à la périphérie de la ville.

Au Nord-Est, le fuseau allongé de *Takhikao*, nettement séparé de la cité par un espace libre, est tranché dans le sens de la longueur par la route de Saint-Louis. Le marigot au Nord, la voie ferrée de Saint-Louis à l'Est forment ses limites principales. Plus à l'Est de Takhikao, un damier en ordre très lâche marque l'emplacement du nouveau quartier mouride de *Médina*.

*Diakhao*, situé entre la Vieille escale et la base aérienne forme un rectangle de direction Sud-Nord, quadrillé intérieurement et effiloché à sa partie septentrionale.

Au Sud, des installations du D.N. l'ensemble des quartiers de *Bambara*, de *Derrière la voie ferrée*, *Randoulène*, *Grand-Thiès*, occupe un vaste espace qui pousse des pointes vers le Sud et le Sud-Est.

Le cantonnement des gardes-cercles, situé à la pointe S.E. de la ville fait penser à un tiroir cloisonné intérieurement dans le sens de la longueur.

Après cette mise en place des différents quartiers de la ville, on peut reconnaître trois systèmes principaux d'installation humaine :

1°) les trois quartiers résidentiels à majorité européenne (Vieille escale, quartier de la Résidence, cité Ballabey).

2°) deux quartiers militaires (D.M.A. et Base aérienne).

3°) trois quartiers indigènes (Diakhao, Takhikao et l'ensemble Bambara, Derrière la voie ferrée, Randoulène, Grand-Thiès).



Chacune de ces zones d'occupation demande une description plus complète. Nous insisterons tout particulièrement sur la description de deux quartiers typiques : le quartier commercial européen stabilisé (Vieille escale) et indigène en pleine évolution (ensemble Randoulène, Grand-Thiès).

## 1°) LES QUARTIERS DE TYPE EUROPEEN

### LA VIEILLE ESCALE

La Vieille escale, située au Nord de la voie ferrée offre tous les caractères attachés à un quartier essentiellement commercial, bruyant et animé. Malgré son exigüité, il demeure le centre attractif et le quartier le plus urbanisé de la cité : maison en pierre ou en maçonnerie souvent avec étage, magasins aux vitrines spacieuses et agréables.

Les rues se coupant à angle droit délimitent des carrés de 60 m. sur 60 m. bâtis en pierre ou en brique. Les rues, souvent bordées d'un trottoir, ont une largeur de 10 m. ; seule l'avenue de la gare est plus vaste.

Face à l'ancienne gare (actuellement bureau de la petite vitesse) et partagé par l'avenue de la gare, a été installé le marché. Les deux halles qui abritent les vendeurs sont étroites et insuffisantes : les étals des petits marchands, pendant le marché, entourent complètement ces deux édifices.

C'est là que l'animation est la plus intense de l'escale. Dès 7 ou 8 heures du matin, le petit commerçant installe sa marchandise sur la table ou l'étal qu'il a laissé sur place pendant la nuit.

Les femmes des villages voisins, leur dernier-né accroché dans le dos, leur calebasse en équilibre sur la tête, arrivent, souvent en groupes, au marché pour la vente de leurs produits potagers : tomates, manioc, salades...

Des ânes, lourdement chargés de deux gros sacs disposés de part et d'autre de leur échine, atteignent pénible-

ment la place. Pendant la période de la traite, quelques chameaux, chargés de lourds ballots d'arachides, traversent la foule grouillante, multicolore, bruyante, placidement. Des calèches-taxis aux roues caoutchoutées, attelées d'un petit cheval étique et trotinant, quêtent le client éventuel.

L'animation du marché est des plus fortes à partir de 10 h. Les étals de boucheries sont situés dans la halle occidentale. Au dehors, c'est la foule bruyante des petits vendeurs de légumes et de poissons ; assis à l'ombre d'une claie de bambou suspendue horizontalement au-dessus d'eux, ils vantent leur marchandise. Si le client européen achète nombreux de ce côté, la halle de droite est réservée aux produits de seconde nécessité pour Africains : bijoux, boubous, sandales aux couleurs vives, verroterie, condiments, riz, noix de colas...

Au bord de l'avenue de la gare, les artisans exposent pour la vente tout un attirail d'objets plus ou moins hétéroclites que leur ingéniosité a pu réaliser à partir de vieilles boîtes de conserve : petite lampe à pétrole fabriquée à l'aide de deux boîtes de sardine soudées, pompe à huile faite dans des couvercles en fer blanc, hilaire...<sup>(1)</sup>.

Etablie contre la clôture de la cour de la gare, une série de petites boutiques en bois, peintes en gris, louées par la municipalité, attirent une clientèle nombreuse. Les Maures, généralement, tiennent ce petit commerce où le client peut trouver tout ce qu'il désire, depuis le pétrole jusqu'à la boîte de lait condensé.

Autour du marché et principalement vers l'Ouest, une multitude de petits commerçants et artisans se sont installés. Quelques gargoutiers offrent à une clientèle de passage la portion de riz et de viande pour la modique somme de 50 fr. Une case en paille fait office de restaurant, parfois une table bancale et des bancs permettent de prendre le repas à l'européenne, mais le plus souvent le client déjeune, accroupi devant son assiette de riz.

---

(1) Hilare : instrument du cultivateur sénégalais constitué par une lame de métal en forme de cœur, fixée à un long manche.

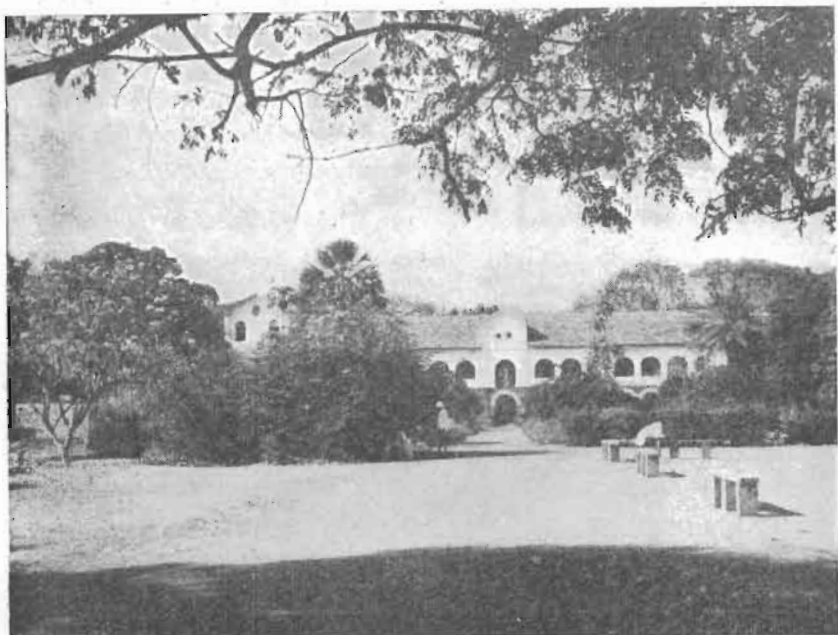
Les cordonniers, assis sur leurs talons, à leur porte, montrent au client éventuel, leur habileté d'artisan. Les couturiers confectionnent des camisoles et des boubous ; ils disposent d'une machine à coudre, bruyante et rapide, sur le pas de la porte des grandes boutiques dont ils captent une partie du travail de confection.

Plus loin, l'influence du marché décroît progressivement : la foule devient moins dense, mais de nombreux curieux et parfois quelques acheteurs séjournent des heures entières dans les factoreries et accroissent leur désir en regardant tous les objets qu'ils ne peuvent encore acheter.

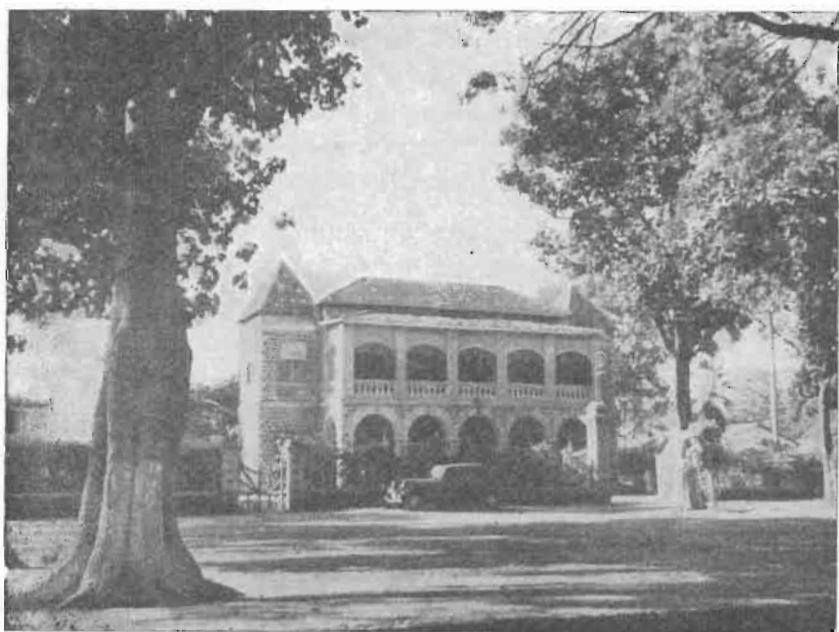
Cette atmosphère chaude, bruyante, poussiéreuse, aux odeurs tenaces, règne ainsi jusqu'à midi. L'après-midi est plus calme ; vers 5 h., les derniers vendeurs, après avoir rangé leur étal, emportent dans leur case le léger ballot de marchandises qu'ils disposeront à nouveau le lendemain sur leur petite table.

C'est dans l'ancienne escale que l'Européen trouve les magasins les plus modernes tenus par des vendeurs blancs : les deux seules librairies de la ville, les cinémas aux films « sélectionnés », les bars, les restaurants, la pâtisserie, les coiffeurs et la banque nouvellement installée ; enfin les établissements administratifs ordinaires se sont établis dans ce centre des affaires : perception, postes, école urbaine, collège, gendarmerie, police.

Si le jour, le quartier de l'ancienne escale est accaparé presque essentiellement par les autochtones, le soir, à la sortie des bureaux et des ateliers, il appartient totalement aux Européens. La circulation y devient parfois intense à l'heure de l'apéritif, aux séances cinématographiques de fin de semaine et après l'office religieux du dimanche. Le mode de locomotion est différent : la carriole et le petit bourricot lourdement chargés sont remplacés par l'auto, le car et la moto bruyante manœuvrés souvent avec une certaine témérité. Mais ces poussées de foule et de vacarme sont en général éphémères, excepté le dimanche.



Les bâtiments de la Mission des Pères  
(construits en 1887)



(Cliches G. Savonnes IFAN)

La résidence du Commandant de Cercle  
(construite en 1893)

Plus calmes sont la Mission catholique et le quartier résidentiel. La Maison des Pères, que l'on atteint à l'extrémité de l'avenue de la gare, offre un lieu de repos et de calme sous les frondaisons de ses arbres magnifiques.

Comme nous l'avons vu, bâtie dès 1887, elle demeure une des plus anciennes constructions de la ville : elle est constituée par un long bâtiment à étage fait en pierre latéritique rouge. Deux galeries à arcades ont été aménagées au rez-de-chaussée et à l'étage. Les jardins plantés d'arbres fruitiers (papayers, orangers, citronniers...) sont aménagés et entretenus entre l'église élevée récemment (1933) et le petit marigot. Ce dernier, à source pérenne, arrose un parc magnifique aux arbres immenses.

Les écoles primaires de garçons et de filles, en briques, ont été construites tout récemment derrière la Mission des Sœurs de Cluny qui fait le pendant de celle des Pères ; construite dans le même style, elle est entourée d'un potager, vert en toute saison et entretenu avec soin.

Au Sud de l'ancienne escale, l'activité bruyante déborde chaque jour et, canalisée par les deux passages à niveau, se répand dans quelques rues du quartier de la résidence. A la différence de la Vieille escale, les maisons, ici, sont disposées en ordre plus lâche et, en général, s'étalent librement.

Dans la partie orientale, le tronçon de l'Avenue de la Résidence située entre les deux passages à niveau, bordé de part et d'autre par des boutiques et des factoreries de Levantins et de Marocains, forme l'artère principale du commerce. Quelques rues perpendiculaires à cet axe groupent sur leurs côtés, en ordre lâche au fur et à mesure que l'on s'éloigne vers le Sud, des factoreries libano-syriennes et de petits artisans africains.

La traite est la période pendant laquelle l'activité est la plus intense. Les seccos <sup>(1)</sup> plus nombreux et plus

---

(1) Secco : emplacement réservé à l'entrepôt des récoltes vendues aux commerçants avant leur expédition.

vastes que dans la Vieille Escale, attirent pendant quelques mois une clientèle importante. Dès le petit jour, des caravanes de chameaux lourdement chargés de ballots d'arachide, auxquelles se mêlent de petits bourricots qui chancèlent sous le poids de leur charge, attendent sans impatience devant la cour du traitant. Après le pesage des sacs, ceux-ci sont vidés dans l'immense secco installé à l'intérieur de la cour.

Le nombre des petits couturiers s'est accru depuis la saison sèche et le bruit saccadé des machines à coudre est l'indicatif d'une circulation fiduciaire accrue.

La partie occidentale apparaît nettement plus calme. Construits à l'ombre d'immenses fromagers et de caïlcédrats majestueux, les divers bâtiments administratifs aux styles rappelant des époques très différentes, sont disposés à travers des jardinets fleuris. Cet ensemble reposant donne l'illusion d'un square promenade d'une petite ville provinciale française.

Ainsi l'ensemble de ce quartier d'occupation ancienne aux fonctions mixtes mais nettement séparées, n'a suivi que de loin le rythme d'expansion de la Vieille escale. L'ouverture de la nouvelle route de Dakar, qui aboutit à sa pointe méridionale, et la réalisation du nouveau plan d'urbanisme avec décentralisation administrative et commerciale vers le Sud permet d'envisager un accroissement d'activité pour un avenir prochain.

#### LA CONCESSION DU DAKAR-NIGER

L'entreprise du Dakar-Niger comprend deux zones nettement distinctes : la partie industrielle et administrative et la partie résidentielle qu'il convient d'étudier séparément.

La concession du chemin de fer, se reconnaît de loin par le feuillage toujours vert de son parc. Après avoir longé la voie ferrée de Bamako, bordée d'une haie de bougainvilliers, on pénètre dans l'enceinte du Dakar-Niger après avoir traversé un passage à niveau.

Des routes goudronnées et des chemins adjacents empierrés de latérite, conduisent à gauche vers les services administratifs, plus loin vers les ateliers, à droite vers les villas cachées dans la verdure.

Dans la partie réservée aux services administratifs, à droite de l'ancienne centrale téléphonique flanquée d'une tour-horloge, s'élève le bâtiment spacieux à étage de la direction. Plus loin, vers l'Est, séparé par des jardinets, l'ensemble sanitaire a été aménagé : l'infirmerie, la pharmacie et le pavillon réservé aux malades.

Vers le Nord, accroupis sous des frondaisons épaisses des manguiers, plusieurs bâtiments tout en longueur, abritent les services généraux de l'administration centrale. Plus à gauche de ceux-ci, les services récemment installés de la mécanographie se révèlent par le claquement sec de ses appareils. Plus loin encore, en se rapprochant de l'escalade, quelques vieux bâtiments désaffectés et un garage pour automobiles.

Après avoir traversé cette partie réservée à l'administration, ombragée à souhait, on atteint plus au Nord la zone industrielle : sans arbre, étouffante et, à certaines heures, aveuglante de lumière.

De vastes bâtiments en briques rouges, aux portails largement ouverts laissent échapper le bruit des machines aux tonalités et intensités très diverses.

La cité Ballabey, après une visite effectuée l'après-midi dans la concession industrielle brûlante de soleil, se présente sous l'aspect d'un paradis de verdure et de fraîcheur.

Une série de petites rues en latérite, se coupant à angle droit, délimitent l'emprise de chaque villa entourée de son jardin et de sa cour.

L'ensemble forme une véritable petite ville avec son groupe scolaire à l'Est, son bureau de police dans le voisinage immédiat de l'école, le bâtiment du Cercle au Nord et son court de tennis, son bar-restaurant, vide pendant

les heures de travail, mais qui réunit aux heures des repas et de repos une clientèle aisée et sportive.

La concession du Dakar-Niger apparaît bien comme un quartier accolé à la ville, mais qui ne fait pas partie intégrante de celle-ci : elle vit en marge de la société de l'escale.

Comme cette dernière, les deux camps militaires que nous allons succinctement décrire, vivent eux aussi en dehors de Thiès.

#### LES DEUX CAMPS MILITAIRES

Comme nous l'avons déjà situé, à quelques centaines de mètres à l'Ouest de la vieille résidence administrative, s'élèvent les murs du réduit Faidherbe, perforés de meurtrières. Le tracé de son profil rappelle celui des forteresses de Vauban, avec ses avancées qui permettaient l'installation de canons de campagne, ses courtines qui offraient un passage étroit aux hommes de troupe.

Après avoir traversé la poterne située à l'extrémité du saillant occidental du réduit, on s'engage, par une allée de fromagers aux fûts élancés, vers les bâtiments de l'Etat-Major, style début du xx<sup>e</sup> siècle.

Les services de santé et d'intendance sont groupés à proximité. Plus au Sud, des villas individuelles aux lignes modernes, entourées d'un jardin, sont destinées aux familles d'officiers. A l'Ouest, enfin, une série de casernes allongées construites récemment sont disposées en ligne sur un terrain découvert.

La base aérienne offre elle aussi ce même paysage de petites villas entourées de jardinets et bordées par quelques arbres à croissance rapide.

Les dernières hostilités furent, comme nous l'avons vu plus haut, le point de départ de ces aménagements récents. L'aérodrome serait appelé dans un avenir prochain à prendre une extension considérable si l'on en juge par l'évacuation récente du petit village de Thiès-none, situé à proximité de l'ancienne route de Dakar, à l'Ouest du Camp.



## 2°) LES QUARTIERS INDIGENES

### DIAKHAO

Ce quartier est nettement séparé de l'escale à l'Est, par quelques centaines de mètres de terrain vide ; il pousse ses ramifications à proximité du cimetière sans toutefois établir le contact avec le dernier faubourg indigène de la ville. A l'Ouest et au Nord, il est limité par des champs, des jardins ou des plantations. Au Sud, la voie ferrée le sépare du camp militaire.

De part et d'autre de l'ancienne route de Dakar, empierrée et poussiéreuse, de nombreuses petites boutiques maures ont été construites en dur ou en planches. Plus à l'Ouest, elles font place à une série de maisons particulières de conception mi-indigène, mi-européenne. Un petit marché indigène a été établi sur le côté Nord de la route. Deux ou trois douzaines de vendeuses accroupies sur le sable offrent leurs produits : tomate, manioc, gombo, lait caillé...

Cet axe routier divise le quartier en deux secteurs très différents : au Sud le quartier ancien, au Nord le lotissement récent.

Les chemins tortueux et sablonneux qui pénètrent dans la partie méridionale sont bordés de part et d'autre par des claies faites de tiges de mil tressées qui délimitent chaque carré d'habitation.

A l'extrémité occidentale, à proximité des premiers jardins et du D.M.A., une série de cabarets se sont groupés autour d'une petite place.

Si les rues de ce quartier sont peu fréquentées pendant le jour, l'animation s'intensifie le soir à la rentrée des ouvriers, et surtout l'arrivée des hommes de troupe indigènes. La petite place s'anime, les cabarets se remplissent d'une clientèle très diverse : aux nombreux militaires se mêlent des femmes aux mœurs légères et des ouvriers. Parfois un balafon ou un tam-tam rassemble un groupe de dan-

seurs, entourés d'un cercle de curieux qui scandent par leurs battements de mains le rythme de la musique.

Des rixes fréquentes se produisent le soir entre hommes, des combats peuvent survenir ; mais le lendemain, tout est redevenu calme.

Toute différente est la zone Nord. Un plan de lotissement a présidé à l'établissement des carrés. L'habitat rationnellement réparti est dispersé en ordre lâche. A l'intérieur de chaque concession a été aménagée une vaste cour souvent ombragée par des manguiers au feuillage épais.

Au Nord, après avoir traversé sur quelques planches un fossé profond et cimenté destiné à l'évacuation des eaux (mais actuellement dépotoir des détritux ménagers), on pénètre peu à peu parmi les carrés moins serrés, moins bien délimités. A l'extrémité, enfin, des champs plus nombreux sont cultivés à proximité des cases.

L'atmosphère générale de cet ensemble apparaît plus calme. Le nombre important des demeures indigènes en dur, coquettement aménagées, parfois fleuries, fait penser à un quartier plus aisé et moins populaire que son symétrique méridional.

#### ENSEMBLE TAKHIKAO - GENT - MÉDINA

Il est situé à l'opposé du quartier de Diakhao, sur la route de St-Louis, à l'Est. Comme nous l'avons vu, après des pérégrinations à travers la ville, il s'est fixé à l'emplacement actuel au début du siècle.

La route de St-Louis qui le coupe dans le sens de la longueur, est bordée de part et d'autre, entre la mosquée et le passage à niveau, d'une ligne ininterrompue de petites baraques en dur ou en bois, construites à l'ombre des manguiers ou des fromagers.

En se rapprochant de la voie ferrée de St-Louis, les maisons sont plus serrées. Au Sud, les chemins convergent

vers la petite place de la « vieille » mosquée, construite au début de ce siècle. Cette place conserve son cachet rural.

Auprès de la « vieille » mosquée au minaret croulant, s'étend le petit cimetière musulman du premier marabout et de sa famille. Autour du puits central, placé à l'ombre d'immenses fromagers, se sont installées quelques boutiques construites en dur à la porte étroite et basse. Les petites rues adjacentes sont bordées de claies de tiges de mil, desquelles émergent les toits de chaume des nombreuses cases. Chacun se connaît et bavarde le soir sous les grands arbres alors que les chauves-souris crient et volètent parmi les branches.

Plus austère est le quartier mouride de Médina installé au Nord-Est. Ici, tout est aligné, propre, les claies sont soigneusement entretenues, les cours des cases ont une netteté qui n'a rien d'africain. Les rues sont presque vides pendant la journée.

Après avoir traversé la route et le rideau de petites baraques indigènes, on atteint au Nord-Est un quartier d'aspect rural, identique à celui de la « vieille » mosquée, précédemment décrit, animé et bruyant.

Au Sud-Ouest, et disséminé à l'intérieur du quartier, de petites villas en banco crépies en ciment ont été construites récemment. En général, un petit jardin-verger les entourent.

Plus à l'Ouest de Takhikao, Gent, situé à proximité de la Mission, est constitué par la juxtaposition d'habitations différentes : européennes, africaines, capverdiennes.

Les établissements Péchiney ont achevé récemment la construction d'une cité résidentielle moderne pour Européens dans la partie orientale du quartier. La partie occidentale occupée par des Africains de différentes races n'offre aucun cachet particulier. Par contre, le quartier des Portugais du Cap-Vert, situé au Nord, possède une originalité propre : chaque maison est placée en bordure du

chemin qui conduit au marigot de la Mission. Le petite cour limitée par une haie vive est toujours encombrée par du matériel de lessive. Les habitations, toutes identiques, sont construites en banco badigeonnées de blanc et recouvertes d'un toit de tôle. A l'arrière, un petit potager est entretenu avec soin, à proximité, le champ de manioc dresse ses longues tiges au feuillage caractéristique.

En se dirigeant vers le marigot, on rencontre des cultures maraîchères sur plates-bandes entretenues avec soin et quelques fecs-à-porcés en plein air. Ces derniers sont constitués par un assemblage savant de tôle ondulée et rouillée ou de morceaux de bois réunis, et fichés au sol.

Le système Takhikao-Gent-Médina forme donc un ensemble très diversifié. Chaque secteur possède ses caractéristiques propres. Chacun des noyaux primitifs semble évoluer en vase clos et, par une croissance rapide et continue, se sont accolés ou juxtaposés sans se fondre. Ce processus explique l'hétérogénéité de l'ensemble et en même temps l'homogénéité de chacune de ses parties.

#### QUARTIERS DE RANDOULENE-BAMBARA-DERRIÈRE LA VOIE FERRÉE

Cet ensemble forme le quartier le plus important de l'escale. Il couvre une superficie supérieure au double de Diakhao et Takhikao-Gent. L'habitat est entassé en ordre serré dans un lacs de chemins enchevêtrés. Plus au Sud, un plan d'ensemble régleme la disposition de l'habitat.

Comme nous l'avons vu plus haut, Randoulène a été construit après la peste de 1911, sans plan préétabli. A la fin du siècle dernier, un village de Bambara se serait fixé à proximité de la ligne de St-Louis. Il ferait partie, d'après la légende, des villages d'anciens esclaves nouvellement libérés qui seraient venus s'installer sous le contrôle des Français dans l'Ouest africain. Enfin, Randoulène-Sud et Grand-Thiès sont de création récente et construits suivant un plan de lotissement. La Cité Pilotot bâtie après cette dernière guerre, forme le symétrique pour les autochtones de la cité Ballabey, située plus au Nord.

Trois types d'installation urbaine qui ne correspondent plus à la toponymie originelle peuvent être distingués : les quartiers d'anciens établissements, les nouvelles concessions, l'ébauche d'une cité ouvrière.

Les vieux faubourgs indigènes sont situés immédiatement au Sud de la voie ferrée de Kayes et atteignent dans leur partie méridionale la route de Khombole. A l'inverse des quartiers de Diakhao et de Takhikao-Gent, ces derniers sont accolés à la ville même. A l'Ouest, une zone intermédiaire, mi-européenne, mi-indigène, s'étend à l'intérieur de l'angle formé par l'avenue Clémenceau et le tiers de l'avenue du D.N. Elle est constituée par une juxtaposition de constructions européennes et de cases africaines.

Plus à l'Est, on pénètre dans le quartier indigène par le dédale de ruelles étroites et sinueuses. L'atmosphère devient plus animée, plus bruyante. Les cases en planches, en banco ou même en paille sont serrées les unes contre les autres ; les cours intérieures sont étroites ; ici, les espaces libres font défaut.

Plus loin, à un détour, la ruelle débouche tout à coup sur des jardins ombragés par des manguiers ; par place, des groupes de cases sont dispersées en ordre lâche autour de cours spacieuses. Parfois une demeure d'aspect aisé, crépie en ciment, à large véranda, occupée par une prolifique famille africaine, fait penser à un ancien établissement européen ou levantin abandonné par ses occupants primitifs.

L'hétérogénéité la plus complète paraît être le caractère essentiel de ce quartier.

Randoulène-Sud et Grand-Thiès, de création récente, sont plus homogènes. Les établissements humains sont moins diversifiés. Excepté les boutiques de type européen établies le long des grandes artères, la case carrée ou rectangulaire recouverte de chaume ou de tôle est le type commun de l'habitation.

Plus au Sud où les travaux d'urbanisme n'ont pas été commencés, les carrés sont disposés sur une sorte de pla-

teau en miniature. Les chemins burinés par les pluies d'hivernage forment des chenaux profonds, encombrés souvent par des détritrus ménagers. En saison des pluies, après quelques heures de précipitation, ce quartier offre le curieux spectacle d'une suite d'îlots séparés par des mares allongées dans lesquelles s'ébattent joyeusement quelques enfants totalement nus.

Des aménagements sont cependant en cours de réalisation. Une avenue issue de la place de France, large et bordée d'arbres, conduit à la halle du marché de « Mousanté » <sup>(1)</sup>. Sur le pourtour de celui-ci, quelques boutiques de type européen sont construites, mais non encore ouvertes à la clientèle. En arrière, des concessions vides mais délimitées attendent leurs occupants.

Les réalisations d'urbanisme sont plus rapidement poussées à la cité Pillot où plus de soixante-dix familles ont trouvé un appartement correct. Le dispositif de cet ensemble fait penser à une caserne ; une série de villas à logements jumelés sont en construction à proximité ; ils rappellent ceux de la cité Ballabey.

Alors qu'à travers la description de Diakhao et surtout de Takhikao-Gent, les origines et, dans une certaine mesure, l'histoire s'inscrivaient dans le paysage, ici aucun vestige ne jalonne les étapes de l'évolution des quartiers.

Cette rapide description des différents secteurs de la ville met l'accent sur l'étendue de celle-ci. Le prix modique du terrain fait de Thiès une ville qui s'étale par opposition à nos cités européennes qui s'élèvent. Elle a mis aussi en évidence son rôle attractif auprès des populations autochtones.

Avant d'aborder la question démographique et ethnique, il semble utile, puisque nous sommes au stade descriptif de cette étude, de définir quelques-uns des types d'habitations les plus caractéristiques rencontrés.

---

(1) « Mousanté » en ouolof signifie : « au plus malin ».

## L'HABITATION

En partant du simple au complexe, il est possible de discerner quatre types d'habitation à Thiès :

- La case de type rural ;
- La case « urbanisée » ;
- La maison européenne de type ancien ;
- La villa moderne.

### 1°) LA CASE DE TYPE RURAL

Nous avons vu que dans la zone marginale de la ville, le groupement en ordre lâche et le mode de construction rappelaient ceux du village sénégalais.

Dans le quartier de Médina, à l'Est de Takhikao ou à Grand-Thiès, nous retrouvons ce type d'habitat. Il se groupe en carrés ; l'aire de chacun d'eux est limitée par des claies de bambous fendus ou le plus souvent par des tiges de mil fixées à des supports en bois, par paquets, les racines placées en l'air.

On pénètre dans le carré par une ouverture pratiquée sur une face de la « tapade »<sup>(1)</sup>. Les cases sont en général disposées le long des claies. Elles ont presque toujours une base carrée et reposent à même le sol sablonneux. Leurs dimensions ne dépassent guère 3 mètres de côté. Les parois sont constituées par des paquets de tiges de mil serrées aux barres transversales de la charpente de bois. Parfois les interstices sont colmatés de l'intérieur par un placage de terre.

Le toit de forme conique est formé généralement par des lits de paille en forme de couronne imbriqués les

---

(1) « Tapade » : claie de bambou ou de tige de mil qui sépare les carrés d'habitations.

uns sur les autres. Le dernier lit, serré à sa partie supérieure, forme chapeau et coiffe tout l'ensemble.

Une porte en paille que l'on glisse contre la paroi intérieure sert en même temps de fenêtre. Parfois un léger auvent en paille, soutenu à l'extérieur par deux picux, protège cette entrée de la pluie et de l'ardeur du soleil.

Le carré comporte en général deux sortes de cases : celle du mari, des femmes et des enfants, du type décrit plus haut. La cuisine, les abris pour l'âne sont plus rudimentaires : quatre piquets soutiennent un toit de feuilles de rônier ; une claie amovible placée contre le vent dominant protège l'intérieur des intempéries.

Des variantes peuvent modifier ce mode de construction. Des coutumes régionales sont parfois conservées (dans le quartier de Diakhao, par exemple, une série de cases bambara en terre battue de forme tronc-conique et étayée extérieurement par des pièces de bois a pu être observée).

A l'intérieur de la cité, ce mode de construction en paille est assez rare. Si 98 % des cases sont construites en paille dans Médina, il n'en reste que 65 % à Takhi-kao <sup>(1)</sup>. Nous aurons à vérifier plus loin si ce mode d'habitation correspond à une fonction rurale accusée.

Les maisons de bois sont assez peu répandues ; elles sont nombreuses seulement dans le quartier de Derrière la voie ferrée, où elles groupent 33 % du total des cases. Elles atteignent respectivement 30 et 24 % du total dans les quartiers de la Vieille Escalé et de Randoulène.

Elles sont en général de forme rectangulaire et fabriquées avec des planches de récupération des caisses d'emballage. Le toit à double pente est fait de bois, parfois recouvert de papier goudronné. Une porte en bois et une petite lucarne fermée par un volet plein sont les seules ouvertures de ces cases.

---

(1) Chiffres donnés par le recensement de 1953 et fort obligamment mis à notre disposition par les Services de la Statistique de la F.O.M.



Des combinaisons multiples peuvent se produire : mur en paille, toiture en tôle ondulée ou en planches ; parois en planches, couverture en chaume... La tôle ondulée, les plaques de fer récupérées entrent pour une bonne part dans le matériau de construction.

Mais un type d'habitat plus solide et plus confortable prend une place de plus en plus grande dans la ville indigène : nous voulons parler de la case en « banco » de type urbanisé.

## 2°) LA CASE URBANISÉE

Jusqu'à présent, la case en paille, en planche ou en terre, prend sa place dans le dispositif du carré décrit plus haut.

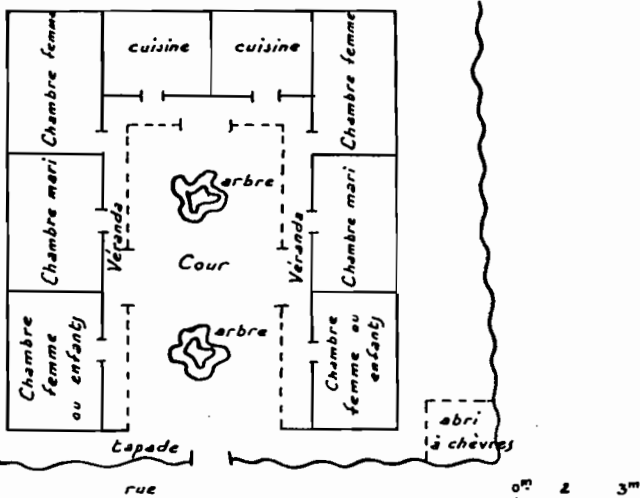
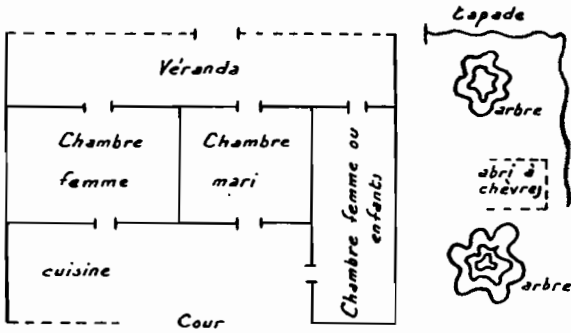
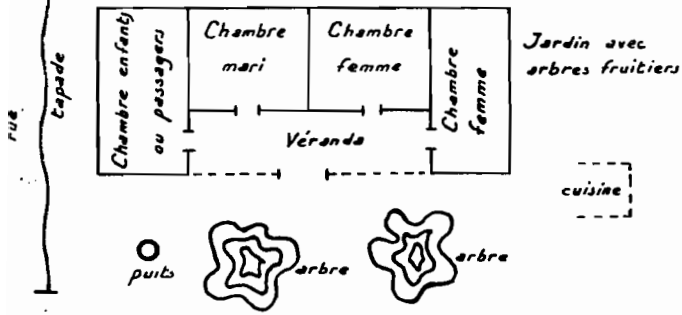
Les types d'habitat plus évolués, mais plus coûteux, se sont en général séparés du carré classique entouré de sa tapade. Ils sont une copie lointaine de la maison européenne. Ces constructions sont isolées, une cour ombragée par les manguiers sert encore de lieu de réunion, de cuisine et parfois d'atelier pendant la saison sèche. Mais le local d'habitation ici, est unique : les chambres du mari, des femmes et des enfants sont disposées dans le même bâtiment de forme rectangulaire. Chaque chambre est isolée généralement de sa voisine. On passe de l'une à l'autre par la véranda extérieure. Les ouvertures étroites sont closes par des portes et volets en bois plein munis de cadenas.

Les murs sont construits en général en banco, mais un revêtement de ciment vient protéger ce matériau fragile contre le lessivage des pluies d'hivernage.

Le toit à double pente est constitué souvent par des plaques de tôle ondulée clouées sur la charpente et que maintiennent, contre le souffle du vent, de gros cailloux placés sur les coins inférieurs.

Aucun plafond ne vient tempérer l'atmosphère intérieure de ces petites maisons indigènes que seule une

# TYPES DE MAISONS D'AUTOCHTONES EVOLUÉS

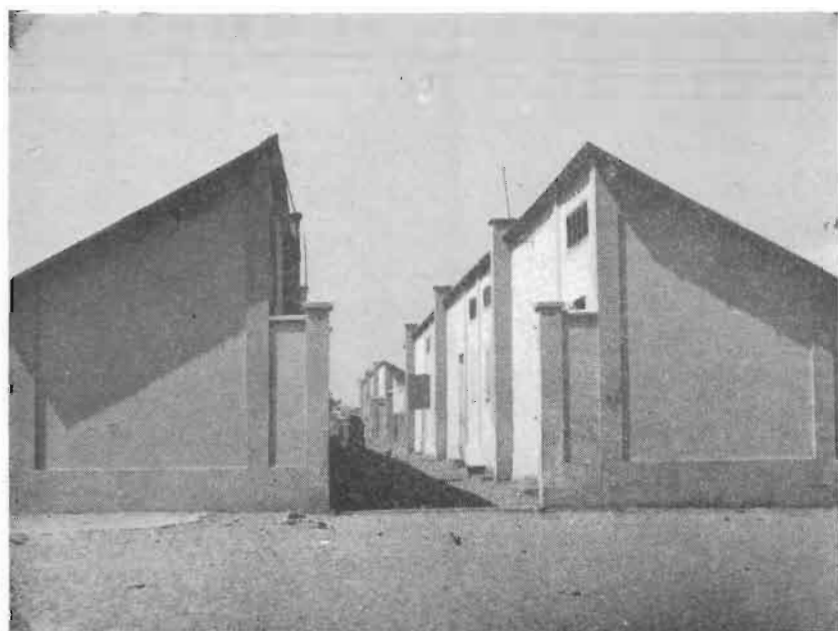


0m 2 3m

(Fig. 4)



Type de villa appartenant à un autochtone évolué



(Clichés G. Savonnet IFAN)

Une rue de la Cité Pilot

mince plaque de métal sépare de la chaleur ambiante. Aucun système d'aération ne ventile l'air qui stagne, lourd, chaud en saison humide, froid et sec en saison sèche. Ce que l'indigène gagne ici en solidité, il le perd en confort : une case à pièce unique en banco ne dure que de 5 à 8 ans, le toit de chaume doit être renouvelé tous les deux ou trois ans ; le système banco-ciment-tôle ondulée doit, sauf accident, avoir une durée de 15 à 20 ans.

Ce genre de construction qui, malgré ses inconvénients, se présente sous l'aspect d'habitat amélioré, se prête à des combinaisons originales. Nous donnons ci-contre trois plans d'habitation indigène évoluée, qui paraissent les plus communes à Thiès. (Fig. 4, p. 50.)

Leur répartition dans les quartiers n'est pas homogène : si leur nombre dépasse 15 % du total dans les quartiers de Randoulène et de Derrière la voie ferrée, il tombe à 10 % à Takhikao-Est et Diakhao-Nord. Le coût de construction étant relativement élevé, nécessite de la part de ses occupants une certaine aisance. Ces quartiers constitueront-ils plus tard des zones résidentielles pour autochtones évolués ?

La politique sociale des deux entreprises industrielles (Dakar-Niger et Phosphates Péchiney) s'est soldée, dans ce domaine par la construction d'habitations pour ouvrier, type intermédiaire entre la villa pour Européen et la maison d'évolué indigène.

La cité Pillot, comme nous l'avons vu, abrite environ soixante-dix familles et apparaît sous l'aspect d'une caserne. Les blocs de logements s'étendent en longueur et sont séparés de ceux d'en face par une ruelle étroite sur laquelle donne chaque porte de cour particulière. Cette dernière, étroite, séparée des voisines par un mur mitoyen, fait office de cuisine, buanderie, atelier et toujours de débarras. Chaque local est identique au voisin et comporte trois vastes pièces.

En 1953, des villas jumelées ont été mises en chantier, à proximité. Elles ont un aspect plus coquet et sont individualisées.

Ce même système de villas jumelées avait déjà été réalisé par la Compagnie Péchiney, dans Randoulène-Sud. Elles sont cependant moins spacieuses (deux chambres avec véranda) et possèdent une terrasse comme toiture.

Si ces deux derniers types d'habitat, simple, solide et relativement confortable ont été conçus pour un personnel d'autochtones évolués, les deux compagnies industrielles, l'Administration et les bases militaires ont, elles aussi, réalisé des séries de logements pour Européens. Mais dès 1885, comme nous l'avons vu, les grandes compagnies commerciales avaient construit de solides immeubles en pierres de taille qui ont, aujourd'hui encore, conservé, dans une certaine mesure, leur cachet original.

### 3°) LA MAISON EUROPEENNE : TYPE ANCIEN

Nous avons vu que la Vieille escale s'était développée suivant le plan de lotissement de 1885. Ce plan avait cloisonné la ville en un certain nombre de concessions carrées de 60 mètres de côté, chacune de ces concessions était divisée en quatre carrés de 30 mètres de côté. Ce système permettait l'achat en bloc ou d'une portion seulement du carré loti.

Ce plan en damier caractérise toujours ce quartier commercial de Thiès. Par sa conception même, rue étroite enserrant un nombre limité de carrés à lotir, ce plan fut l'un des facteurs qui détermina la formation des maisons-bloc. La préservation des stocks de produits commerciaux ou des seccos d'arachide contre le vol, fut-elle aussi une des raisons qui favorisa la construction de ce type de maison fermée sur la rue et cour intérieure close ?

Chaque maison est accolée à sa voisine de telle sorte que l'ensemble du carré loti constitue un bloc compartimenté intérieurement en un certain nombre de cours et, en même temps, étanche aux influences de la rue.

L'association local de travail et logement est une des caractéristiques de ces ensembles. Au rez-de-chaussée : la boutique ( la factorerie), à l'étage : les locaux d'habitation du commerçant.

La boutique occupe toute la partie située le long de la rue. Elle est peu profonde mais tout en longueur. Des fenêtres étroites s'ouvrent sur la chaussée. A l'étage supérieur, les appartements vastes, aérés, frais, ont accès sur un balcon métallique léger, suspendu au-dessus de la rue. Côté cour, une vaste véranda située au niveau des appartements, mais accessible de la cour par un escalier, permet de prendre le frais. Coiffé d'un toit de tuiles rouges à pentes accusées, l'ensemble du bâtiment rappelle certaines maisons du Sud-Ouest de la France.

Une entrée assez large, pratiquée à la limite de deux immeubles permettait autrefois l'accès de la cour aux chariots et le dépôt de la récolte d'arachide dans le secco.

Si quelques factoreries conservent encore cet aspect archaïque, d'autres au contraire ont aménagé leurs anciennes boutiques en magasins modernes : les murs ont été ravalés, une vitrine a été aménagée en perçant le mur qui séparait les deux petites fenêtres primitives. Le balcon de fer a été remplacé par un balcon en ciment et le toit de tuile étanche, réserve de fraîcheur pendant l'hivernage, a fait place à une terrasse plus chaude et souvent perméable aux grosses pluies. L'ensemble est plus moderne, plus accueillant, mais tellement moins original.

En dépit des aménagements récents, la structure même de ces blocs est demeurée inchangée : l'étage supérieur est toujours aménagé en logement pour le gérant ou ses employés, la petite cour intérieure est plus largement ouverte sur la rue, ce qui facilite l'entrée des lourds véhicules. Des postes à essence, des hangars pour camions, des ateliers de réparation ou un cinéma en plein air ont remplacé le secco.

L'ensemble du quartier a conservé son caractère de concession vouée essentiellement au commerce : aucune échappée n'a été consentie à l'agrément, à la promenade (jardin, parc...). Tout ce qui est étranger à l'activité commerciale a été éliminé.

Un type intermédiaire (entre la factorerie à étage telle qu'elle vient d'être décrite et la ville moderne conçue uni-



Maisons-blocs dans la Vieille escale



(Clichés G. Savonnet IFAN)

Villa type 1952 à la Cité Ballabay

quement comme local d'habitation), fut réalisé entre les deux guerres dans le quartier de la résidence. Il se distingue du premier par sa disposition étalée, du second par son association local-travail, local résidentiel.

Dans la période 1920-1935, le commerce avait largement débordé le Sud de la voie ferrée, mouvement déjà amorcé avant 1914. Le plan de lotissement de ce quartier (peut-être aussi l'absence de concurrence), offrit des concessions plus vastes que dans la Vieille escale ; il permit aux établissements de s'étaler au lieu de s'élever.

Le local artisanal ou commercial s'ouvre largement sur la rue. Une cour spacieuse, contiguë aux locaux, permet l'entrée des véhicules et l'aménagement de hangars ou de seccos.

A l'arrière de la boutique et donnant sur le jardin d'agrément ou le potager, sont installés, au rez-de-chaussée, les locaux d'habitation. La plupart des maisons conçues sur ce type sont occupées par des Levantins.

Tout différents sont les quartiers résidentiels récents où le confort, l'esthétique, sont des considérations qui ont guidé leur aménagement.

#### 4°) LA VILLA MODERNE

La cité Ballabey est le type de cité résidentielle par excellence conçue pour rendre agréable le séjour des Métropolitains au Sénégal. Elle se présente, comme nous l'avons vu, sous l'aspect d'un immense parc aux arbres magnifiques, à l'ombre desquels ont été aménagées les villas avec leur cour, leur potager, leur jardin fleuri. D'après la forme et l'aspect de la maison, il est facile de dénombrer les séries identiques construites à la même époque.

Les plus anciennes ont été bâties en brique et couvertes de tuiles. Elles groupent deux ou trois logements : quelques marches permettent d'atteindre de part et d'autre de la villa, une petite véranda sur laquelle s'ouvrent les différentes pièces.

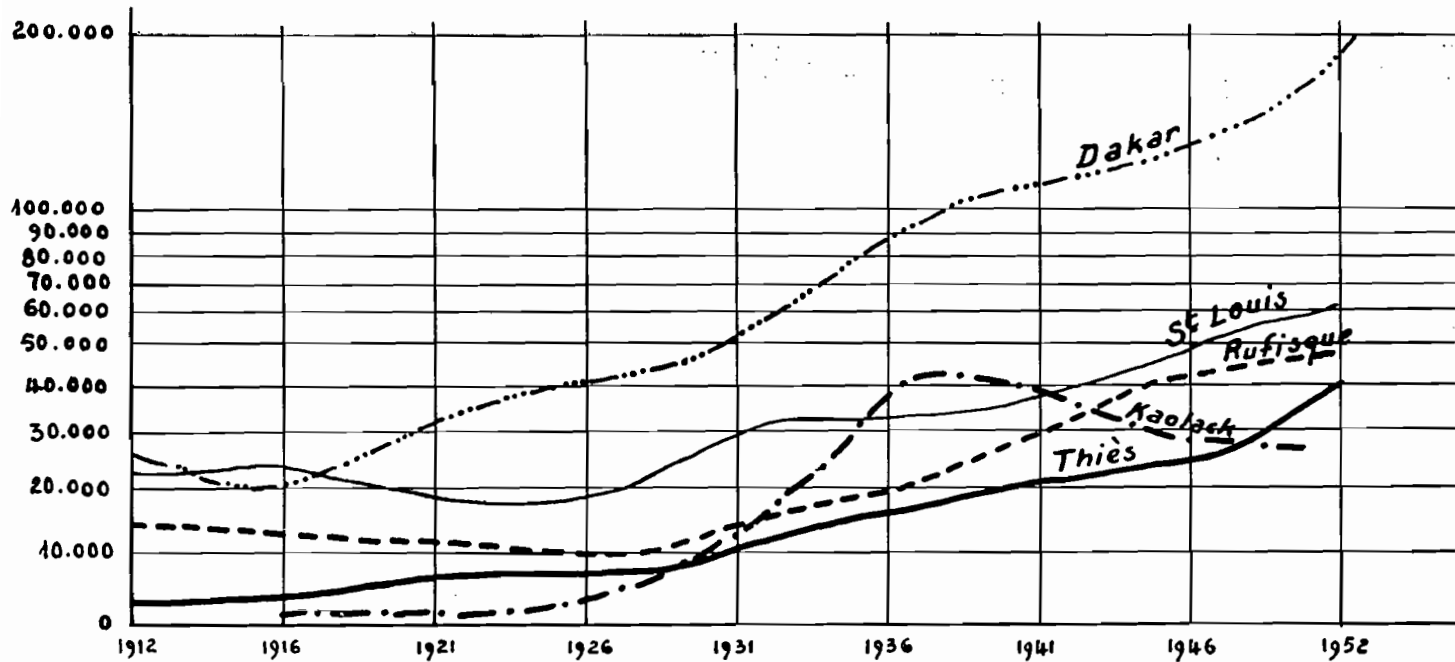


Les constructions récentes sont plus vastes, mieux aérées ; elles offrent des lignes plus simples. Dans les murs crépis de couleur claire, s'ouvrent de vastes baies vitrées protégées de la pluie, à la partie supérieure, par un écran de ciment. Les logements groupés deux à deux, permettent l'établissement d'un jardin semi-circulaire, spacieux.

Ce type de villa, construite pour un séjour prolongé du métropolitain, se retrouve, à quelques variantes près, dans les deux camps militaires et dans l'ensemble des locaux construits par l'administration ou par la compagnie Péchiney.

Cette description des différents types d'habitat est certes incomplète. De nombreux types intermédiaires nous font passer de la paillote à la case de banco, puis à la villa indigène avant d'atteindre la villa européenne.

Certains types d'habitat semblent se regrouper en quartiers, dans le quartier de Médina par exemple, où 98 % des cases sont construites en paille. Comment doit-on interpréter ce phénomène ? Est-il en relation avec un groupement racial ? fonctionnel ? L'étude de la démographie et de la structure ethnique et professionnelle permettra peut-être d'apporter une solution à ce problème.



**COURBES LOGARITHMIQUES DE L'EVOLUTION  
DEMOGRAPHIQUE DE QUELQUES VILLES D'A.O.F.**

(Fig. 5)

# ETUDE DEMOGRAPHIQUE ET ETHNIQUE DE LA VILLE

## ETUDE DEMOGRAPHIQUE

Avant d'étudier les différents problèmes ethno-démographiques, il semble nécessaire de préciser rapidement l'évolution démographique de la ville de Thiès, comparative-ment à quelques autres villes du Sénégal : Dakar, St-Louis, Rufisque, Kaolak et ainsi de la situer parmi celles-ci <sup>(1)</sup>.

Les villes sénégalaises prennent seulement une certaine importance économique à partir du début du xx<sup>e</sup> siècle. A cette époque, Dakar, St-Louis, Rufisque, ne dépasse pas chacune 20.000 habitants.

Nous examinerons l'évolution de ces cinq villes à partir de cette date (voir le graphique résumant cette évolution).

De 1910 à 1926, la courbe démographique des quatre villes (Dakar excepté) marque une certaine stagnation de la population : Dakar semble avoir accaparé toutes les possibilités du Sénégal aux dépens de Rufisque et de St-Louis principalement. Pendant cette période, Thiès s'est accru de 3.000 âmes (développement du camp militaire, création des ateliers du Thiès-Niger).

De 1926 à 1936, une poussée démographique affecte avec plus ou moins d'effets chacune des villes : Kaolak et Dakar ont une croissance spectaculaire, St-Louis et Rufisque se réveillent et s'accroissent chacune de 10.000 habitants. Thiès évolue plus lentement, elle atteint péniblement 15.000 âmes.

La dernière période de 1936 à 1953 accuse une progression parallèle de Dakar, Rufisque, St-Louis et Thiès. Seule

---

(1) Voir article paru dans les « Notes Africaines », oct. 52, p. 122 à 124, Evolution démographique de la ville de Thiès (en fonction de l'économie de la cité).

Kaolak perd de son importance et passe de 40.000 h. en 1936 à 35.000 h. en 1953. Dakar se développe rapidement, s'industrialise. Dès le début des hostilités, elle en fait bénéficier Rufisque, sa lointaine banlieue. St-Louis, par sa situation trop excentrique, ne bénéficie que légèrement de ce regain d'activité et s'accroît lentement. Kaolak, port de l'arachide, ne peut lutter contre Dakar, aux installations portuaires très modernes.

Pendant cette période, Thiès s'accroît elle aussi ; après le palier de 15.000 h. en 1936, elle atteint pendant la guerre le chiffre de 25.000 et de 39.000 âmes en 1953.

La courbe démographique de Thiès apparaît comme la plus lente, mais la plus régulière des cinq : elle ne connaît ni les stagnations pénibles de St-Louis et de Rufisque, ni les poussées rapides de Dakar et Kaolak, ni la déchéance récente de cette dernière. La courbe de Thiès offre une impression de stabilité qu'aucun événement quel qu'il soit n'a pu affecter sérieusement.

Thiès aujourd'hui occupe le 4<sup>e</sup> rang parmi les villes du Sénégal et groupe 39.000 habitants dont 36.050 autochtones (chiffre du recensement de 1953).

#### RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE

Les camps militaires, par leur composition presque essentiellement masculine, ont été éliminés de cette étude ; ils seront retenus chaque fois que ce facteur n'entrera pas en jeu dans l'interprétation des résultats <sup>(1)</sup>.

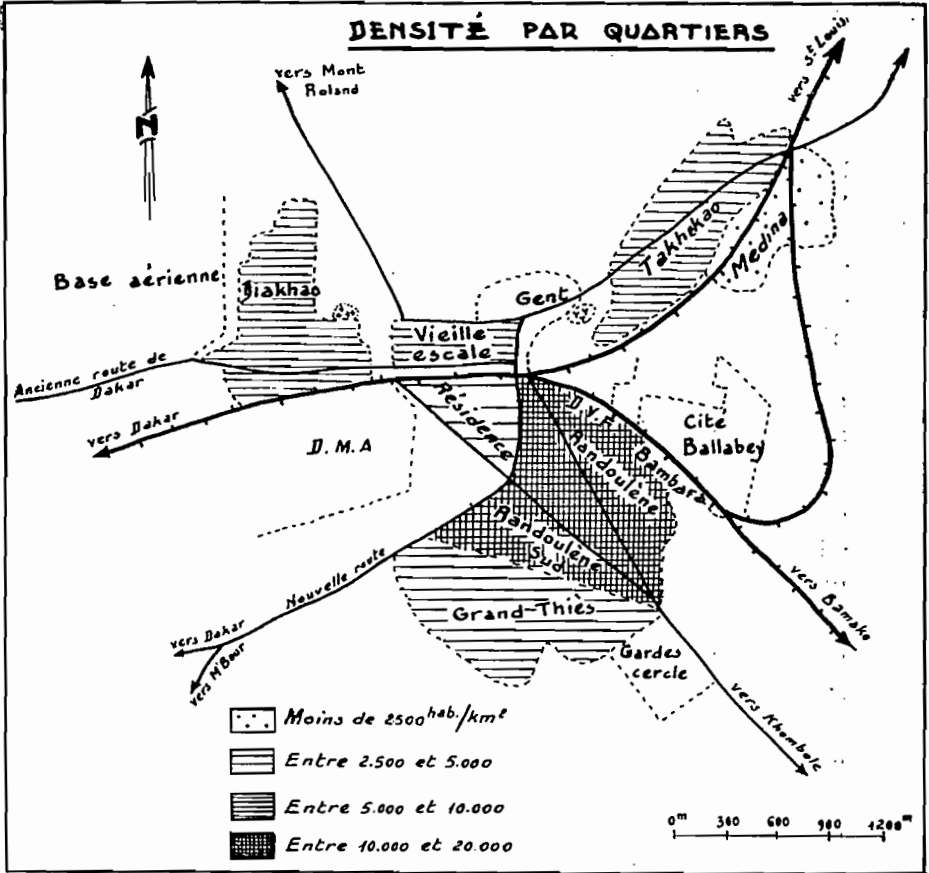
D'autre part, le dernier recensement de 1953 n'a porté que sur la population autochtone. Les données équivalentes pour les Européens n'ayant pu être obtenues, cette dernière étude sera par conséquent incomplète.

#### 1°) LES AUTOCHTONES

Ces restrictions signalées, l'examen de la carte des densités par quartiers (voir plan ci-contre), fait apparaître

---

(1) Sont compris comme bases militaires : le D.M.A., la Base aérienne, le Camp des gardes-cercle.



(Fig. 6)

une zone de peuplement important au centre de la ville, à proximité des ateliers du D.N. Elle correspond aux deux quartiers de Derrière la voie ferrée et de Randoulène, qui groupent respectivement 10.700 h./km<sup>2</sup> et 12.250 h./km<sup>2</sup>.

Les quartiers les plus excentriques sont moins denses et n'atteignent pas 10.000 h./km<sup>2</sup> : Vieille escale 7.900 <sup>(1)</sup>, Diakhao 8.750, Takhikao 9.700. Enfin ceux de la Résidence <sup>(1)</sup> et de Médina atteignent des chiffres inférieurs : 4.000 pour le premier et 2.040 pour le second <sup>(2)</sup>.

Les ateliers du D.N. apparaissent comme le centre attractif de peuplement. L'ouvrier se loge de préférence à proximité de son travail. Les quartiers de Derrière la voie ferrée et de Randoulène, situés non seulement près de la cité industrielle, mais aussi à l'entrée de l'unique passage à niveau qui donne accès à l'intérieur de l'enceinte, se sont gonflés plus densément que Takhikao. Ce dernier, plus proche des ateliers que les deux précédents, ne bénéficie pas d'une voie d'accès direct vers ce lieu de travail. Cette raison paraît essentielle pour expliquer l'absence de forte densité.

Les quartiers de Grand-Thiès et Diakhao apparaissent comme des types marginaux qui, par une transition insensible, passent du type urbain au type rural, au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville.

Les deux quartiers : Résidence et Vieille escale, comme nous l'avons vu plus haut, sont deux quartiers à activité européenne : le premier mi-administratif, mi-commercial, le second essentiellement commercial. L'indigène y habite moins nombreux.

Médina, qui offre une densité relativement faible, apparaît sous cet angle soit comme un quartier urbain en formation, soit comme quartier à prédominance rurale. L'étude faite précédemment sur l'habitat nous fait penser à un groupement rural.

---

(1) Ne sont pas comptés les Européens, ce qui donnerait une densité globale sensiblement supérieure.

(2) Densité obtenue à Poto-Poto et Bacongo, 10.000 hab./km<sup>2</sup> et 7.500 hab./km<sup>2</sup> à Dolisie (A.E.F.), in Documents et Statistiques, t. XI, mars 54 (p. 25).

L'étude des groupes d'âge ne permettra pas de donner toutes les précisions désirées. Le recensement ne comporte que trois groupes d'âges : plus de quatorze ans, entre un et quatorze ans, moins d'un an.

Les 36.050 autochtones qui se groupent à Thiès se répartissent en 18.292 hommes et 17.758 femmes. Le taux de répartition des sexes donne une légère prédominance à l'élément masculin : 51 %. Dans une ville relativement récente comme Thiès, cette supériorité numérique d'éléments masculins apparaît normale : les travailleurs ruraux qui cherchent de l'embauche en ville viennent seuls en général ; d'autre part, la domesticité autochtone est presque essentiellement masculine.

Mais, si nous éliminons de ce total les éléments militaires, nous obtenons sur un total de 33.832 individus, 16.384 hommes et 17.448 femmes. La prédominance féminines est nette, 52 % au total <sup>(1)</sup>.

Ce chiffre paraît en contradiction avec ce qui a été dit plus haut, et se rapproche de celui des villes européennes (à Paris, le pourcentage féminin varie entre 53 et 54 % du total).

Pour l'explication de cette apparente contradiction, il faut invoquer deux facteurs : le niveau social, la tradition et la religion musulmane.

L'ouvrier de la ville reçoit un salaire relativement plus important qu'à la campagne. D'autre part, nous verrons plus loin que 90 % des autochtones thiessois sont musulmans, cette religion leur permet d'épouser plusieurs femmes ; la tradition ancienne ne s'opposant pas à la polygamie, le sort de la femme à la campagne étant particulièrement pénible, celle-ci n'hésitera pas, après le versement de la dot, à venir grossir le nombre des épouses du mari (on sait aussi que la richesse d'un homme se juge au nombre de ses femmes).

---

(1) Ziguinchor, prédominance masculine : 53 %  $\frac{8.266 \text{ h.} \times 100}{15.618 \text{ (total)}}$

Poto-Poto (A.E.F.) = 59 % d'hommes.

Documents et statistiques F.O.M., mars 1954 (p. 13 et 26).

Peut-être doit-on invoquer aussi une certaine stabilité dans les possibilités de travail qui permet aux familles de se fixer plus solidement à Thiès ?

Le rapport des groupes d'âge d'enfants n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la population totale, nous donne les chiffres de 31 % pour l'élément féminin, et 33 % pour l'élément masculin, soit une moyenne de 32 %. Il apparaît légèrement supérieur à celui de Lagos en Nigéria : 31 %, Diourbel 25 % <sup>(1)</sup>, Ziguinchor 31 % <sup>(2)</sup>.

Comme nous ne connaissons pas le nombre de naissances annuelles à Thiès, nous pouvons approcher indirectement le chiffre du taux de natalité en faisant le rapport du nombre des enfants âgés de moins d'un an à la population globale. *Ce pourcentage sera inférieur à la réalité par le fait que seuls seront comptés ici les enfants survivants à la date du recensement* ; sera éliminée la presque totalité des enfants qui décèdent avant un an. Ce taux ainsi calculé, qui, pour ces raisons, demeure inférieur à celui de la natalité réelle, atteint à Thiès 40 0/00 <sup>(3)</sup>.

L'étude des mariages et divorces a été impossible à réaliser. Ces cérémonies sont en général pratiquées sous le régime coutumier, par conséquent ne sont soumises à aucune obligation d'inscription au registre d'état-civil.

Celle de la mortalité porte sur 5 années : 1928-29, 38-39, 48 <sup>(4)</sup>. Malgré les lacunes sérieuses qui l'entachent, cette étude nous donnera une idée de l'évolution de la mortalité dans la ville. L'âge moyen des décès paraît avoir

---

(1) In Commune mixte de Diourbel, recensement de 1951, Serv. Statist. A.O.F., p. 11.

(2) In Documents Statistiques F.O.M., mars 1954, p. 14.

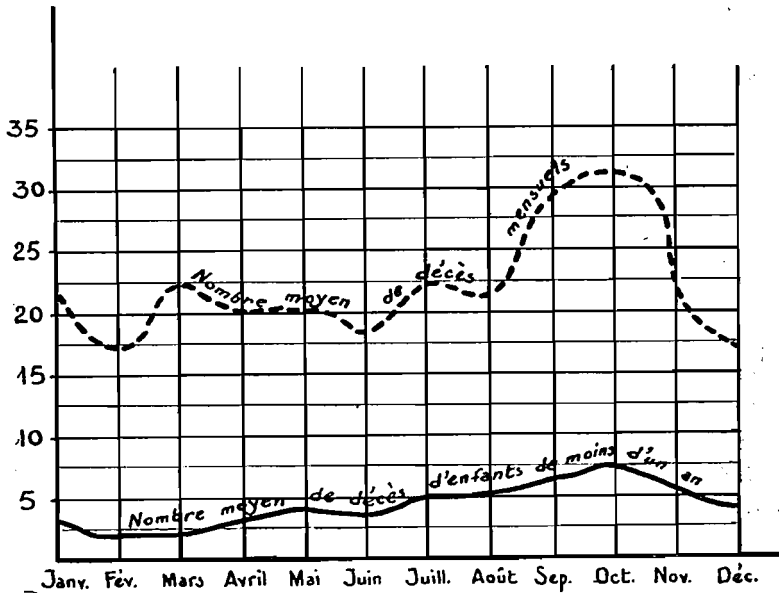
(3) CHEVALIER : In Revue Population, oct.-déc. 1952 : Madagascar, population et ressources, p. 692, il suppose pour la grande île un taux de natalité voisin de 44 0/00.

(4) Le choix de ces cinq années avait été fait dans le but de comparer l'âge moyen des décès dans les trois dernières décades. Malheureusement, les registres de 1949 n'ont pu être communiqués. Le choix des décades se terminant par 8 ou 9 a été motivé par le fait que ces registres étaient à peu près intacts : les autres étaient en partie détruits par les termites. Cette étude porte sur l'examen de 1.267 cas.



légèrement augmenté de 1928 à 1948 : il passe de 29 ans en 1928 à 30 ans en 1938 et 32 en 1948 (1).

La moyenne du nombre des décès mensuel varie du simple au double au cours d'une année (voir les courbes ci-jointes). La courbe des moyennes mensuelles marque une certaine stabilité de janvier au mois d'août, un gonflement sérieux avec maximum en octobre, puis chute brusque en fin d'année. Le facteur climatique combiné à un régime alimentaire, plus ou moins déficient, ne sont pas étrangers à ces variations annuelles de la mortalité. Pendant la période sèche qui s'étale de décembre à juin, la moyenne des décès se stabilise aux environs de 20, elle coïncide à la période d'abondance. La mortalité s'accroît fortement d'août à novembre.



(Fig. 7)

Elle correspond au milieu et à la fin de la saison des pluies. La déficience alimentaire commence à jouer à partir de juillet : raréfaction du mil et du riz, mais surtout renchérissement de ces deux produits. Les déficiences provoquées sur l'organisme dès juillet pourrait entraîner avec

(1) Encore ne faut-il attacher à ces chiffres qu'une valeur toute relative : à l'exception des enfants, l'âge du défunt est connu à 10 ans près.

retard et en combinaison avec le climat débilitant une recrudescence de la mortalité générale.

Le pourcentage du nombre des enfants décédés avant un an au total des décès passe de 12 % en janvier à 18 % en juin et atteint 24 % en août et décembre. La mortalité infantile apparaît comme facteur important de l'abaissement général de l'âge moyen des décès : 20 % au moins des décès concernent les enfants âgés de moins d'un an (moyenne calculée sur nos 5 années) ; il n'avait pas diminué en 1948 <sup>(1)</sup>.

Cette étude démographique des éléments autochtones peut se résumer en trois points :

- 1°) Prédominance des femmes sur celui des hommes ;
- 2°) Natalité élevée ;
- 3°) Mortalité infantile importante.

## 2°) LES EUROPÉENS

Le groupement des européens et assimilés comptait en 1951, 2.709 individus. Si ce chiffre n'a guère varié depuis cette date, il formerait maintenant le 1/8<sup>e</sup> de la population thïessoise.

La colonie européenne vit principalement dans les deux camps militaires, la Vieille escale, le quartier de la résidence, la Cité Ballabey. Quelques familles de sous-officiers ont été obligées de se loger dans les quartiers indigènes de Derrière la voie ferrée et de Diakhao.

Les 2.709 européens et assimilés se répartissent en 844 femmes et 1865 hommes. En d'autres termes, la colonie blanche compte 69 % d'éléments masculins <sup>(2)</sup>.

---

(1) Mortalité infantile :  
nombre de décès des enfants de moins d'un an.

nombre de naissances (vivantes) pendant la même période.

(2) La population européenne offre une proportion énorme de militaires, soit 1.279 (familles comprises), soit 60 % du total, 18,5 % ont embrassé la fonction libérale, 12 % vivent au D.N. et 5,5 % sont fonctionnaires.

Si, de ce total, nous ventilons les chiffres de la population des bases militaires, le nombre des civils atteint 980 et se répartissent en 473 hommes et 407 femmes : soit 58 % d'éléments masculins.

enfants de moins de 20 ans

Le rapport \_\_\_\_\_ donne le population totale correspondante chiffre de 33 % (à Paris, il était de 34,7 % en 1901, il s'est abaissé à 30 % en 1952 <sup>(1)</sup>, le nombre élevé de jeunes n'ayant pas atteint l'âge de 20 ans (en dépit de leur nombre restreint dans les tranches de 12 à 20 ans) par rapport à la population globale ne peut s'expliquer que par l'inexistence presque complète des groupes ayant dépassé 60 ans. L'agent du D.N. ne prend pas sa retraite à Thiès. Cette carence de personnes âgées compense et au-delà le nombre de jeunes absents de l'escale entre 12 et 20 ans.

Dans l'impossibilité matérielle de procéder à une étude démographique complète de la colonie européenne, nous nous limiterons à l'examen du groupe vivant au D.N. Cette étude ne donnera peut-être pas le reflet exact de la physionomie démographique des Européens vivant à Thiès. Les conditions d'installation offertes par exemple aux agents du D.N. favorise la vie familiale (plus difficilement réalisable dans les secteurs privés).

Ces restrictions admises, il semble cependant que les problèmes généraux demeurent, grosso modo, identiques à ceux présentés par la colonie européenne de la ville entière. (Voir fig. 8, p. 68.)

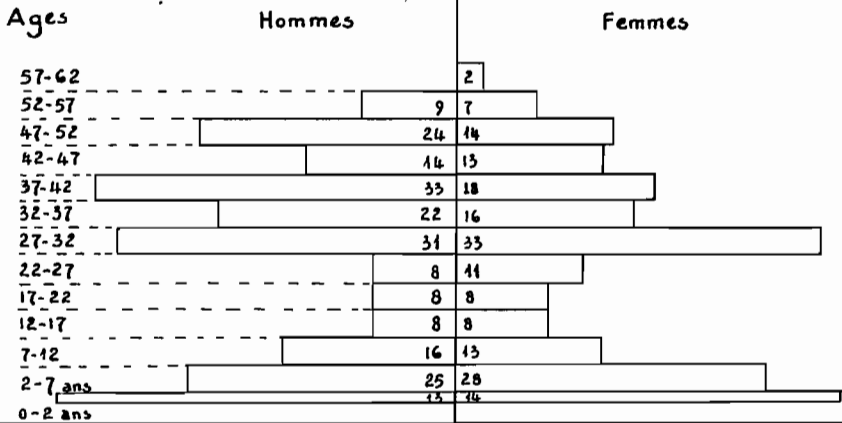
En octobre 1952, les 140 agents du D.N. et leur famille formaient un ensemble de 398 européens. Parmi les 140 agents, 15 seulement étaient célibataires. L'examen de l'origine de ces agents donne (sur 120 cas étudiés), 24 originaires du Sud-Ouest, 20 de la région parisienne, et 15 respectivement du Nord et de l'Est.

---

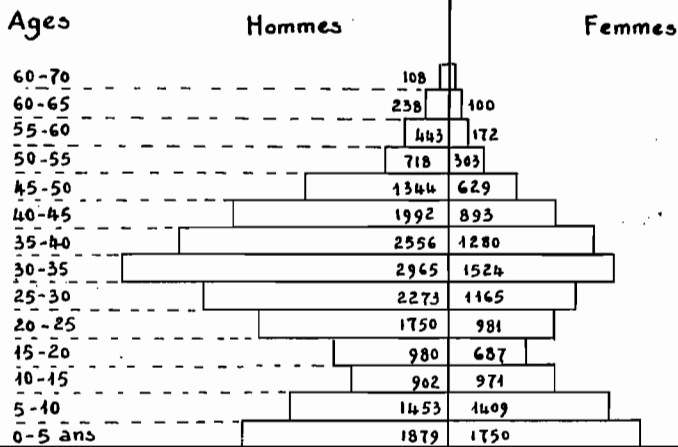
(1) 1901. *ENSEE* in premiers résultats du recensement de 1946 (éd. 1948).

1952. *Rev. Population*, oct.-déc. 1952 (p. 725)

**PYRAMIDES DES AGES DES EUROPEENS  
VIVANT AU D.N. ET DE L'ENSEMBLE DES EUROPEENS  
D'A.O.F.**



**1952. Européens vivant au D.N. Thiès**



**1946. Ensemble A.O.F. Européens**

L'examen des courbes d'âge de la colonie européenne des cheminots thiessois, indique un nombre de femmes inférieur à celui des hommes. La forme de ces pyramides est approximativement identique, avec une légère supériorité numérique des femmes dans les groupes d'âge : 57-62 ans et 22-32 ans ; si la première tranche apparaît comme une anomalie, on peut expliquer la supériorité numérique de la seconde tranche, par le fait que dans la majorité, les ménages métropolitains qui ont accepté de venir travailler aux ateliers du D.N., sont jeunes ; d'autre part, dans un foyer, la femme est en général moins âgée que son mari : d'où le décalage dans la tranche 22-32 ans.

La pyramide des âges du groupe européen du D.N. présente donc une base large, un étranglement qui correspond aux classes d'âge 12-27 ans : après leur sortie de l'école primaire, les enfants partent à Dakar ou en France pour la poursuite de leurs études ou l'apprentissage d'un métier.

La comparaison de cette pyramide avec celle donnée par l'ensemble des européens vivant en A.O.F. en 1946 n'indique pas de différences notables : la forme générale est la même : base large, étranglement entre 10 et 20 ans. Seule la disproportion hommes/femmes est plus accusée : l'élément masculin représente dans cette dernière 62 % du total.

La pyramide des âges du milieu européen du D.N. est dans la norme des choses : en pays tropicaux, elle offre toujours une base large (ménages jeunes et féconds), étranglement entre 10 et 20 ans (retour à la Métropole pour études), nouvel épanouissement entre 20 et 45 ans (établissement des ménages en pleine force de travail), enfin coupure brutale à partir de 55 ans : rares sont ceux qui demeurent dans les pays tropicaux pendant leur retraite.

### ETUDE ETHNIQUE

Dans cette dernière partie, l'étude portera sur la répartition ethnique dans les différents quartiers de la ville, et sur les problèmes qui peuvent se poser entre le groupe ethnique et la fonction, entre la profession et le groupement social du quartier.

QUARTIER — PROFESSION

	Cultivateur	Maçon	Mécanicien	Commerce	Trav. manuels (manœuvres) gardiens.	Maitrise Direction
Médina O .....	7,5 %	0,8 %	0,8 %	5 %	140 = 14 %	7 = 0,7 %
Médina E .....	9 %	1 %	0,5 %	3 %	66 = 16 %	—
Takhikao O .....	4 %	2 %	2 %	5,5 %	148 = 13,4 %	7 = 0,6 %
Takhikao E .....	4 %	1 %	1,8 %	4,5 %	462 = 14 %	41 = 1,7 %
Randoulène .....	2 %	1,6 %	1,2 %	4,5 %	1156 = 16 %	97 = 1,3 %
Gd. Thiès .....	6 %	1,6 %	1,1 %	4,5 %	1111 = 15 %	61 = 0,8 %
Derrière la v. f. ....	2 %	1,4 %	2,3 %	2,5 %	1162 = 16 %	118 = 1,6 %
Mission (Vieille Escale) .	6 %	0,7 %	1 %	10 %	196 = 13 %	33 = 2 %
Résidence .....	4 %	2,6 %	—	1 %	60 = 11 %	20 = 3,7 %
Diakhao .....	2 %	2,4 %	1,2 %	4,2 %	486 = 14 %	23 = 0,6 %

Avant d'entrer dans le sujet, il est nécessaire de souligner que dans les chiffres qui seront soumis ici, le nombre des Wolof sera exagéré. Un nombre important d'individus appartenant à d'autres groupes ethniques se font dénommer wolof parce qu'ils parlent cette langue, parce qu'ils vivent depuis longtemps dans le pays, parce que la « cote » raciale wolof est très prisée parmi eux.

Le tableau ci-contre : Quartier - profession donne le pourcentage des activités professionnelles exercées dans un même quartier. Ce pourcentage a été calculé non en fonction des éléments capables d'exercer ce métier, mais par rapport à *la population globale*. Ce qui explique les chiffres relativement faibles.

D'après ce tableau, Médina Est et Ouest abrite principalement des agriculteurs : 7,5 et 9 %, mais aussi des travailleurs manuels (manœuvres, gardiens).

Takhikao Est et Ouest apparaît nettement moins rural : 4 % de cultivateurs ; par contre, les autres fonctions urbaines se répartissent d'une façon relativement identique parmi les habitants.

Randoulène et Derrière la voie ferrée, placés à proximité des ateliers du D.N. forment les deux quartiers les plus denses de la ville, avons-nous vu. Ils sont aussi les plus urbanisés : 2 % seulement de cultivateurs y habitent ; par contre, 16 % de manœuvres ainsi que quelques agents de maîtrise ou de direction (chef d'équipe, de bureau...) y vivent. C'est dans le quartier de Derrière la voie ferrée que la forte proportion de mécaniciens se trouve réunie : 2,3 %.

Grand-Thiès comme la Vieille escale (dénommée « Mission » lors du recensement) sont déjà plus ruraux : 6 % de cultivateurs y vivent dans chacun d'eux. Le commerce est très actif dans l'ancienne escale : 13 % de ses habitants autochtones ont embrassé cette profession ; elle est aussi un quartier résidentiel pour les agents supérieurs : 2 % ; ce chiffre est cependant plus élevé dans le quartier de la résidence : il atteint 3,7 %, mais il abrite aussi une forte proportion de maçons : 2,6 %.

GROUPES ETHNIQUES — QUARTIER

	Wolof	Toucou- leur	Bambara	Sérère	Peul	Moure	Sarakolé	Khassonké	
Médina O. ....	81 %	6 %	1,8 %	2,6 %	3,2 %	1,8 %	1,8 %	—	1.367 hab.
Médina E. ....									
Takhikao E. ....	76 %	4,2 %	6 %	1,5 %	1,3 %	1 %	1 %	2 %	1.099 hab.
Takhikao O. ....	86 %	4,6 %	1,8 %	1,2 %	1,1 %	0,9 %	0,5 %	0,6 %	3.317 hab.
Randoulène ....	74 %	10 %	2,8 %	2 %	3 %	1,3 %	1,2 %	0,5 %	7.349 hab.
Gd. Thiès ....	70 %	8,2 %	3,8 %	7 %	3,5 %	1,3 %	1,1 %	0,6 %	7.482 hab.
Derr. l. v. f. ....	58 %	10 %	15 %	1 %	1,4 %	2,4 %	4 %	3 %	7.218 hab.
Mission (Vieille Escale) .....	52 %	7 %	—	24 %	2 %	5,2 %	—	—	1.543 hab.
Résidence .....	40 %	11 %	—	40 %	—	—	—	—	539 hab.
Diakhao .....	51 %	12 %	8,6 %	8,5 %	4 %	1 %	8 %	1 %	3.504 hab.



Diakhao offre un équilibre professionnel sans prédominance d'aucun élément. Cet aperçu confirme bien dans ses grandes lignes les divisions que l'étude sur l'habitat avait permis de déceler : Médina, quartier rural, Grand-Thiès, mi-rural, mi-urbain ; Derrière la voie ferrée et Randoulène, centres les plus urbanisés, Résidence et Vieille escale, réservés aux fonctionnaires, agents de maîtrise et commerçants.

Existe-t-il des groupements ethniques à l'intérieur de ces différents quartiers ? En d'autres termes, peut-on déceler dans les quartiers une certaine prédominance ethnique quelconque ?

Le tableau ci-contre résume les résultats de cette enquête.

Les Wolof sont nombreux dans les quartiers ruraux de Médina et de Takhikao. Le groupe soudanais (Bambara, Sarakolé, Khassonké) s'est rassemblé près du chemin de fer, au Sud. Les Toucouleur préfèrent les quartiers de la Résidence et de Diakhao, tandis que le Sérère est nombreux dans le centre (Résidence, Vieille escale) et près de ses champs : Grand-Thiès, Diakhao (près du village sérère-none de Ngent) ; le Maure, enfin, vit surtout dans la Vieille escale et à Diakhao.

Le rassemblement de ces divers groupes ethniques dans certaines parties de la ville peut avoir pour origine une sorte d'auto-défense de l'intégrité des coutumes, un besoin d'entr'aide entre gens de même région. Mais peut-être existe-t-il aussi une certaine vocation professionnelle commune qui attire vers un même point les éléments d'un groupe pour la pratique d'une même profession : proximité du lieu de travail, par exemple...

Examinons sous cet angle les rapports qui peuvent exister entre la race et la profession ; le tableau ci-joint résume les résultats de cette étude.

---

(1) Tous les chiffres que nous donnons ici ont été calculés d'après les données du recensement de 1953. Documents mis à notre disposition par les Services de la Statistique de la F.O.M., rue Oudinot.

### Relation entre le Groupe ethnique et la FONCTION

Groupe	Cultivateur N = 1.288			Tisserand N = 86			Boy N = 300			Maçon N = 524		
	Nbre = n	% Gl.	% Rel.	Nbre = n	% Gl.	% Rel.	Nbre = n	% Gl.	% Rel.	Nbre = n	% Gl.	% Rel.
Ouolof ..... N <sub>i</sub> = 23.624	757	61 %	3 %	18	20 %	0,08 %	162	60 %	0,7 %	395	75 %	1,7 %
Toucouleur N <sub>i</sub> = 3.356	71	6 %	2 %	60	70 %	1,8 %	29	10 %	0,9 %	31	6 %	1 %
Bambara ... N <sub>i</sub> = 2.447	60	5 %	2 %				19	6 %	0,8 %	28	5 %	1 %
Sérère ..... N <sub>i</sub> = 1.836	233	18 %	12 %				31	11 %	1,7 %	45	8 %	2,4 %
Peul ..... N <sub>i</sub> = 1.100							16	5 %	1,4 %			
	Forgeron N = 224			Travailleur Manuel non spécialisé N = 530			Maitrise et ouvrier qualifié N = 562					
	Nbre = n	% Gl.	% Rel.	Nbre = n	% Gl.	% Rel.	Nbre = n	% Gl.	% Rel.			
Ouolof ..... N <sub>i</sub> = 23.624	174	78 %	0,7 %	263	50 %	1 %	309	66 %	1,3 %			

Toucouleur ... N <sub>1</sub> = 3.356				69	13 %	2 %	67	12 %	2 %			
Bambara ... N <sub>1</sub> = 2.447	18	8 %	0,7 %	86	16 %	3,5 %	23	5 %	1 %			
Sarakolé ... N <sub>1</sub> = 650	9	4 %	1,5 %	22	4 %	3,3 %						
Khassonké N <sub>1</sub> = 380	8	3 %	2,1 %									
Sérère ..... N <sub>1</sub> = 1.836				61	11 %	3,3 %	10	2 %	0,5 %			

	Commerce N = 1.456			Boucherie N = 88			Police, gendarmerie N = 274					
	Nbre = n	% Gl.	% Rel.	Nbre = n	% Gl.	% Rel.	Nbre = n	% Gl.	% Rel.			
Ouolof ..... N <sub>1</sub> = 23.624	600	40 %	2,5 %	47	53 %	0,2 %	109	40 %	0,4 %			
Toucouleur N <sub>1</sub> = 3.356	64	4 %	2 %				85	30 %	2,5 %			
Bambara ... N <sub>1</sub> = 2.447	43	3 %	1,8 %				17	6,5 %	0,7 %			
Maure ..... N <sub>1</sub> = 353	202	13,5 %	23 %	38	40 %	4,5 %						

$$\% \text{ Gl} = \text{pourcentage général} = \frac{n}{N} \times 100 ; \quad \% \text{ Rel} = \text{pourcentage relatif} = \frac{n}{N_1} \times 100$$

Le Wolof, et surtout le Sérère, est demeuré cultivateur : 12 % de ces derniers le sont demeurés, bien que vivant à Thiès, contre 3 % de Wolof. Ceci explique la situation de leur habitat dans les zones marginales et la vocation agricole des quartiers de Médina et de Grand-Thiès. (Il faut mentionner que le repli, par voie d'autorité, du village de Wango à Grand-Thiès a accru encore le nombre de ses agriculteurs.)

Le tisserand est presque essentiellement toucouleur : plus de 70 % des artisans qui exercent ce métier appartiennent à ce groupe. Le forgeron est souvent soudanais (Bambara, Sarakolé, Khassonké). Ceci explique leur rassemblement près de la voie ferrée, proche de leur lieu de travail : les ateliers du D.N.

Le Sérère est aussi maçon : 2,4 % d'entre eux ont embrassé ce métier ; il est manœuvre comme le Bambara (3,3 % et 3,5 %). Il est boy ainsi que le Peul. Ce dernier ne semble pas avoir une vocation spéciale pour un métier déterminé.

Par contre le Maure est commerçant : 23 % d'entre eux pratiquent cette profession ; il est aussi boucher (non le Maure lui-même, comme le mentionne le recensement, mais son ancien esclave : le pourogne, métis de Noir et de Maure) : 4,5 % d'entre eux travaillent à ce titre. Le nombre important de Maures commerçants et bouchers explique leur densité dans les quartiers de la Vieille escale (commerçant) et de Diakhao (proche des abattoirs de la ville).

Peut-on après cet examen rapide parler de vocation professionnelle des quartiers et des groupes ethniques ? Le problème ne peut être tranché d'une façon précise : Médina possède un pourcentage important d'agriculteurs, mais aussi de travailleurs manuels non spécialisés. L'ancienne escale groupe de nombreux commerçants autochtones, en même temps que de non moins nombreux manœuvres. Les quartiers de Randoulène et de Derrière la voie ferrée sont surtout formés semble-t-il par une masse

importante d'ouvriers du D.N. Aucun quartier n'apparaît donc nettement attaché à un genre d'activité unique.

En est-il de même pour les individus appartenant au même groupe ethnique ? Le Wolof, le Peul, le Toucouleur, et, dans une certaine mesure, le Sérère, s'adaptent à tous les métiers. Le Soudanais paraît cependant prédisposé aux travaux sur fer, mais il est nombreux parmi les travailleurs manuels non spécialisés. Seul, le Maure paraît nettement voué au commerce et aux travaux de boucherie, comme le Toucouleur est prédisposé au métier de tisserand.

Ainsi, Thiès ne peut être cloisonné en un certain nombre de secteurs qui posséderaient des fonctions et des groupes ethniques propres. La proximité du travail, le rang social, dans une certaine mesure, plus que les affinités ethniques, semblent avoir présidé à la répartition des établissements humains dans la ville.

Thiès apparaît, après cette étude descriptive, sous l'aspect d'une ville coloniale d'un type un peu spécial, si on la compare aux villes africaines administrées par les Britanniques ou les Belges <sup>(1)</sup>.

La ségrégation ici est imparfaite : les quartiers de la Résidence et de la Vieille Escale (où vivent près d'un millier de Blancs) groupent respectivement 539 et 1.543 autochtones.

Les quartiers indigènes primitivement rejetés à la périphérie, se rapprochent progressivement des quartiers européens. Parfois, ils y sont déjà accolés : Randoulène-Résidence.

Une partie de la population européenne, par manque de locaux d'habitation, est obligée de vivre dans quelques petites maisons construites dans les quartiers indigènes : Diakhao, Randoulène, Grand-Thiès <sup>(2)</sup>.

---

(1) J. DRESCH : « Les villes congolaises », in *Revue de Géographie Humaine et d'Ethnologie*, n° 3, juil.-sept. 1948.

(2) Voir à ce sujet G. SAUTERRE : *Aperçu sur les Villes africaines du Moyen-Congo* in *l'Afrique et l'Asie*, n° 14, 1951.

Sa population autochtone n'a pas rompu avec la terre comme l'a indiqué la forte proportion d'agriculteurs dans certains quartiers.

L'équilibre constaté dans l'évolution de la ville de Thiès tient surtout à la lenteur de la mise en place du système économique et social. Cette évolution lente a permis à un certain nombre de familles indigènes leur adaptation à la vie semi-urbaine de l'escale. Elles ont conservé leur mode de vie, leurs coutumes et leur habitat traditionnel, ou plus souvent elles l'ont adapté aux conditions de leur vie nouvelle. Le dépaysement des nouveaux arrivés n'est plus aussi brutal que dans le camp aménagé par les mines du Congo belge, par exemple. Une sorte d'acclimatation lente par l'ambiance du milieu qui rappelle à peu de chose près celui du village, amortit le choc psychologique et incite le nouvel arrivant à se stabiliser dans la ville et à y faire souche.

Thiès n'apparaît donc pas comme une ville où de « nombreux indigènes sont venus s'agréger aux Blancs en se libérant des contraintes de brousse » (2) mais, et en cela elle affirme bien sa qualité de cité urbaine, elle offre un fond de population autochtone stabilisé qui vit dans la ville depuis de nombreuses années et a fait souche sans esprit de retour au village.

Les développements qui vont suivre permettront, dans une certaine mesure, d'entrevoir le comportement des groupes autochtones à l'intérieur de chacun des secteurs économiques de la cité.

L'importance de Thiès provient donc de trois fonctions principales : militaire, commerciale, industrielle, autour desquelles gravitent les fonctions secondaires : artisanale, religieuse, éducatrice et administrative.

Si le « secret militaire » interdit de donner certaines précisions, il sera permis cependant en nous appuyant

---

(2) J. DRESCH : « Les villes congolaises », p. 4.

sur les renseignements recueillis auprès des autorités du D.M.A., de connaître dans quelle mesure les groupements humains et l'économie des deux camps militaires s'intègrent dans la vie de l'escale.

Les fonctions commerciale, artisanale, et industrielle formeront le centre principal de cette étude. Chaque partie sera divisée intérieurement en deux sections : l'une consacrée à l'étude économique, l'autre à l'étude humaine.

Les fonctions spirituelles (religieuses et scolaires) et administratives compléteront ce tableau d'ensemble.

## LES FONCTIONS

---

### 1<sup>o</sup>) LES BASES MILITAIRES

Les deux camps militaires: D.M.A. et Base aérienne, forment deux groupements humains identiques. Leurs organisations administratives et sociales sont très complètes et font présumer une société d'un type tout à fait particulier. L'organisation administrative, qui n'offre ici qu'un intérêt secondaire, ne sera pas décrite dans cette étude. Par contre, la structure sociale fera l'objet d'une description aussi complète que possible.

Au temps de la conquête, jusqu'à la période précédant la grande guerre, le militaire venait dans nos Territoires d'Outre-Mer, en « célibataire ». Les premières habitations pour familles d'officiers furent construites au camp Faidherbe dès 1911. Elles étaient à étage et possédaient aux environs immédiats une cour, un jardin d'agrément et un potager. Une seconde série de pavillons sans étage furent bâtis entre 1941 et 1947.

Actuellement, une centaine de familles européennes (109 en 1952) sont logées à l'intérieur du D.M.A. Ces aménagements se révèlent encore insuffisants : trente quatre ménages sont installés dans la ville même.

Parallèlement, quatre vingt une familles africaines vivent dans la base militaire.

En 1952, le camp Faidherbe compte deux cent vingt quatre foyers dont cent quarante trois métropolitains, cent quatre vingt quinze enfants appartiennent aux métropolitains et cinquante sept seulement aux autochtones.

En 1950, une école primaire publique est ouverte au D.M.A. (à la même époque, une école était ouverte aussi à la base aérienne). Elle reçoit dans deux classes une soi-



xantaine d'élèves appartenant aussi bien aux familles des militaires qu'aux civils de l'escadre. En 1951, un jardin pour enfants de 3 à 5 ans a été placé sous la surveillance d'une monitrice, laquelle dépend du Service Social des Troupes en A.O.F. De vastes terrains de jeux ombragés ont été mis à leur disposition.

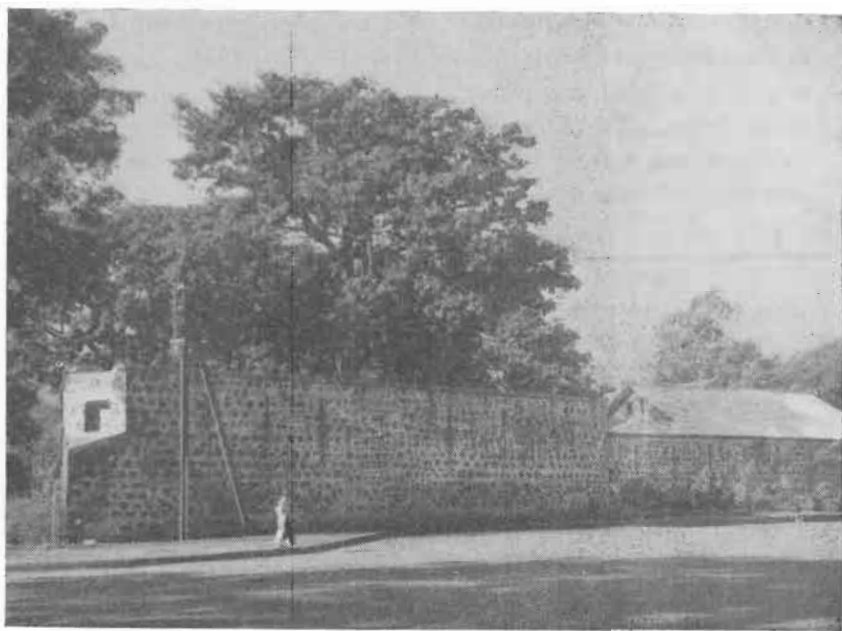
Les Services sociaux, sous le contrôle des médecins militaires, viennent en aide d'une part à tous les hommes sous les armes, mais aussi aux employés civils et aux familles. Une infirmerie, un pavillon pour malades, fonctionnent depuis de nombreuses années. Seule la base aérienne possède, depuis 1951, une maternité.

Chaque camp possède un foyer militaire double, l'un est réservé aux Européens, l'autre aux Africains. Des salles de lecture, de jeux, une bibliothèque, un bar, ont été aménagés à cet effet. Un cinéma parlant offre chaque semaine, en plein air, deux séances récréatives.

Les installations sportives n'ont pas été négligées : si la piscine de la base aérienne a été installée à l'intérieur du camp, celle du D.M.A. a été créée à 6 km en dehors de la ville. Elle est alimentée par une source pérenne. Des installations annexes sont en cours de réalisation (piste de danse, bar, cabines...). Dans les camps eux-mêmes, des stades, des courts de tennis, de volley-ball ont été aménagés.

Le relatif éloignement des deux bases militaires du centre de la ville a nécessité l'organisation d'un service de cars. Il assure régulièrement le transport des enfants qui habitent la ville et fréquentent l'école du camp. Il permet aussi certaines sorties organisées : promenades du dimanche à la plage et à la piscine. Ils assurent chaque samedi le transport des militaires et de leur famille aux différents cinémas de la ville.

Le D.M.A. possède un jardin potager aménagé à proximité de sa piscine. Il est entretenu par une équipe permanente de soldats au repos qui logent à proximité dans un campement. Des primeurs et des fruits sont ainsi obtenus à peu de frais et permettent d'améliorer l'ordinaire.



(Photos Savonnet - Clichés I.F.A.N.)

#### Le réduit Faidherbe

En dehors de cet embryon de plantation, le camp est ravitaillé par des achats extérieurs effectués en grande partie dans l'escale même.

Une coopérative de consommation avait été créée dans chacun d'eux pendant la guerre, une seule fonctionnait encore en 1953, mais avec difficultés ; celle du D.M.A. a cessé ses ventes depuis 1952. Aujourd'hui, chaque famille de militaire fait la majeure partie de ses achats dans les magasins de l'escale. La création de la coopérative répondait à la nécessité de pallier temporairement la pénurie de marchandises pendant les hostilités.

Des contrats lient quelques grossistes et producteurs de l'escale aux services de l'Intendance. C'est ainsi qu'un commerçant maure fournit la viande débitée de 2 à 3 bœufs chaque jour au camp Faidherbe. Un planteur de Guinée, marchand de primeurs, fournit par ses plantations et ses importations, une grande partie des fruits et des légumes consommés par les troupes du D.M.A.

Toute cette organisation minutieusement étudiée des deux camps militaires concourt à créer un groupement humain qui vit en marge de la cité. Les relations entre familles établies dans les bases et celles de l'escale sont extrêmement rares. Le milieu sans être hermétique à toute influence de l'extérieur, est nettement fermé. Entre les deux bases mêmes, aucun lien suivi ne semble avoir été profondément établi. Excepté pendant les cérémonies officielles ou une certaine courtoisie semble s'imposer, aucune relation, aucune réunion ne lie amicalement les deux camps militaires.

Il n'existe donc pas cette symbiose étroite que l'on rencontre parfois dans les petites villes de garnison de nos provinces françaises de l'Est où la société militaire tient une place importante dans la vie de la cité.

Chaque camp vit, sauf exception, replié sur lui-même. Si la différence des armes permet d'expliquer ce manque de relations fraternelles entre chacun des corps, les changements fréquents de garnison semblent être la cause principale qui interdit la formation de tous liens sociaux durables avec l'extérieur.

L'établissement stable dans la ville coloniale, plus que les affinités ou la fonction, semble être susceptible de créer un milieu favorable à la formation d'une société viable et équilibrée : or, le rythme des mutations que subissent les corps de troupe est absolument incompatible avec cette nécessaire stabilité, d'où le caractère « marginal » que conservent officiers et sous-officiers dans la société d'une ville africaine de moyenne importance comme Thiès.

\*  
\*\*

## 2°) LE COMMERCE

---

### Les voies de communication

Aucune industrie, aucun commerce quel qu'il soit, ne peut prendre naissance dans une région, sans l'établissement préalable d'un réseau de voies de communication.

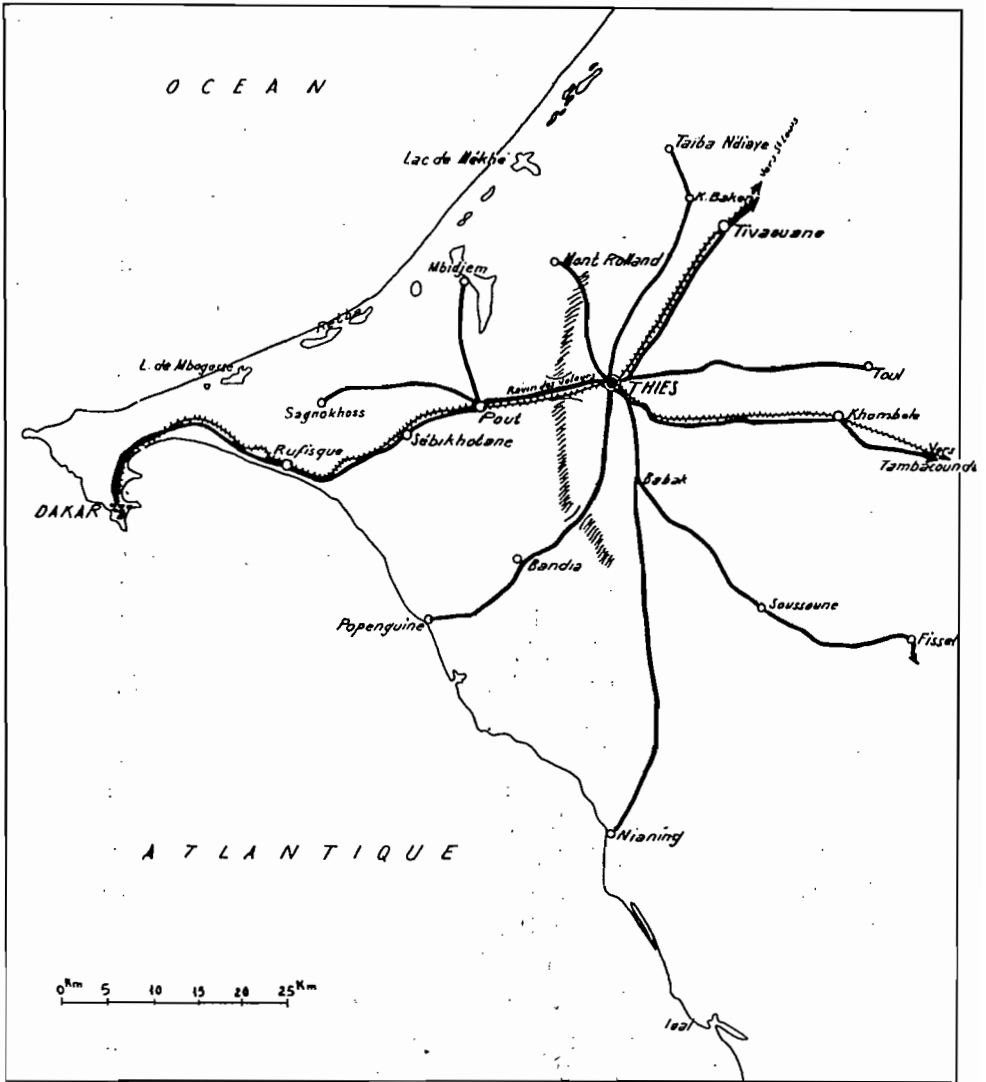
Nous avons vu plus haut que le développement de Thiès fut la conséquence du passage de la voie ferrée Dakar-St-Louis en 1885. Dès cette date, elle devient centre d'échange, en même temps que le point de convergence d'un réseau de pistes. Les militaires, avant cette date, avaient relié leur garnison à Pout, Mbidjem, Taïba et Tivaouane. Ces pistes d'intérêt stratégique, assurent en même temps un certain trafic : les caravanes qui viennent du Baol et se dirigent vers Rufisque empruntent la piste qui traverse à Mbidjem le lac Tanna. Elle permet de prévoir les attaques des Sérère-none, et aussi d'éviter le paiement de la Koubel <sup>(1)</sup> (droit de passage dont devaient se libérer les marchandises en transit dans la région aux environs immédiats de Thiès).

La pacification totalement achevée, Thiès est reliée à Fissel en 1893 ; à la Petite Côte : Nianing, par Babak, en 1898 ; à Popenguine en 1899 ; la piste de Tivaouane est élargie en 1901 ; Khombole, Diourbel, Toul, sont reliées à Thiès par des pistes plus ou moins carrossables (voir fig. n° 9, p. 85).

L'escale devient donc dès 1885 un des centres importants de stockage de l'arachide avant son embarquement vers le port de Rufisque. Entre le 10 novembre 1895 et le

---

(1) Archives du Sénégal, 1883 : « A Mbidjem, elles (les caravanes) passent en plus grand nombre parce qu'elles ne paient pas la Koubel ».



Voies de communication de la région de Thiès créées avant 1914

(Fig. 9)

10 mai 1896, plus de 10.000 tonnes d'arachides sont livrées en gare de Thiès. En 1902, 14.000 tonnes, en 1903, 22.000 tonnes sont embarquées à la gare de Thiès. Un trafic important règne sur la voie ferrée de St-Louis : en 1893, pendant la période de novembre et décembre, 10 à 12 trains chargés d'arachide circulent journalièrement entre Tivaouane et Rufisque. Cependant, jusqu'en 1910, le chameau concurrença le rail entre Thiès et Rufisque.

Plus tard, antérieurement à 1914, l'ouverture de la ligne de Thiès à Tambacounda draina une partie de l'arachide qui était auparavant commercialisé à Thiès. Mais l'accroissement des superficies cultivées dans la région immédiate de l'escale compensa à peu près ce déficit.

Jusqu'à la création de la nouvelle route de Dakar-Thiès, ouverte en 1951, le transport par rail demeura relativement important bien que nettement inférieur à ce qu'il était en 1896, pendant la Grande Guerre et jusqu'en 1925, le matériel ferroviaire détérioré et non remplacé sur la ligne de St-Louis fut incapable d'évacuer les produits. Pour pallier cette carence des transports par chemin de fer, le commerce fut dans l'obligation d'acheter de nombreux camions de deux tonnes qui améliorèrent le trafic <sup>(1)</sup>. Dans la période suivante, le remplacement massif et l'aménagement du matériel ferroviaire donne la prédominance aux transports par fer. En 1938, alors que la concurrence rail-route ne jouait que faiblement, on peut estimer, selon la récolte, à 6.500 tonnes le tonnage moyen d'arachide expédié par fer de la gare de Thiès. Dès 1948-49, alors que le parc de transport automobile commence à être renouvelé, ce chiffre tombe à 3.000 tonnes pour croître à 4.000 tonnes en 1950 (récolte excellente) et n'atteindre que 246 tonnes en 1951 (voir courbes comparatives annuelles : tonnage, voyageurs, fig. 11, p. 88).

Parallèlement au transport des marchandises, celui des voyageurs s'intensifia dès la création de la ligne de St-Louis. Chaque jour, un train de voyageurs quittait Dakar

---

(1) Compte rendu de séance, Chambre de commerce de Rufisque, mai 1925.

à 6 heures, passait par Thiès à 9 h. 19 et atteignait St-Louis à 18 h. 25. La vitesse moyenne horaire était de 25 km jusqu'à Ndande, et 30 km de cette station à St-Louis.

Par fer, le nombre de voyageurs partis de Thiès s'accroît sensiblement pendant la période 1938-1951 <sup>(1)</sup> : il passe de 8.637.0000 voyageurs-kilométrique à 14 millions en 1943 et 45, pour descendre à 9 millions en 1949 et atteindre pour les dix premiers mois de 1951, près de 10 millions. Si l'on élimine les années de guerre pendant lesquelles les transports militaires nombreux faussent la valeur des chiffres, la progression du nombre de voyageurs-kilométriques est très nette. La distance moyenne parcourue annuellement par chacun des voyageurs souligne encore cet accroissement.

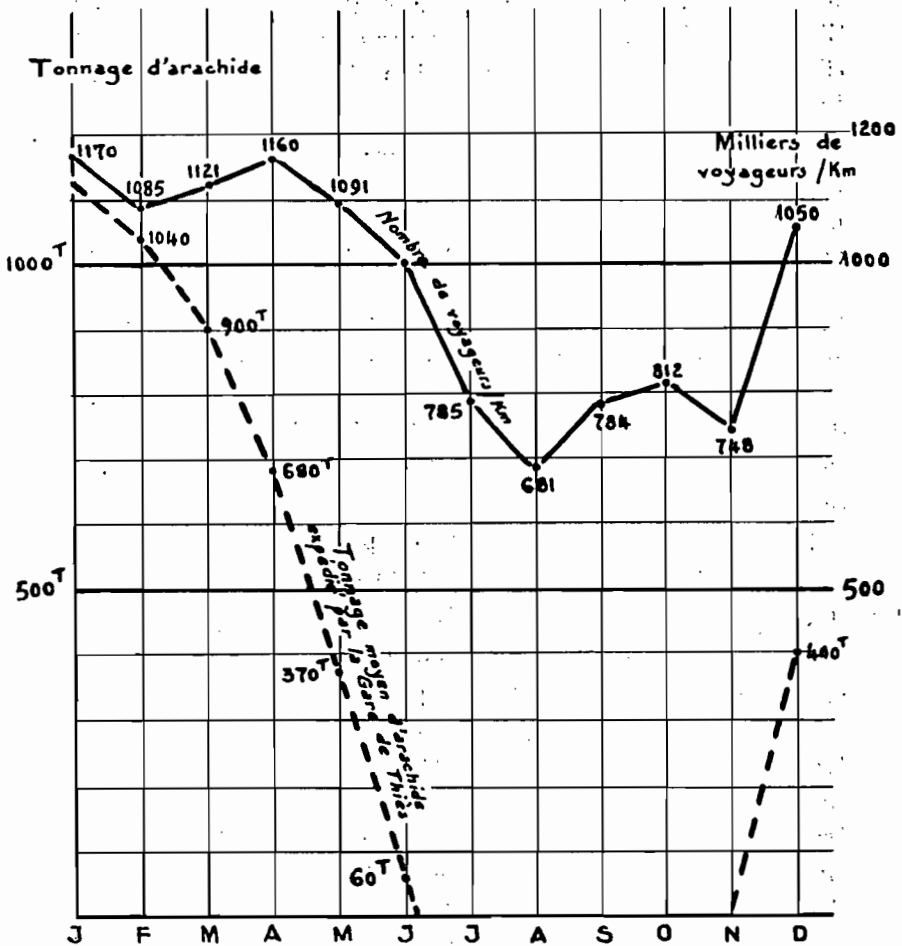
En 1938, elle n'était que de 56 km ; 55 km seulement en 1939 ; elle atteint 74 km en 1949 et près de 80 km pour les dix premiers mois de 1951.

La comparaison des deux courbes des moyennes mensuelles voyageurs-kilomètres et tonnage d'arachides exportés de Thiès fait apparaître un certain parallélisme (voir graphique p. 88). De décembre à mai (période de la traite), la courbe voyageurs se maintient à un chiffre élevé (supérieur à un million de voyageurs-kilomètres). Brusquement les deux courbes s'affaissent en juin : celle de l'arachide tombe à 0, la traite est achevée, celle des voyageurs n'atteindra la moyenne du million qu'au mois de décembre, à l'ouverture de la traite.

La dépression enregistrée au mois de juin sur la courbe voyageurs correspond à la préparation des cultures, mais aussi à la pénurie d'argent du paysan. La timide remontée du nombre des voyageurs en août et septembre, semble être en relation avec les avances faites par les commerçants sur la récolte prochaine. La petite dépression de novembre correspond à la période de la récolte.

---

(1) Renseignements obtenus auprès des Services administratifs du D.N. à Thiès.



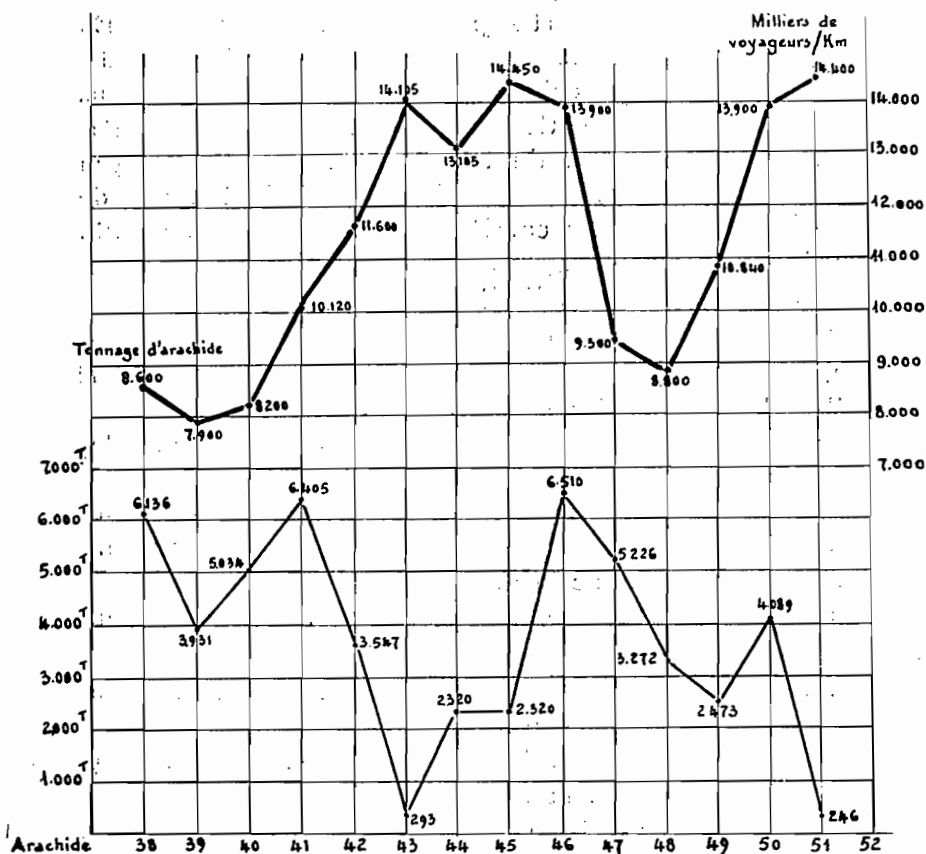
**COURBES COMPARATIVES MENSUELLES  
DU TONNAGE D'ARACHIDE ET DU NOMBRE DE  
VOYAGEURS AU DEPART DE LA GARE DE  
THIES**

(Fig. 10)

L'interprétation comparée des deux courbes : moyenne des tonnages d'arachide exportés annuellement et nombre annuel de voyageurs kilométriques, offre un certain parallélisme pendant les périodes que l'on peut considérer comme normale, de 1938-1941 et 1946-49 (période anté-



rieure à l'intensification des transports routiers). La quantité d'arachide commercialisée a une incidence immédiate sur le nombre de voyageurs transportés : en 1939, la mauvaise récolte offre un tonnage exportable de 4.000 tonnes et de moins de 8 millions de voyageurs-kilomètres contre plus de 6.000 tonnes exportées en 1938 et plus de 8 millions et demi de voyageurs-kilomètres.



**COURBES COMPARATIVES ANNUELLES DU TONNAGE D'ARACHIDE ET DU NOMBRE DE VOYAGEURS AU DEPART DE LA GARE DE THIES**

(Fig. 11)

Pendant la période de la guerre, le gonflement du nombre de voyageurs est le fait principal des transports militaires plus nombreux. Par contre, le commerce de l'a-

rachide est presque totalement arrêté (293 tonnes expédiées par fer en 1945), par la pénurie de bateaux de transport.

L'ouverture de la route Thiès-Dakar, au printemps 1951, explique la chute brusque du tonnage d'arachide expédié par fer, à partir de cette date (246 tonnes en 1951 contre 4.000 tonnes l'année précédente). La souplesse du mode de transport automobile permet le chargement au sécco du traitant et son transport rapide jusqu'à l'usine même. En même temps, il donne la possibilité de récupérer rapidement les sacs. Le prix du transport est relativement moins onéreux par camion. Ces trois avantages expliquent l'abandon presque total du chemin de fer comme moyen de transport de ce produit. Après 1950, le tonnage de phosphate extrait des carrières de LamLam et de Pallo expédié par wagons spéciaux compense largement cette perte (37.000 tonnes en 1951).

La concurrence rail-route entre Thiès, Dakar, Tivaouane, Khombole, est sévère. En février 1952, plus de 500 véhicules automobiles étaient immatriculés à Thiès (contre une centaine à peine avant la guerre). Le nombre des véhicules utilitaires est élevé : 234 camions et camionnettes, 66 cars pouvant transporter au total 1.400 personnes, 18 taxis et 190 voitures particulières. Il faut cependant souligner que plus de la moitié de ces véhicules sont inutilisés ou inutilisables pendant une bonne partie de l'année.

L'ouverture de la route goudronnée Dakar-Thiès-Tivaouane (large de 9 m.) comme nous l'avons signalé, a réduit le transport de l'arachide par voie de fer à un tonnage presque nul. Malgré l'absence de points de comparaison <sup>(1)</sup>, le développement considérable des transports routiers pour voyageurs, permet de supposer un fléchissement notable de leur nombre par chemin de fer au départ de Thiès.

Réciproquement, le trafic routier s'est accru : des comptages effectués en 1951 avant l'ouverture de la nouvelle

---

(1) En février 1953, les Services commerciaux du D.N. n'avaient pas encore communiqué les données statistiques pour l'année 1952.

route Thiès-Dakar, et en 1953, à des époques identiques, ont permis de déceler une augmentation du simple au double du nombre de passages des véhicules automobiles sur la route de Dakar-Thiès. Par contre-coup, les routes de Thiès-Tivaouane et Thiès-Khombole bénéficient elles aussi, mais d'une façon plus modeste, de cette amélioration des voies de communication.

L'amélioration très nette des routes qui desservent la ville, l'augmentation du nombre de véhicules automobiles, la fréquence et la rapidité des cars de voyageurs qui mettent Dakar à une heure de l'escale, sont autant de signes particuliers qui donnent une empreinte d'urbanisation plus complète de la cité.

Dans quelle mesure les activités économiques : commerce, artisanat, entreprises industrielles, ont-elles bénéficié de ces améliorations récentes dans les voies de communication ? Ceci fera l'objet des développements qui vont suivre.

## COMMERCE ET ARTISANAT

---

Pour la commodité de l'exposé, ce chapitre traitera du commerce et de l'artisanat, activités connexes et souvent hybrides, comme la boulangerie, la bijouterie, en même temps artisanale et commerciale.

### Historique

De l'époque de la conquête à nos jours, l'évolution commerciale et artisanale de la ville de Thiès fut lente et s'effectua par progressions brusques suivies de paliers. Avant 1885, les relations commerciales avec l'extérieur, avons-nous vu, étaient presque inexistantes. L'ouverture de la ligne de St-Louis provoqua l'installation immédiate de nombreuses succursales commerciales des maisons établies à Rufisque.

Il faut attendre 1920 pour voir l'installation des premiers boutiquiers autochtones.

Après cette dernière guerre, le commerce de l'escale atteint son plein épanouissement.

Si, après l'occupation par nos troupes, Thiès devient bien vite un lieu de passage, le commerce ne s'y établit que lentement avant l'installation des commerçants européens. Il se produit quelques timides échanges cependant entre indigènes.

Les prix sont intéressants à comparer : 6 fr. 50 à 7 fr. 50 le quintal d'arachide, 20 à 25 fr. le quintal de mil, 10 à 14 fr. le quintal de niébé (1).

Ce petit commerce se pratique à partir du transporteur d'arachides qui joue en même le rôle de colporteur.

Un transporteur, Maure en général, propriétaire de chameaux reçoit, pendant la période de la traite, l'arachide

---

(1) Archives du Sénégal, St-Louis 1871.

du cultivateur pour son transport au secco du grossiste à Rufisque. Une partie de la charge est cédée au caravanier en rétribution du service rendu. En général, elle est proportionnelle au nombre de jours de marche.

Au retour, le transporteur paie le conducteur en espèces ou en marchandises. Mais, lui-même a déjà converti ce qui lui était attribué, en bibelots, verroteries ou produits alimentaires. Toute cette marchandise fera l'objet de troc ou de vente dans les villages traversés au retour.

Le passage du chemin de fer à Thiès élargit immédiatement les possibilités commerciales. Dès 1888, 44 traitants se sont installés dans les nouveaux lotissements (Vieille Escale) (1). Dans ce nombre, 18 métropolitains détachés périodiquement de la Maison-Mère de Rufisque, tiennent la succursale pendant la traite : Peyrissac, Maurrel et Prom, Vezia, Devis et Chaumet, Chavanel, Maurrel frères.

Près d'une trentaine d'Africains travaillent pour le compte des maisons européennes moins importantes, ou comme adjoints aux agents métropolitains, ils appartiennent presque tous à la race wolof.

Pendant cette période, le cours de l'arachide s'accroît et atteint en 1893 le prix de 12 fr. 50 à 15 fr. le quintal.

Comme il a été dit plus haut, pendant cette période de 1890 à 1910, Thiès devient un centre de traite très important : il reçoit annuellement de 12 à 20 mille tonnes d'arachides. Le commerce, basé essentiellement sur ce produit, demande tous les soins du traitant, la concurrence est sévère, plus de 25 maisons commerciales installées dans la Vieille escale se partagent la production.

Pendant l'hivernage, de Juillet au début de Novembre, le climat pénible de Thiès et surtout le commerce insignifiant n'exigent pas la présence d'agents métropolitains dans l'escale. Ils reviennent à Rufisque, la factorerie est abandonnée à la surveillance d'un gardien africain. Fin

---

(1) Annuaire du Sénégal de 1889 (p. 296).

Octobre, l'agent commercial revient préparer la prochaine campagne. Il apporte avec lui une masse importante d'objets, tissus, produits alimentaires qu'il vendra ou échangera contre la récolte. Il aménage son secco dans la cour de la succursale, recherche des manœuvres et envoie dans les villages de l'intérieur quelques agents africains (ou Levantins, comme nous le verrons plus loin) pour préparer l'achat de l'arachide au meilleur prix.

Dès le début de novembre, le transporteur Maure prend en charge le produit (un chameau peut transporter entre 300 et 400 kgs) et le livre au traitant choisi par le producteur. Le Maure est responsable de la marchandise qu'il transporte et si par malveillance, le cultivateur l'a frelatée en mélangeant du sable ou des pierres pour en accroître le poids il refusera, en général, le prix de la marchandise. Mais, il saura au retour par une justice personnelle châtier le coupable. Le conditionnement n'est donc pas indispensable au début du siècle (jusqu'en 1912).

A partir de Mai, et souvent avant cette date (lorsque les Métropolitains quittaient l'escale pendant la saison des pluies, c'est à dire jusqu'en 1900 environ) le producteur qui a dépensé tout l'argent de sa récolte vient demander une avance sur la récolte prochaine à son traitant. Cette avance se faisait essentiellement en nature avant 1900. A partir de 1902 la Chambre de commerce de Rufisque s'émeut de ce que quelques commerçants consentent un prêt en argent moyennant intérêt de 25 à 50 %. Malgré le vœu émis par cette Chambre concernant l'interdiction d'une telle opération, celle-ci se développe de plus en plus. Pour obtenir cette avance le cultivateur gage ses objets précieux : bijoux de famille en général. Pour les recevoir en nantissement, un minimum de garantie est imposée au commerçant : chaque année, il doit demander au Commandant de cercle une autorisation de recevoir les objets en gage. Après enquête sur son honorabilité, le Gouverneur, qui, seul, possède le pouvoir de décision, accorde ou refuse l'autorisation.

Cette possibilité accordée, le cultivateur apporte quelques bijoux en or. A l'aide de la pierre de touche et de l'acide

azotique, le traitant détermine la teneur en or de l'objet et l'estime à la moitié ou au tiers de sa valeur réelle. Sur cette valeur, il prête soit en argent liquide soit en marchandise. Dans le premier cas l'emprunteur devra majorer son remboursement de 40 à 50 % pour 6 mois (taux d'intérêt annuel de 80 ou 100 %). Dans le second cas, avance de marchandise, le taux d'intérêt pour 6 mois sera de 25 à 30 %. L'opération sera inscrite sur un carnet à souches dont un des doubles servira de preuve au débiteur au moment du remboursement. L'objet est accroché dans une armoire-forte destinée à cet effet. Une fois par an au moins, la police vient contrôler le carnet et le contenu de l'armoire-forte. Si un an après l'opération de prêt, le débiteur n'est pas venu « racheter » son gage, le commerçant pourra s'en libérer en le faisant vendre. En Janvier ou Février de chaque année une vente aux enchères des objets nantis non réclamés a lieu sous le contrôle de l'Administration.

Un autre système de prêt était employé par les commerçants qui n'avaient pu être autorisés à recevoir officiellement des gages : la vente à réméré. L'emprunteur vend au traitant un objet au tiers de sa valeur et vient le racheter pendant la traite au prix fort.

Malgré cette usure autorisée, cette pratique du prêt sur gage fonctionna jusqu'à cette dernière guerre. L'emprunteur indigène y trouve son intérêt : les usuriers africains ou Maures lui auraient avancé cet argent avec un taux d'usure bien supérieur : 100 à 150 % pour six mois.

Une sorte de symbiose traitant-producteur s'est donc établie pendant cette période qui s'achève avant la guerre. Le commerçant est le conseiller du paysan. Avant l'installation et le fonctionnement des Sociétés de Prévoyance, il est en même temps collecteur d'impôts de capitation qu'il retient sur la vente de l'arachide, il conserve en dépôt le sac de semence du paysan qu'il remettra au propriétaire avant la saison des pluies.

A la fin du siècle dernier apparaissent les premiers Levantins. L'annuaire du Sénégal de 1896 les signale

déjà : « ils n'existent pas dans l'intérieur et sont rassemblés à Thiès. Ils font commerce de tout et pour les articles de détail font une concurrence aux maisons établies ». Ils n'ont pas encore pignon sur rue mais au marché, ils vendent quelques boîtes d'allumettes, paquets de bougies ou tabac. En quelques mois ils parlent la langue véhiculaire locale. Leur sobriété, leur esprit d'économie leur permet d'amasser quelque argent qu'ils reconvertissent en marchandises commercialisables, ils améliorent en même temps le dispositif de vente, confectionnent un étal sur lequel ils disposeront leur marchandise. Ils vivent en général dans des cases indigènes qu'ils louent. Progressivement leur pécule accumulé laborieusement, leur permet de construire une petite baraque en bois dans une concession européenne mieux située. Ils s'installent avec le minimum de confort. La pièce unique tient lieu de boutique, de salle et de chambre à coucher. Dès qu'ils ont pu amasser des économies substantielles et un crédit suffisant auprès des maisons de commerce, ils entrent dans le circuit de la traite de l'arachide. La connaissance de la langue locale leur permet de préparer la traite dans les villages pour le compte des maisons européennes tout d'abord, puis, plus tard, pour leur propre compte.

Si, pendant toute la période antérieure à 1914, l'économie de l'escale est stable, la grande guerre amène une perturbation importante dans la vie commerciale de la cité (1).

Dès le début des hostilités, le prix de l'arachide s'effondre à 10 fr. le quintal, alors qu'il était de 20 à 25 fr. dans la période antérieure. Cette chute brusque paraît avoir été la conséquence de la fermeture du marché allemand, gros consommateur de ce produit.

Les superficies cultivées diminuent, l'économie indigène se replie sur elle-même et revient à ses cultures vivrières traditionnelles. Le commerce de l'escale se maintient à grand'peine jusqu'en 1916. A cette date des prêts sont con-

---

...

(1) Comptes rendus des séances : Chambre de Commerce de Thiès, déc. 1914, fév. 1916.



sentis aux autochtones, les produits oléagineux sont revalorisés, l'arachide atteint en 1917 le prix de 30 fr. le quintal

En même temps la fraude sur la qualité du produit réapparaît et exige l'organisation d'un conditionnement sérieux et sévère. En 1918, l'arachide atteint le prix de 36 fr. le quintal, les produits vivriers de base ont renchéri eux aussi : riz 80 fr. le quintal, mil 25 fr.

Pendant la période des hostilités, devant la pénurie du personnel européen appelé sous les drapeaux, les maisons commerciales préfèrent louer leurs succursales à des Levantins plutôt que de les fermer. Il semble bien que l'entreprise Libano-syrienne dans l'escale de Thiès soit une des conséquences de la Grande guerre.

Si le commerce est florissant dans la période antérieure à 1918, l'artisanat et la petite industrie sont presque inexistants dans l'escale.

Les tentatives faites pour installer une usine à glace par Galibert avant 1914 sont vouées à l'échec. Il se heurte à la concurrence du concessionnaire de ce produit dans l'escale : Maurel et Prom qui l'élimine facilement.

En 1910 l'administration est saisie d'une demande de concession du sieur Dollot ingénieur, qui forme le projet d'installer à Thiès une fabrique de pâte à papier. Aucune suite n'est donnée à ce projet. (1)

Une huilerie s'installe en cette même période à l'emplacement actuel du cimetière musulman route de Tivaouane. Cet établissement trop sommaire après avoir fonctionné quelques années est incapable de faire concurrence aux raffineries de Rufisque et disparaît.

Un limonadier enfin tente de s'établir à Thiès peu avant la guerre ; il est obligé d'abandonner son entreprise après les hostilités en 1919.

La précarité de ces installations artisanales dans l'escale semble liée à deux facteurs : ces établissements possèdent des moyens techniques très limités, en même temps

---

(1) Archives municipales de la ville de Thiès, 2 mai 1910.

l'insuffisance d'énergie dont ils disposent ne permet pas d'offrir sur le marché local un produit de bonne qualité à faible prix.

D'autre part pendant cette période, les grosses maisons de commerce qui accaparent toujours l'ensemble du marché de l'escale peuvent éliminer facilement ces petites entreprises marginales. Il faudra attendre l'entre-deux-guerres et surtout la période postérieure à 1946 pour voir se développer cette forme d'activité.

En 1918, le commerce de l'escale de Thiès repose donc essentiellement sur la traite de l'arachide qui se commercialise presque totalement dans la Vieille escale.

Si la traite n'atteint plus les tonnages antérieurs à l'ouverture de la ligne Thiès - Tambacounda, elle est suffisante cependant pour alimenter le commerce en place jusqu'alors essentiellement français. Aucune factorerie importante ne s'est créée pendant la période 1910-1920. Un certain équilibre dans les échanges est atteint. D'autres facteurs économiques seront nécessaires dans la période suivante pour rendre possible une extension du commerce, la création des ateliers du Dakar-Niger avec appel massif de main d'œuvre offrira cette possibilité orientée non plus vers l'échange de produit contre produit, mais de marchandise contre espèces.

Pendant la période d'entre les deux guerres, une économie mixte basée sur l'arachide et sur le développement industriel de la ville prend naissance. Stoppé pendant les quelques années de crise économique, le commerce de l'escale était en plein essor au début des hostilités dernières.

Les premières boutiques tenues par des Africains pour leur propre compte sont ouvertes après la démobilisation. Jusqu'alors leur activité commerciale s'intégrait dans celle des importantes succursales commerciales sous forme de petites boutiques annexes où les produits de qualité inférieure ou légèrement détériorés leur étaient confiés pour la vente. A partir de 1920, un certain nombre de démobilisés qui vécurent en France, ont observé dans les villes où

ils séjournèrent, notre système de petit commerce, totalement différent de celui de la colonie où seules les factoreries importantes régnaient sur le marché. A leur tour, ils essaient d'instaurer ce même système qui réussit fort bien auprès des populations autochtones. Les établissements européens, ne perdirent rien à cet état de choses ; ils eurent dès lors à ravitailler en produits ces nouvelles petites boutiques, et élargirent ainsi l'éventail de leur clientèle.

Pendant la période 1920-1930 furent fondées les premières factoreries Libano-Syriennes.

Comme il a été dit plus haut, la guerre de 1914-1918 favorisa leur entrée dans le jeu du commerce africain en assumant, en quelque sorte, l'intérim du personnel européen appelé sous les drapeaux.

Entre 1920 et 1940, quelques commerçants marocains, principalement marchands de tissus, s'établissent dans l'escale. Ils sont peu nombreux : à peine une demi-douzaine en 1940 contre 15 Libanais et 19 Syriens.

Pendant cette période, les maisons françaises ne progressent, ni ne régressent. L'arachide paraît être toujours leur souci premier. On assiste cependant à un glissement de l'activité commerciale du type factorerie, à celui de la spécialisation commerciale. Certaines ont multiplié le nombre des dépôts et des petites boutiques pour indigènes dans le quartier résidentiel et le quartier commercial.

La vieille concession au Nord de la voie ferrée demeure comme par le passé, le centre de la vie commerciale. L'amorce de la décentralisation vers le Sud tentée par l'installation de quelques Français et quelques Syriens ne sera pas suivie tout de suite.

L'activité commerciale est irrégulière entre 1920 et 1940. La crise mondiale affecte profondément l'économie de la ville et sépare deux périodes d'essor commercial : l'après guerre et les quelques années antérieures à la dernière.

Dès la fin des hostilités, l'effondrement des cours de l'arachide en Europe coïncide à une récolte déficitaire. Les prix qui avaient atteint 60 frs. le quintal en 1918, s'effondrent à 30 ou 40 frs. en 1920.

Le retour des mobilisés dans leur factorerie est souligné par l'expulsion de quelques Libano-Syriens de l'escale et du territoire soumis à notre contrôle.

Pendant le commerçant français n'est plus seul sur le marché de l'escale. Une trentaine de Levantins montent leur boutique entre 1920 et 1930. La concurrence pour la traite de l'arachide devient sérieuse. A partir de 1923 principalement les commerçants de Thiès luttent pour réduire le nombre des points de traite aux environs de l'escale, lesquels diminuent d'autant leur propre activité. Le conditionnement plus sévère exige une réorganisation du système de surveillance. Des brigades volantes munies de cribles et de balances parcourent les principaux points de traite et contrôlent la pureté de l'arachide destinée à la vente. Le système paraît efficace : le pourcentage de matière pondéreuse s'abaisse de 5 et 6 % à 2 %. Il fonctionnera jusqu'en 1930.

Le Levantin s'avère un concurrent difficile. Pour accroître son tonnage d'arachide et obtenir ce produit à bon compte, dès 1923 il se déplace dans les villages avec son camion et échange sa pacotille contre la récolte, ou encore il s'installe en brousse, dans de gros bourgs et centralise le produit dans ses seccos au détriment de l'escale.

Malgré cette concurrence acharnée, le commerce de Thiès prospère. La clientèle d'ouvriers des ateliers de réparation du chemin de fer compense celle des cultivateurs accaparée de plus en plus par les Libano-Syriens. Si cette clientèle nouvelle ne permet pas l'installation d'autres entreprises françaises, elle permet le fonctionnement normal de celles qui existent déjà.

Dès 1927, les premiers signes avant-coureurs de la crise apparaissent sous l'aspect de quelques liquidations de commerces Levantins. Cette période de crise économique fût amortie à Thiès même : aucune faillite spectaculaire, mais

plutôt des liquidations ou des fermetures de boutiques. Peut-être la clientèle composite : paysanne (très touchée par la baisse des prix) et ouvrière (au traitement fixe) est-elle à l'origine de cette semi-stabilité économique.

La structure du commerce thiessois cependant se transforme. Jusqu'à cette dernière période, malgré l'installation des factoreries libano-syriennes, les succursales des grosses maisons commerciales : Maurel et Prom, Peyrissac, Maurel frères... détiennent le marché ; des nombreuses factoreries secondaires gérées par des autochtones : Peyrissac en possédait une vingtaine, Maurel et Prom, Vézia une dizaine chacun, à l'intérieur de la ville-même.

Dès 1929-30, elles sont obligées, par mesure d'économie, de les fermer les unes après les autres. Seul, l'établissement principal subsistera. Parfois même, il sera obligé de suspendre temporairement son commerce (Nosoco entre 1927 et 1929).

Quelques maisons font faillite : La Compagnie Nationale de Commerce (1930), la Société France-Sénégal vers 1934. Mais la plupart des vieilles maisons dont le commerce repose presque essentiellement sur la traite de l'arachide, sont incapables de faire face aux difficultés croissantes. Elles préfèrent liquider leur établissement : Lacombe, Dupont, Latrilles, Carrière, Delmas, la Compagnie Africaine de Commerce... Ces maisons sont rachetées par les Levantins ou des établissements importants qui possèdent encore assez de disponibilités pour se maintenir en place. En même temps, elles pourront élargir à bon compte leur commerce lorsque la période d'instabilité sera terminée; la maison Delmas est rachetée par les frères Heyumény en 1930, la compagnie Peyrissac-Sperclin est vendue à E. Anna en 1932, le commerce Rouch passe en 1933 aux mains de G. Nemer. Parallèlement la F.A.O. achète le fonds Carrière, les établissements Ricard sont absorbés par la Manu-tention Africaine.

Ainsi, en 1936-37, un remaniement important dans la propriété commerciale est effectué. Les commerces, mal adaptés aux conditions nouvelles, les petites succursales de détail qui dépendaient des Maisons de gros. ont dis-

paru. Un équilibre économique s'est établi autour des grosses succursales et des factoreries importantes de Levantins qui, à partir de cette période, entrent dans le jeu du commerce thiésois.

A la fin de la crise économique, un nombre important de textes et d'arrêtés administratifs, ont tenté de régler le commerce (1). Ils mettent en valeur l'atmosphère économique de cette période troublée et se présentent comme des palliatifs aux problèmes que pose ce déséquilibre économique.

En février 1936, la Chambre de Commerce de Rufisque dont la politique constante a toujours été de centraliser la traite dans de grands centres, pour la contrôler, obtient un arrêté du Gouverneur du Sénégal qui interdit la traite en dehors des limites du plan de lotissement. Exceptionnellement l'Administration pouvait autoriser les opérations en dehors de ces limites. A Thiès l'effet escompté s'avère décevant : « le nombre d'exceptions fut tel qu'un deuxième centre d'achat s'est créé autour de l'escale lotie ». (Chambre de commerce 29 février 1936).

Le prix de l'arachide est toujours médiocre. Il varie entre 40 et 60 frs le quintal. La parité par rapport aux prix pratiqués avant guerre devrait être 150 fr. le quintal. Pour le revaloriser et contrôler la traite, un arrêté du 4 sept. 1935 interdit le transport de ce produit par camion. En livrant lui-même sa récolte, le paysan obtiendrait un profit supplémentaire. Les commerçants levantins, particulièrement, tournent cette décision et achètent un grand nombre de charrettes attelées.

Pour étaler la traite de l'arachide sur une période plus longue, et en même temps éviter une vente massive de la récolte à bas prix, l'administration prit deux arrêtés successifs (janvier 1938 et décembre de la même année). Le premier suspend la traite le samedi et le dimanche, le second renforce le premier et la limite à quatre jours par semaine (du lundi au jeudi). Ces deux derniers textes étaient encore appliqués en 1953.

---

(1) Archives Chambre de Commerce de Thiès (1934-1937).

En 1934 et 1936 enfin, l'Administration renforce les garanties de prêts aux paysans. Elle demande que le taux officiel du prêt sur gage soit abaissé de 19 à 12 %, les Chambres de commerce s'y opposent. La tenue d'un livre à souches est devenue obligatoire, les autorisations sont plus rares et plus sévères.

Par l'application de ce dispositif rigoureux de textes administratifs, mais surtout par la reprise économique mondiale qui se dessine nettement à partir de 1936, Thiès comme toute escale du Sénégal, connaît un renouveau économique. En 1937, l'arachide atteint 70 fr. le quintal. La modernisation des ateliers de réparation du D.N. stoppée pendant la période d'instabilité, se développe à nouveau. La fusion des deux compagnies ferroviaires en 1934, permet une concentration de l'entreprise. La demande de main-d'œuvre européenne et indigène s'accroît et élargit l'éventail de la clientèle autrefois presque essentiellement paysanne.

Une sorte de ségrégation commerciale naturelle se dessine : le commerçant européen se sent incapable de lutter contre la concurrence levantine armée d'une supériorité incontestable : connaissance de la langue, conformisme aux goûts de l'indigène, compréhension plus complète de son tempérament.

La précarité de la traite pendant ces dernières années a découragé de nombreux Européens, qui, s'ils n'ont pas liquidé leur commerce, ont surmonté difficilement cette période. Une nouvelle et nombreuse clientèle à économie plus stable est en voie de constitution dans l'escale : l'ouvrier du Dakar-Niger (qui reçoit une solde fixe), les officiers des deux garnisons : Camp Faidherbe et Base aérienne (les premiers aménagements de celle-ci sont faits en 1938), enfin les services administratifs de plus en plus importants. Thiès compte en 1940 plus de 1.000 Européens.

En 1940, trois systèmes commerciaux sont en place : le petit marché indigène qui tient une petite boutique en bois ou en banco, le Levantin qui pratique la traite et en même temps, possède une factorerie, l'Européen qui délaisse la

traite tourne son activité commerciale vers l'établissement de type métropolitain.

Les hostilités dernières, parallèlement à la grande guerre et à la crise de 1929, désorganisent la vie commerciale de la cité, mais cet arrêt de l'évolution économique de l'escale ne fut que temporaire. Fort des expériences passées, il semble que le commerce s'adapta sans trop de peine à ces nouvelles difficultés.

La pénurie des produits, sans être aussi sévère que dans la Métropole, sous certains aspects, limita les transactions. L'administration admit certaines tolérances : la fabrication de l'huile indigène par exemple.

Le cours de l'arachide s'accroît ; il passe de 90 frs. en 1941 à 130 frs en 1942, atteint 174 frs en 1943, et 1.200 frs en 1948. Pendant cette période une réglementation sérieuse entrava la liberté de la traite. Elle avait pour but d'éviter toute spéculation commerciale aux dépens du producteur. Un carnet d'achat d'arachide permet à chaque instant de contrôler l'activité du traitant ; la liberté du commerce ne fut rétablie qu'en 1950.

Dès la fin de la guerre, malgré cette réglementation administrative (encore en vigueur en 1953) le nombre des commerçants s'accroît. Pendant la période 1940 à 1952, 31 nouvelles entreprises fondées par des métropolitains viennent s'installer dans l'escale en même temps que 19 Marocains, 11 Libanais et seulement 5 Syriens.

Le nombre des petits commerçants africains se multiplie. Plus d'une centaine de boutiques Maures se sont ouvertes. Dans les marchés, plus de 1.100 vendeurs paient la taxe municipale. En ventilant les nombreux africains qui pratiquent le commerce, accroupis sur le pas de leur porte, Thiès compte au total plus de 1.500 commerçants. Si l'on estime à 30.000 la population de la ville en 1951, une personne sur 20 au moins pratique officiellement le commerce. Cette activité prend donc pendant cette dernière période une nouvelle orientation ; parallèlement l'artisanat subit une évolution qui devient rapide à partir de 1948.



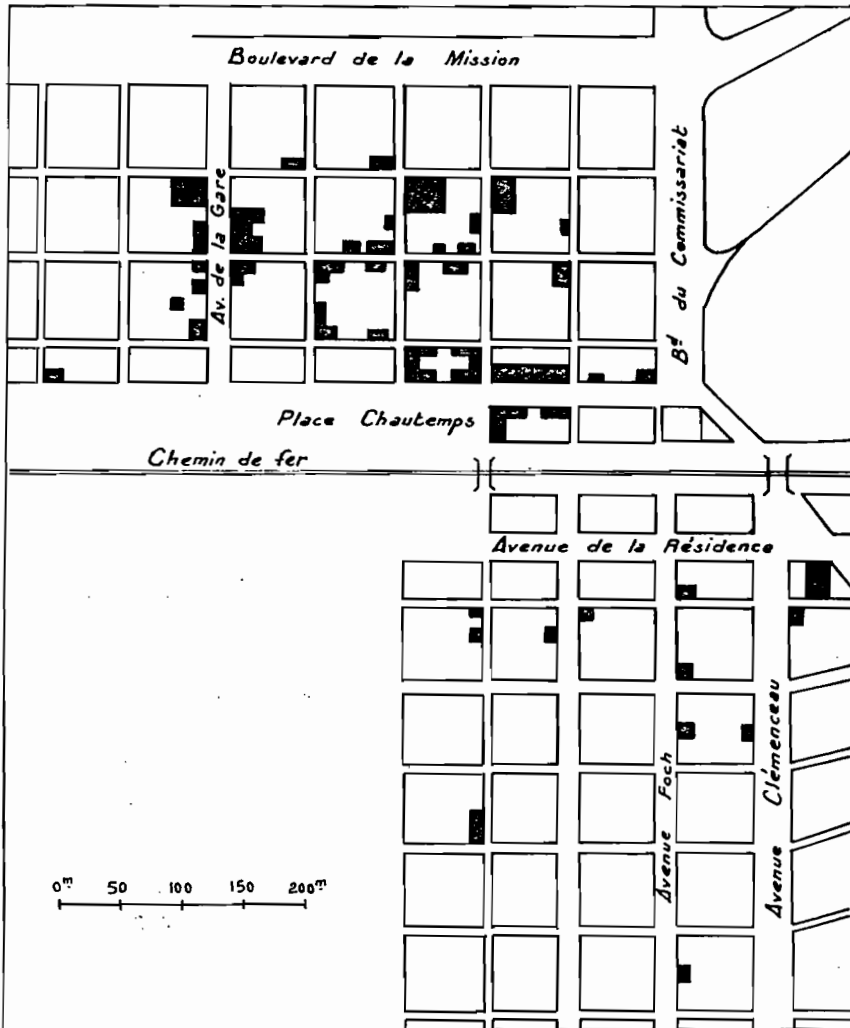
Malgré l'apport du courant haute-tension sous 30.000 volts à Thiès en 1928 qui peut permettre l'installation de petites industries locales ou artisanales, celles-ci ne se développent pas ou difficilement. Il semble que l'installation des ateliers du D.N. avec tous les services qu'ils peuvent rendre dans une agglomération, et la crise mondiale de 1929 sont les deux causes principales de cette stagnation.

Après cette dernière guerre, l'artisanat et la petite entreprise européenne prennent une place importante dans l'économie de la ville. Deux grosses entreprises de travaux publics installent leurs chantiers dans la cité ; des photographes, coiffeurs, bijoutiers, s'établissent dans l'escalaire. Certains spécialistes comme le dentiste, et le masseur offrent leurs offices. Une centaine d'ouvriers autochtones sont employés, uniquement dans les petites entreprises artisanales européennes. Pendant cette période un artisanat important et de nombreuses petites entreprises indigènes se développent dans tous les quartiers.

Cette forme d'activité prend une importance croissante dans l'économie de l'escalaire. Il convient de l'étudier plus complètement.

L'étude comprendra l'examen des types de commerçants : Européens, Libano-Syriens, Marocains, Maures, Autochtones. Chacune des descriptions des différents groupes sera complétée par celle de l'artisanat correspondant.

On essaiera enfin de retracer dans quelle mesure et sous quelle forme les différents éléments de cette société s'intègrent dans la vie de l'escalaire.



**REPARTITION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT METROPOLITAIN FRANÇAIS DANS L'ESCALE EN 1952**

(Fig. 12)

## Le Commerce à Thiès en 1952

---

### 1°) TYPE EUROPEEN

Les établissements commerciaux tenus par les Métropolitains sont au nombre de 38 pour la ville entière. Ont été recensés sous la rubrique commerce, outre les magasins de vente, certaines entreprises mi-artisanales, mi-commerciales : bijouterie, pâtisserie, restaurant, charcuterie ainsi que les deux officines de l'escale. La plupart de ceux-ci sont installés au Nord de la voie ferrée dans la Vieille escale ; 26 ont pu s'y établir, contre 12 seulement dans le quartier résidentiel (voir plan ci-contre).

Les 8 succursales importantes établies à Thiès dès la fin du siècle dernier, ont conservé leur siège à leur emplacement primitif, dans le vieux quartier : S.C.O.A. Peyrissac, Maurel frères, Maurel et Prom, N.O.S.O.C.O., Vésia, Soucail, C.F.A.O. (ces quatre dernières pratiquent encore la traite de l'arachide). Comme nous l'avons vu plus haut, tout le commerce à clientèle européenne s'est concentré dans ce quartier : pâtisserie, bar, charcuterie, commerce de luxe...

En dehors des 8 succursales, 11 commerçants se sont installés dans l'ancienne escale depuis 1946, les 7 autres s'étaient établis au début de ce siècle.

Parmi les 12 commerçants du quartier résidentiel, il convient de mettre à part les deux restaurants, les deux cinémas, un bijoutier et deux pharmacies. Il ne reste donc que 5 établissements qui ont une fonction essentiellement commerciale. Parmi ces derniers, trois appartiennent et sont tenus par des marchands levantins naturalisés français. Seuls, deux Métropolitains d'origine, par conséquent, sont installés dans ce quartier et pratiquent le commerce.

Ces établissements reçoivent presque essentiellement une clientèle métropolitaine à laquelle se joint celle, nom-

breuse, des évolués et des métis. Elle demeure mixte dans les factoreries de type ancien (Hartman, Maurel et Prom).

On peut distinguer à Thiès trois types de commerce : à la factorerie de genre ancien (avec ou sans traite d'arachide) s'oppose le magasin récemment installé, de type métropolitain. Enfin les grosses maisons de commerce créées à la fin du siècle dernier ont su s'adapter aux conditions économiques nouvelles et pratiquent actuellement un commerce mixte de gros, demi-gros et détail.

La maison Hartman a été fondée en 1904 par un Alsacien qui, après avoir échappé à l'épidémie de fièvre jaune de Tivaouane, vint s'installer à Thiès. A cette époque, il pratique la traite de l'arachide en même temps que sa femme tient la factorerie. Ce système commercial mixte se poursuit jusqu'à la crise de 1929.

Avant cette date, leur clientèle était mixte avec prédominance indigène. Le commerçant connaît la langue véhiculaire autochtone (le Wolof). L'abandon de la traite de 1932 rend plus lâches les contacts avec les autochtones. Il doit opter pour la factorerie de type pur (exemple Libano-Syrienne actuelle) ou le type Métropolitain.

Aujourd'hui la boutique a conservé son aspect extérieure de factorerie : pas de vitrines, il faut entrer pour voir la marchandise. Un essai de spécialisation à l'intérieur a séparé l'épicerie à droite du bazar à gauche où aucune disposition ordonnée des marchandises n'apparaît. Le propriétaire et trois européennes assurent la vente et sont aidés par quelques boys africains. La clientèle est encore mixte, mais toute cette organisation nouvelle permet de supposer une évolution du commerce vers le type métropolitain.

Les Etablissements Maurel et Prom, ont eux aussi conservé certains traits de l'ancienne factorerie. Les deux boutiques jumelles construites en pierre de Bargny de part et d'autre de la rue n'offrent ni vitrine, ni étalage pour attirer le client. La première est tenue par un Africain. Elle est réservée à la vente des tissus pour autochtones.

La seconde tenue par un gérant et deux vendeuses européennes offre à une clientèle mixte des marchandises au détail et en demi-gros.

Dans la cour intérieure du premier magasin, où était établi autrefois le secco à arachides, est installée maintenant une boulangerie (la seule de Thiès gérée par un métropolitain). Chaque jour les trois ouvriers autochtones pétrissent à la main et cuisent dans des fours chauffés au bois deux fournées de pain qui alimentent une clientèle presque essentiellement européenne.

Ces deux exemples sont typiques du passage de l'économie de traite au commerce à clientèle européenne. Le glissement s'effectue de deux manières : type Hartman, tout le système économique passe d'une clientèle à l'autre en bloc, et le type Maurel et Prom où une séparation matérielle des deux magasins semble vouloir discriminer deux clientèles de rang social différent. Mais cette scission n'est encore qu'amorcée.

A l'opposé de ces systèmes transitoires, un magasin de luxe de type métropolitain s'est établi récemment.

En 1950 une petite succursale des Galeries Lafayette spécialisée principalement dans le vêtement vint s'installer à Thiès le long de l'avenue de la Gare, très passante.

L'aspect extérieur est très simple : deux vitrines furent ouvertes et offrent au passant quelques modèles mis en valeur artistement et fréquemment renouvelés. Le soir, des jeux de lumière attirent les regards. L'intérieur du magasin, quelque peu exigü, dénote une recherche dans l'installation et dans l'exposition des « dernières nouveautés ».

Deux jeunes vendeuses et un gérant métropolitains assurent la vente. Quelques aides africains, vêtus à l'européenne d'une manière correcte effectuent les travaux manuels.

La clientèle de cette succursale est presque essentiellement européenne, quelques fonctionnaires africains en font partie. Cette expérience de spécialisation est encore

trop récente pour que l'on sache si elle pourra se poursuivre et prospérer dans la petite escale de Thiès. Mais il semble que dès son ouverture à la circulation, la nouvelle route de Dakar draina vers cette ville une partie de la clientèle aisée possédant des voitures automobiles. Elle trouve, en même temps qu'un choix plus grand dans les magasins dakarois, une occasion supplémentaire de s'évader de l'escale.

Les grosses succursales ont une importance considérable dans la vie commerciale thiessoise : elles sont maisons de gros, demi-gros, détail, elles centralisent une partie importante du commerce de l'arachide.

Nous prendrons comme type de ces établissements la succursale NOSOCO, située sur l'avenue du Commandant-Frery (une des artères les plus fréquentées de l'escale).

Elle se présente sous l'aspect d'un immeuble totalement modernisé. Le magasin de vente au détail donne sur la rue Van-Vollenhoven. Les magasins de gros et demi-gros, le dépôt d'essence sont placés le long de l'avenue du Commandant-Frery. Le gérant habite un local situé au-dessus du magasin de détail. La cour, peu spacieuse, a été grignotée par les agrandissements successifs des dépôts de marchandises.

Si les magasins de gros ont conservé leur atmosphère ancienne : comptoirs patinés, encombrement de sacs, rouleaux de tissus, le magasin de détail est plus accueillant. Il est vaste, aéré, bien éclairé. Toute une gamme de produits sont disposés sur des rayonnages, derrière le comptoir aux lignes modernes. Les vendeuses sont toutes métropolitaines, quelques aides africains sont affectés aux travaux de manutention.

Au fond de la cour sont disposés les bureaux du gérant avec ses dactylos et ses comptables africains et européens.

L'activité de la NOSOCO est basée sur quatre éléments principaux : le détail, le demi-gros, le gros et la vente de carburant automobile.

La traite de l'arachide (achat en demi-gros) est contrôlée par le service commercial de la maison de Thiès qui



Contraste : à gauche, vieille factorerie n'ayant subi aucune modification  
à droite, ancienne maison de commerce modernisée.



*(Photos Savonnet - Clichés I.F.A.N.)*

Secco d'arachide installé dans la cour d'un commerçant libanais  
quartier de la Résidence

en est responsable. Seules les opérations comptables : avances, contrat, paiement du produit sont effectuées à Thiès. Le traitant, en général Levantin, Maure ou autochtone, assure dans les différents points de traite, la centralisation du produit dans ses seccos et son transport à Dakar, pour le compte de la NOSOCO. Ces opérations portent sur une moyenne annuelle de 2.000 tonnes.

La maison vend en gros ou demi-gros aux commerçants de l'escale et des villages voisins. En général les boutiquiers et les restaurateurs qui bénéficient d'un crédit favorable et dont le volume des transactions est important, peuvent acheter leurs marchandises au prix de gros. Le paiement se fait au comptant ou par traite à 30 jours.

Pour les petits boutiquiers au commerce plus réduit, le système est différent et prend la forme d'une avance de fonds à très court terme. L'établissement fait un prêt en marchandises de quelques milliers de francs au début de la semaine. Pour le renouveler, le boutiquier sera obligé de payer (dans la huitaine en général) l'avance reçue précédemment. Le crédit de fin de mois est également accordé à la clientèle de fonctionnaires ou d'employés qui, chaque jour, viennent se ravitailler.

Parallèlement à la maison mère de Dakar, la succursale bénéficie de l'exclusivité de certains produits et appareils : Frigidaire, Electrolux, Butagaz, essence Shell.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen varie actuellement entre 20 et 25 millions. Les deux commerces de gros, demi-gros et détail entrent pour les 3/10 du total; la vente du carburant atteint à lui seul les 2/3 du chiffre global; la NOSOCO ravitaille en dehors des consommateurs courants, la compagnie Péchiney et les voitures de certains services administratifs de la ville.

La succursale des grosses maisons, malgré la crise, a su conserver le contrôle d'une bonne partie du commerce de l'escale. Le petit boutiquier dépend directement d'elle, comme le Levantin de l'escale ou des villages voisins (ceux-ci pour une bonne part de leurs achats). En s'adressant à toute cette gamme de clients elle a su maintenir et peut-être accroître le volume de ses transactions.



Ainsi le commerce à gestion métropolitaine primitivement basé essentiellement sur la traite de l'arachide, s'est orienté après la crise économique vers une spécialisation toute nouvelle : le commerce de type européen. Cette évolution rapide ne peut s'expliquer que par l'apport d'une clientèle nouvelle de métropolitains plus nombreux et d'autochtones évolués au salaire stable et élevé.

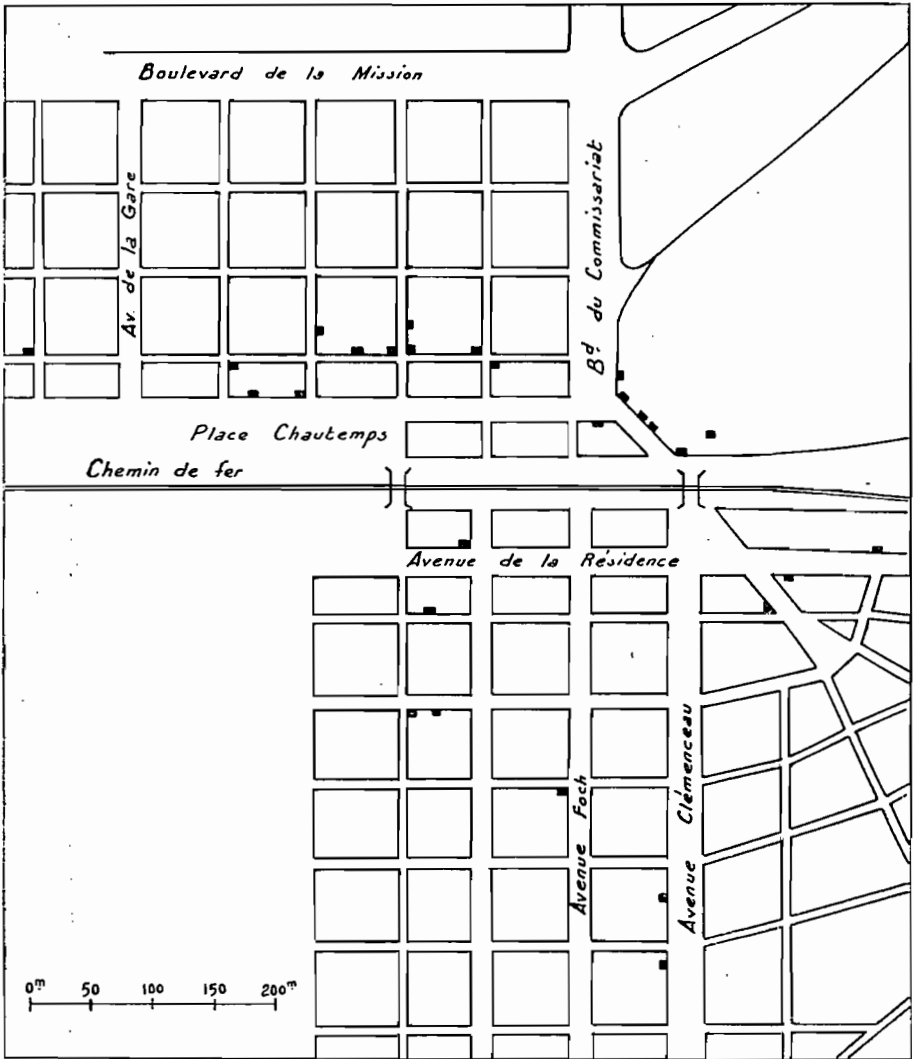
L'artisanat spécialisé, la petite industrie et les entreprises de travaux publics prennent depuis la fin des dernières hostilités une part importante dans l'économie thiésoise.

Si les deux premières activités occupent une centaine d'ouvriers autochtones, les deux entreprises de travaux publics (GETRAS et COFRACO) employaient en 1951 de 450 à 500 ouvriers dont la plupart manœuvres non spécialisés.

La première groupait environ 400 ouvriers et manœuvres. Elle avait entrepris la construction des routes et des nouvelles rues de Thiès, ainsi que la réalisation de grands travaux d'urbanisme : nivellement, rectification de voies de communication, etc... Elle était dotée d'engins puissants : bulldozer, tracteurs, niveleuses. La première tranche de ces grands travaux achevée en 1952, l'entreprise débauchait à cette époque une partie importante de son personnel.

La seconde (COFRACO) a une activité plus spécialisée : la construction d'immeubles principalement. Elle ne groupe qu'une cinquantaine de travailleurs. La réalisation des projets d'extension de la ville vers le Sud permet de supposer une stabilité plus grande de cette entreprise à Thiès, où de nombreuses constructions sont encore à l'état de projet : Hôtel de ville, dispensaire, hôpital, collège...

Plus stables sont les petites installations artisanales : les deux garages automobiles de la ville, l'un construit depuis 1930 sur l'ancienne piste de Dakar, l'autre établi sur la nouvelle route. Ils emploient au total une vingtaine d'ouvriers autochtones. Une fabrique de glace qui en produit journallement plus de deux tonnes a réussi à s'installer; quelques ateliers de réparation de tous genres em-



REPARTITION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT  
LIBANAIS A THIES EN 1952

(Fig. 13)

ployant quelques autochtones se sont créés récemment. Le patron travaille lui-même, souvent assisté d'un ou plusieurs aides métropolitains. Aux autochtones sont confiés les travaux simples, ne demandant pas une technicité très approfondie.

Des ateliers de réparation pour radio, vélo, des photographes se sont établis à Thiès avant 1950. A l'ouverture de la route de Dakar apparaissent quelques artisans de luxe : coiffeuses pour dames, masseur, bijoutier, horloger.

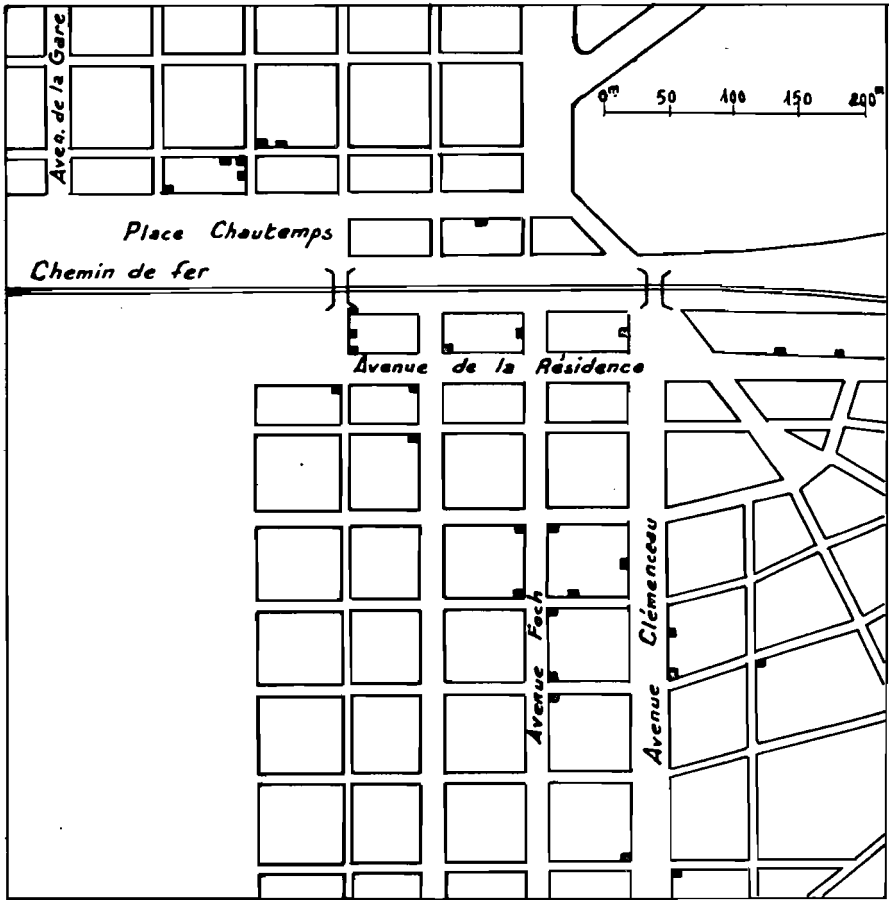
Ces installations récentes d'artisans européens dans la ville de Thiès semblent répondre à un impératif. Devant la pénurie des spécialistes autochtones et devant les exigences d'une population d'origine métropolitaine et d'évolués plus nombreuse, confortablement installée un appel important d'artisans s'impose. D'autre part, il coïncide après 1950 avec le début d'une période de dépression économique, à Dakar et en France. L'escale qui n'est pas encore saturée de spécialistes, peut les accueillir et les employer facilement.

Tout ces nouveaux venus forment une société d'un type très particulier qui vit un peu isolée dans la ville et qu'il conviendra de décrire.

## 2°) TYPE LIBANO-SYRIEN

Comme nous l'avons vu plus haut, les établissements levantins sont au nombre de 48 (25 Libanais et 23 Syriens) par conséquent numériquement plus nombreux que les établissements métropolitains.

Les boutiques de commerce libanaises paraissent plus dispersées que celles du Syrien (fig. 13-14). Les premières sont plus nombreuses dans la vieille escale (17 contre 7 Syriens). Leur arrivée plus ancienne dans l'escale est peut-être à l'origine de cette répartition. 19 Syriens sur 23 actuellement installés sont venus à Thiès entre 1920 et 1940. Au début de cette période, l'ancienne escale est déjà totalement occupée par le commerce européen et libanais en place. Seules les concessions du quartier résidentiel sont libres, ils s'y installent nombreux.



**REPARTITION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT  
SYRIEN A THIES EN 1952**

(Fig. 14)

Le commerce libano-syrien est situé à la charnière du système européen à clientèle de Métropolitains et d'évolués, et du système typiquement africain (clients nombreux mais à faible pouvoir d'achat). Sa clientèle est souvent mixte, mais se recrute principalement parmi les ouvriers et les paysans africains. Une dizaine de Levantins pratiquent encore actuellement la traite. La crise de 1930 et la dernière guerre mondiale avec leurs incidences économiques, semblent être les deux facteurs de cet abandon. En même temps ils pratiquent un système de traite clandestine : celle du mil. Ils sont aussi boulangers transporteurs...

Le fonctionnement des factoreries levantines étant à peu près identique, nous décrirons un type commercial complet basé sur la traite et la factorerie annexe.

L'établissement libanais que nous allons étudier est situé le long de l'avenue Clemenceau. Dans le fond de la cour intérieure, un vaste secco a été aménagé. Il est limité par un assemblable de tôles ondulées et peut contenir plus de 1.000 tonnes d'arachides. A l'entrée : le garage peut abriter les quatre camions du propriétaire. La bascule destinée à peser les sacs d'arachides est située sous un petit guichet par lequel le traitant contrôle et paie au producteur sa livraison.

La factorerie largement ouverte à la clientèle par quatre portes, se présente sous l'aspect d'un vaste magasin tout en longueur. Un comptoir unique en bois rustique patiné par les années, sépare la clientèle des vendeurs (parents ou amis du propriétaire). Des sacs de mil, d'arachide, de farine, encombrant le passage. Derrière le vendeur, sont exposés les rouleaux de tissus de traite aux couleurs vives, les articles de quincaillerie, les produits d'alimentation (sucre, lait en boîte, conserves). A une extrémité, près du guichet de contrôle, une table sert de bureau à l'encaisseur.

Le fonctionnement matériel de l'opération de traite se déroule chaque année d'une manière identique : le transporteur arrive de bonne heure avec ses sacs le matin du jour d'ouverture : (du lundi au jeudi soir). Il pèse sa

charge sur la bascule, le Libanais examine la qualité de la récolte (toujours excellente au sommet du sac). S'il a quelque soupçon sur l'homogénéité du contenu il prélèvera quelques gousses au fond. Ce contrôle rapide nécessite une grande habitude. Le contenu est alors versé par les aides dans le secco.

Pendant ce temps le transporteur perçoit le prix de la marchandise; de cette somme seront retenues les avances faites pendant la saison des pluies. La somme perçue est en général immédiatement reconvertie dans le magasin en marchandises de première nécessité.

Chaque traitant a toujours les mêmes producteurs. Sur un registre, le Libanais inscrit par villages le crédit accordé à l'indigène (marchandises ou espèces). Lorsque le nombre des producteurs est important dans un même village, un responsable est choisi parmi eux (vieux client à qui on peut accorder toute confiance) et qui se porte garant de chacun des membres. L'importance du prêt (qui ne se pratique plus sur gage depuis cette guerre) est fonction de l'honorabilité de l'emprunteur mais surtout de la quantité moyenne d'arachide commercialisée annuellement.

Le jeu de la traite avec ses deux variables : cours de l'arachide, récolte abondante ou déficitaire, apporte parfois des bénéfices importants ou des découverts sérieux. Le commerçant devrait distribuer avec prudence ses avances, mais s'il veut conserver sa clientèle nombreuse et obtenir un prix d'achat rémunérateur, il est obligé de poursuivre une politique de largesse qu'il ne pourra équilibrer si le cours est faible ou si la récolte est très déficitaire. Une confiance mutuelle entre le producteur et le Levantin est à la base même de leurs rapports. Les avances fournies pendant la période de soudure n'ont fait l'objet d'aucun acte légalisé. Seul le registre tenu par le commerçant fait foi de ce prêt. Si le producteur, à la récolte ne livre pas son produit à son créancier, celui-ci ne pourra tenter aucun recours contre lui. Une telle dérobade ne se produit que fort rarement. Une entente mutuelle lie les divers traitants entre eux et interdit par conséquent une telle manœuvre frauduleuse.

Depuis que l'esprit d'économie du paysan s'est profondément transformé, un système de traite très particulier est souvent pratiqué par le Levantin : la traite du mil.

Le paysan à la fin de l'hivernage a des besoins pressants d'argent. Les crédits obtenus du commerçant sont épuisés, l'ouverture de la traite de l'arachide se fera courant de décembre. D'autre part, il a récolté en octobre et novembre sa provision de mil précoce (« souna » et « sanio »)<sup>(1)</sup>. Il est donc incité à vendre à vil prix (15 à 18 fr. le kg. en octobre 1951), une partie de sa récolte pour tenir jusqu'à l'ouverture de la traite.

A partir de mai ou juin, ses greniers sont vides (une partie de sa récolte destinée à la consommation a été vendue). Il est obligé alors de racheter le mil, cédé en octobre, mais à raison de 25 à 30 fr. le kg.

Le Levantin qui joue le rôle de dépositaire, n'a aucun risque de perte dans cette traite semi-clandestine. Malgré les interdictions administratives, les besoins du cultivateur sont trop intenses pour qu'il s'y conforme ; et chaque année, le Libano-Syrien offrira ses greniers pour la bonne conservation du mil, mais à un taux usuraire.

La boulangerie est une activité annexe dans laquelle le Levantin s'est spécialisé. Sur 6 boulangeries établies à Thiès, 5 appartiennent aux Libano-Syriens (4 à des Syriens). Plusieurs sont dotées de perfectionnements modernes : chauffe au mazout ou à la vapeur. Elles fournissent quotidiennement entre 1.300 et 1.500 kg de pain à une clientèle variée. Au moyen de petites charrettes attelées, un convoyeur est chargé de ravitailler les petites boutiques africaines. Deux débits de pain ont été ouverts au public sous leur surveillance. Il faut remarquer ici, les incidences du jeûne musulman et de la saison de la cueillette des mangues sur la vente du pain. Dans le secteur africain, la quantité vendue tombe aux 2/3 ou à la 1/2 de la normale.

---

(1) Deux variétés de « Pennisetum ».

Les Levantins se sont aussi spécialisés dans les transports routiers, ils possèdent une vingtaine de cars et de nombreux camions de fort tonnage. Les premiers font le service de voyageurs entre les petits villages éloignés de l'escale et la ville même. Les seconds louent leurs services aux entreprises ou effectuent pendant la traite le transport de l'arachide vers Dakar.

Le Libanais-Syrien se présente donc comme un type de commerçant à part qui, par sa souplesse, a su s'adapter aux contingences économiques et tirer profit au maximum des possibilités qui lui étaient offertes. La connaissance de la langue véhiculaire et de la psychologie indigène, lui a permis de se tailler une part importante dans le commerce de l'escale. Tous n'ont pas réussi à acquérir une fortune importante. Si quelques favorisés peuvent, chaque année, ou tous les deux ans, prendre quelques mois de repos au Liban, en Syrie ou dans les stations du Midi de la France, nombreux sont ceux qui demeurent à Thiès ou au Sénégal pendant plusieurs dizaines d'années consécutives.

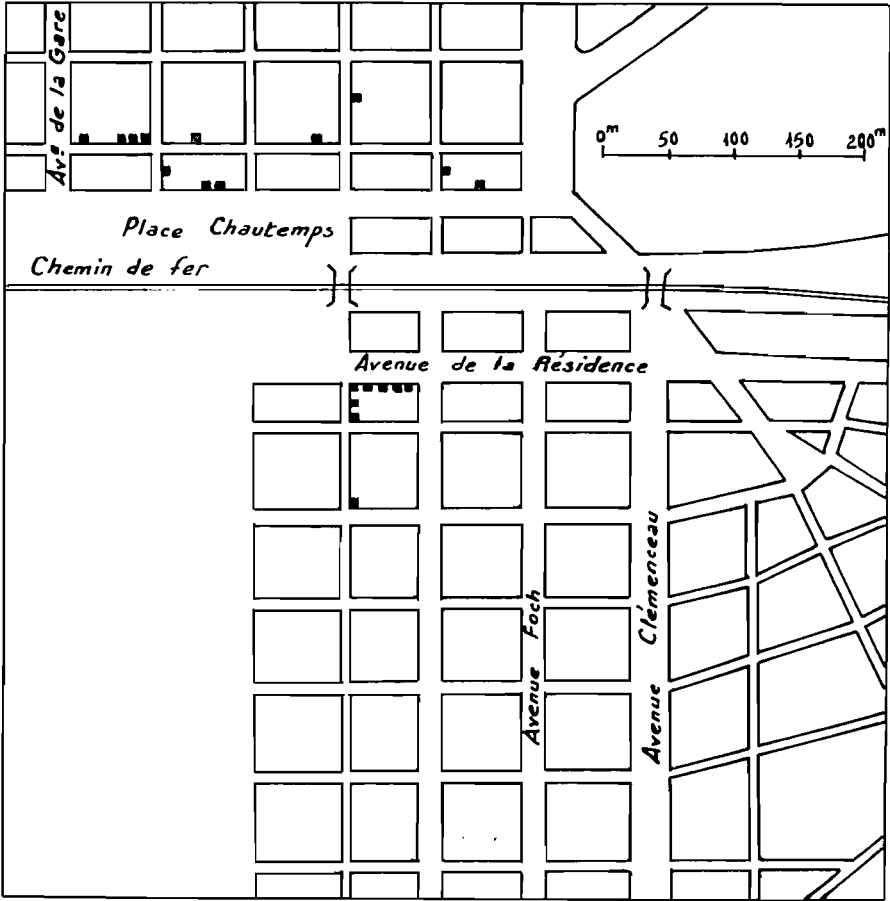
L'artisanat est très faiblement représenté dans la société levantine (trois d'entre eux seulement). Il se présente souvent comme le complément d'une activité commerciale : tel ce coiffeur libanais qui installa son « salon de coiffure » à l'une des extrémités du comptoir de sa petite factorerie. En même temps que, personnellement, il apporte ses soins à la coiffure du client, il peut surveiller sa boutique de vente. Un autre Libanais est cordonnier, un Syrien est tailleur et emploie quelques aides autochtones.

L'artisanat apparaît comme une profession exceptionnelle dans la société levantine dont l'activité est orientée presque exclusivement vers le commerce.

### 3°) LE MAROCAIN

Les commerçants marocains sont tout nouveaux venus à Thiès. Cependant, depuis cette dernière guerre, le nombre de leurs boutiques est devenu aussi important que





**REPARTITION DU COMMERCE MAROCAIN A THIES EN 1952**

(Fig. 15)

celui des Libanais. Si la plupart de ces commerçants s'adressent à une clientèle indigène, certains tentent de retenir celle des Européens et des évolués.

A peine une demi-douzaine de boutiques marocaines furent ouvertes dans la période 1920-1940. Actuellement elles sont au nombre de 25 dans l'escale (fig. 15). Le Marocain s'est spécialisé dans la vente des tissus essentiellement. Ce commerce qui ne nécessite pas une installation spacieuse, leur a permis de se disperser dans l'ancienne escale (ils y sont au nombre de 12), et d'occuper dans des rues très fréquentées des boutiques de quelques mètres carrés de surface.

Par contre, ils ont pu acquérir dans le quartier résidentiel une série de boutiques toutes accolées les unes aux autres le long de l'avenue très fréquentée de la Résidence. Certaines ont un aspect très accueillant : murs ravalés, boutique ouverte largement sur la rue. Un simple comptoir tout en longueur et parallèle à la rue permet de surveiller et de servir la clientèle sans difficulté.

Les gérants de ces boutiques sont tous des Marocains originaires de Fès. Une dizaine de ces comptoirs (dans le quartier résidentiel) appartiennent à un même propriétaire marocain qui s'est établi dans l'escale peu avant la crise.

A la vente des tissus de traite, ils ont joint celle de quelques articles de confection : « Tourky » (sorte de gilet sans manche, fermé sur le devant par une rangée de boutons serrés), fez, babouches, ainsi que des objets de demi-luxe : montre-bracelet, bague, collier en simili-or, parfums, etc...

La clientèle de ces boutiques est constituée presque essentiellement par des ouvriers, des cultivateurs de villages voisins. Comme le Levantin, il parle peu le français, mais fort couramment le wolof.

Quelques Marocains évolués ont tenté d'établir des magasins de vente mixte, et semblent avoir réussi à retenir clientèle européenne et indigène. La gamme des qualités d'étoffe est élargie, elle va de la cotonnade de traite, bon

marché aux tissus de lainage coûteux pour les Européens. La disposition des marchandises dénote ici un certain souci de mise en valeur. A cette clientèle composite, le gérant parle correctement le français et le wolof. Excepté pour une certaine catégorie de clients qui possèdent de sérieuses garanties, dans chacun de ces magasins la vente se fait au comptant.

Ainsi le commerce marocain tel qu'il se présente dans l'escale peut être mis en parallèle avec celui des magasins de mode pour Européens. S'il fallait le caractériser, on pourrait le nommer « commerce de demi-luxe pour autochtones ».

Aucun Marocain ne semble s'être consacré à l'artisanat dans l'escale de Thiès.

#### 4°) LE MAURE

Le commerce maure est très important à Thiès. L'enquête menée dans les deux quartiers européens et les trois quartiers indigènes a permis d'en dénombrer 88 boutiques. On peut estimer entre 120 et 150 le total de leurs installations pour toute la ville. (Voir plan commercial en annexe.)

Leur origine, leur mode de commerce, leur genre de vie offrent des particularités originales qui les rapprochent des commerçants autochtones mais des distinctions sensibles les en séparent.

Dès l'ouverture de l'escale de Thiès comme point de traite en 1910 environ, nous avons vu qu'ils étaient essentiellement transporteurs d'arachides et colporteurs. Ils descendaient de Mauritanie seulement pendant la période de traite, revenaient chez eux au début de l'hivernage avec des marchandises de consommation : thé, sucre, farine.

Mais après la guerre, leur économie traditionnelle est très ébranlée, ils se rapprochent des escales, principalement de celles où ils avaient l'habitude de mener leurs caravanes, mais aussi de celles où se sont installés d'anciens esclaves personnels ou appartenant à leur famille : « les pourognes ».

Au début du siècle, l'armée cantonnée au camp Faidherbe aurait fait appel aux services d'un boucher wolof : Maudy Fall pour le ravitaillement de la garnison en viande fraîche. Celui-ci prit pour aides des pourognes originaires de Mauritanie qui s'installèrent près de l'abattoir construit à Diakhao. Dès la fin de la Grande Guerre, ce quartier devint le centre de rassemblement des Maures. Ils prirent un petit commerce, s'installèrent auprès de leurs anciens esclaves, puis plus tard se dispersèrent dans les différents quartiers de l'escale. Cependant Diakhao conserve toujours un pourcentage très important de commerçants maures : sur 59 boutiques et débits de boissons recensés dans ce quartier, 35 sont gérés par des Maures. Dans le quartier de « Derrière la voie ferrée » de Takhikao, ils sont en nombre égal aux commerçants autochtones ; dans le premier 13 Maures sur un nombre de 24, dans le second 15 sur 34. Ils ont pu accaparer une bonne partie des petites boutiques municipales installées devant la cour de la gare, à proximité du marché. Sur 33 d'entre elles, ouvertes en juin 1952, 23 étaient gérées par des Maures.

Leur boutique en planches ou en banco est des plus modestes, elle est semblable à celle des autochtones : étroite, encombrée à droite par un tas de charbon de bois qu'ils vendent au kilo, à gauche par un fût de pétrole. Le comptoir est fait d'une planche à patine noire, dans un coin, une balance Roberval. Sur les rayonnages placés derrière le vendeur sont exposés les produits : paquets de cigarettes de qualité inférieure et boîtes de sucre en morceaux que l'on vend au détail, bocaux contenant la cola, les bonbons, petits paquets de biscuits, boîtes de lait condensé, parfois quelques bouteilles de limonade. Une odeur caractéristique et forte où se mêlent celles de pétrole, d'aromate, de peau tannée, de sueur se dégage de tout cet ensemble.

Accroupi sur son comptoir, fumant quelques brins de tabac tassés dans une pipe de cuivre en forme de fume-cigarette, le Maure, vêtu de son boubou de guinée blan-

che ou bleue, la chevelure et la barbe noire hirsutes, attend avec patience l'entrée du client.

Il loge lui et sa famille dans une petite pièce située à l'arrière de sa boutique qui ouvre sur la cour. Là se tiennent ses femmes et ses enfants quand ils l'accompagnent (ce qui est encore assez rare). Fumant elles aussi une petite pipe en terre, elles préparent le repas ou font chauffer l'eau destinée au thé sur un petit feu de bois ou de charbon.

Le long de la voie ferrée, leurs petites boutiques en bois, peintes en gris, ne se présentent pas sous cet aspect désordonné, tout est relativement propre et disposé correctement.

Economes, après au gain, ils se contentent d'un faible bénéfice sur chaque vente. Ils se groupent généralement à plusieurs pour l'achat en gros ou en demi-gros de leur marchandise. Ils se ravitaillent auprès des grosses succursales de la ville, le système de crédit à très court terme leur est appliqué.

Le prix de la location de leur boutique est souvent variable. Il est fonction de la situation de celle-ci. Au Nord de Diakhao il est en moyenne de 600 fr. à 800 fr. par mois. Le long de l'ancienne route de Dakar, il atteint 1.200 fr. par mois. Près du marché, selon leur dimension, les petites boutiques en bois de la municipalité étaient louées en 1952 au taux de 1.500fr. et 3.000 fr. par mois.

Un seul Maure a fait prospérer son commerce d'une façon remarquable : le marabout Koémil Fall. La diversité de son activité est grande : il pratique la traite de l'arachide (1.000 à 1.200 T. annuellement), il possède 7 camions, à Thiès, deux ou trois boutiques de commerce de détail sont contrôlées par lui. Pendant la saison des pluies il conserve une dizaine d'ouvriers. En même temps, il fournit la viande aux militaires du D.M.A. et aux deux prisons de la ville (il fait tuer 7 à 8 bœufs par jour). Une partie de cette viande est quotidiennement vendue au marché, par ses vendeurs personnels. Les peaux tannées

où « vertes », sont vendues aux établissements Bata ou à la Compagnie Française d'Afrique Occidentale. Enfin il est possesseur de nombreux troupeaux de bœufs qu'il fait garder par ses bergers.

Ce cas limite est exceptionnel, il s'explique surtout par l'origine noble de l'individu que complète une valeur personnelle incontestable. Tous les autres originaires de Mauritanie possèdent une boutique identique à celle des autochtones que nous étudieront plus loin.

Peu nombreux sont les Maures qui pratiquent l'artisanat. Dans le quartier de « Derrière la voie ferrée » un seul groupe de trois bijoutiers s'y est installé. Les femmes (de la caste des pourognes) sont toutes tanneuses des dépouilles de bœufs tués par leurs compagnons. Elles seules sont spécialisées dans ce genre de travail. Étalées à même le sol, les peaux sèchent à l'ombre des manguiers dans les cours situées à l'intérieur des carrés. Elles sont vendues en général aux artisans cordonniers autochtones.

Le Maure, comme le Levantin, est donc voué presque essentiellement à la fonction commerciale. Dans ces deux groupes, l'artisanat ne joue qu'un rôle très secondaire. Il en sera différemment dans le groupe des autochtones qui fera l'objet du chapitre suivant.

## 5°) LE COMMERCE ET L'ARTISANAT AUTOCHTONES

Le commerce et l'artisanat autochtones sont très divers. Le commerce va de la factorerie, semblable à celle du Levantin au petit commerce de pas-de-porte qui se pratique encore le long de certaines rues de « Randoulène ». Entre ces deux types extrêmes, se place toute une gamme de commerces intermédiaires.

L'artisanat lui aussi est représenté par de nombreux éléments d'origines différentes qui travaillent selon les techniques ancestrales ou modernes. (Voir plan commercial de Thiès en annexe.)

L'enquête effectuée dans 5 quartiers de la ville a permis de dénombrer 68 commerçants autochtones établis. 7 sont gérants de factoreries contrôlées par de grosses mai-

sons : Peyrissac, C.F.A.O., Maurel Frères... 9 possèdent une factorerie personnelle du type levantin. Les 55 derniers tiennent une boutique semblable à celle des Maures décrites plus haut. Alors que ce petit commerce est installé de préférence dans le quartier indigène : Diakhao Takhikao, les succursales et les factoreries personnelles sont établies dans les quartiers européens.

En dehors de la gérance de la grosse succursale à clientèle essentiellement autochtone, supervisée et contrôlée par les services administratifs de la maison-mère, le fonctionnement de ces systèmes commerciaux a été décrit dans les chapitres précédents. Seules la description et l'étude des débits de boissons, des petits restaurants pour autochtones et du petit commerce de « pas-de-porte » seront retenues ici.

Nous ferons tout d'abord une entorse à la classification adoptée en intégrant dans cette première partie l'étude des Cap-Verdiens. Leur activité commerciale se limite en effet, dans le secteur au débit de boissons à clientèle essentiellement africaine.

Sur un dénombrement de 27 débits de boissons pour indigènes (trois seulement ne vendent pas d'alcool), 14 sont groupés dans le quartier de Diakhao (proximité des deux bases militaires), 8 seulement sont installés dans le quartier de la Vieille Escale.

L'examen de l'origine de chacun des tenanciers fait apparaître une diversité très grande des groupes ethniques. Certains d'entre eux occupent une place très importante : 10 Cap-Verdiens, 4 Sérère, 3 Peul, 2 métisses ont embrassé cette profession.

L'ensemble Cap-Verdiens, Sérère et métisses qui groupe 16 individus est de religion chrétienne. Les 11 autres, s'ils étaient primitivement musulmans, sont aujourd'hui, en raison même de leur fonction, rejetés au ban de la société islamique, le quartier de Takhikao, par exemple, totalement islamisé, n'offre aucun établissement de ce genre.

La religion musulmane prend donc sur ce terrain un caractère d'interdit très net.



Etal d'un petit marchand sur la place du marché



*(Photos Savonnet - Clichés I.F.A.N.)*

Type de gargotte indigène installée avenue Clemenceau



Un certain nombre de gargottes pour indigènes de passage se sont installées à Thiès dans les quartiers commerçants par excellence : l'ancienne escale en groupe 8 sur un total de 14. La race à laquelle appartiennent ces différents tenanciers permet de constater que sur 14 d'entre eux, 7 Peuls se sont spécialisés dans cet état et 2 Wolofs, 2 Toucouleurs. (Dans le même ordre d'idée, les Toucouleurs originaires du fleuve Sénégal, ont embrassé le métier de tisserand.) Peut-on parler ici d'une certaine vocation ethnique pour caractériser cette spécialisation ?

Notons enfin un petit commerce de « pas-de-porte » qui intéresse nombre de femmes d'ouvriers ou d'artisans économiquement faibles. Il consiste à déposer à terre sur un petit morceau de toile ou une natte, quelques noix de colas, quelques petits tas de légumes, de fruits ou une calbasse de cacahuètes grillées, selon la saison. La clientèle à qui s'adresse ce genre de petits commerçants est composée principalement d'ouvriers et d'artisans qui habitent ce quartier. Le chiffre d'affaire est très faible, cette occupation permet à la femme, tout en surveillant ses enfants et en préparant le repas de recueillir cependant quelque argent.

L'artisanat est fortement représenté parmi les autochtones. Si quelques métiers tolèrent une diversité très grande de races et de castes, d'autres par contre, classés traditionnellement comme inférieurs, sont réservés à certaines catégories sociales.

L'enquête a dénombré 56 entreprises artisanales autochtones. Elle a permis la localisation des artisans traditionnels et ceux d'inspiration récente. Alors que le quartier de Takhikao a conservé un nombre important de bijoutiers, maréchaux-ferrants (7 sur 17), potières, les artisans de « Derrière la voie ferrée » et de la Vieille Escale ont adopté les techniques modernes. Onze tailleurs (sur 16 dénombrés) qui résident dans ces deux quartiers offrent leur service à une clientèle mixte (Européens à faible niveau économique, évolués). L'origine de ces artisans est très diverse, aucune race n'apparaît comme dominante dans ce corps de métier.

Une constatation identique a été faite dans un métier parallèle : celui des petits couturiers qui font ronfler leurs machines à coudre à la porte des factoreries. En juin 1952 ils étaient au nombre de 200 environ (188 ont été recensés). Mais leur nombre est variable avec la saison. Pendant la traite il s'accroît et doit atteindre le chiffre de 300. Leur répartition dans les quartiers de l'escabe est fonction de l'intensité commerciale : 148 ont été dénombrés dans la vieille concession, contre 40 seulement dans le quartier de la résidence.

Les chiffres relatifs aux autres artisanats sont trop faibles pour permettre une étude systématique. La présence européenne a permis l'installation d'horlogers, de réparateurs de phonographes et de bicyclettes, de savetiers-marroquiniens, cordonniers... Certains ont appris leur métier chez un artisan métropolitain, mais nombreux sont ceux qui ont reçu les premières notions pendant leur service militaire.

Comme il a été dit plus haut, le bijoutier survit dans les quartiers qui ont conservé encore leurs traditions anciennes. Alors que le tailleur est installé dans un atelier confortable et confectionne des vêtements de type européen avec des instruments modernes (les boubous sont fabriqués par les couturiers des factoreries) le bijoutier, lui, travaille avec des méthodes et des instruments archaïques dans sa case de paille.

En dehors du maître de forge (responsable de travail), ils se groupent toujours à deux ou trois ouvriers. Le foyer est creusé dans le sol. Un soufflet double confectionné en peau de chèvre est actionné à la main par un enfant accroupi, et permet d'activer la ventilation du feu de charbon de bois. Chacun des bijoutiers travaille, accroupi sur le sol, avec ses instruments de type ancien : crochet de fer, lampe à souder à pétrole (la pression est donnée en soufflant à la bouche sur la flamme par un tube métallique), creuset de pierre, cuve à eau faite dans un tronc d'arbre. Le soufflet en peau est souvent remplacé (dans le quartier de Derrière la voie ferrée, principalement)

par un appareil à ventilation à hélice mu par une manivelle.

Le bijoutier offre aussi cette particularité d'appartenir presque entièrement à la caste traditionnelle des forgerons. Sur les 17 recensés, 8 se nomment Thiam, et 2 Seye. (Ces noms caractérisent l'appartenance à la caste des bijoutiers.)

La femme du bijoutier est traditionnellement potière. Mais actuellement la vente des canaris ou des récipients en terre diminue : ils sont remplacés progressivement par des ustensiles métalliques d'origine européenne. Elle a en conséquence souvent abandonné ce travail moins rentable pour lui substituer celui de coiffeuse pour femme.

De nombreux tisserands installent leur métier dans les différents quartiers indigènes pendant la période sèche. Comme il a été dit plus haut, ils ont la particularité d'appartenir presque tous à la race toucouleur. Les pluies d'hiver rendent leur travail difficile à partir de mai. Pendant la saison des pluies ils rejoignent leur famille dans la région du fleuve Sénégal et ne reviennent à la ville qu'en septembre ou octobre. Ils travaillent isolément ou en groupes. Ils s'abritent sous une claie faite de tiges de mil tressées, et maintenue par quatre piquets. Leur métier est de type traditionnel. Il est construit à partir de morceaux de bois assemblés par des clous et des bouts de ficelle. Assis sur une caisse d'emballage, le tisserand soulève une partie des fils de la chaîne au moyen de pédales confectionnées dans de vieilles planches. Les ficelles de tension manœuvrées au moyen de ces pédales, passent par des poulies constituées par d'anciennes bobines de fil en bois. En avant du métier sont tendus les séries de fils de la chaîne aux vifs coloris. Une lourde pierre qui joue le rôle de tendeur, est traînée sur le sable par le jeu de la machine.

Comme le bijoutier, le tisserand ne travaille que sur commande, ces bandes de tissus étroites (18 cm. de largeur) aux dessins souvent compliqués serviront à confectionner des pagnes.

Quelques sondages effectués dans le nouveau lotissement de Randoulène Sud, ont permis de découvrir des essais d'adaptation des techniques européennes ou des métiers curieux.

Quelques boulangeries-pâtisseries ont été ouvertes sous la direction d'anciens mitrons formés par les Européens. Ces établissements sont installés, d'une façon sommaire : le four construit intérieurement en brique réfractaire est recouvert extérieurement par une épaisse couche de terre isolante. A côté du four, le pétrin en bois dans lequel on travaille la pâte à la main, quelques sacs de farine dans un coin, un tas de bois sec dans un autre. Toute l'installation occupe l'intérieur d'une longue case en banco et recouverte de tôle.

A proximité du fournil une case construite à partir de de tiges de mil tressées fait office de magasin de vente. Chaque jour l'une de ces petites boulangeries de quartier offre à la clientèle 100 à 150 Kgs. de pain et petits biscuits. Un service de vente à domicile a même été inauguré par certaines d'entre elles.

Ce sondage sommaire a permis de découvrir dans ce même quartier un établissement en plein air pour aliénés mentaux. Il est dirigé par un marabout toucouleur. Des cases individuelles ont été installées autour de la cour. En février 1952, 7 ou 8 pensionnaires étaient enchaînés plus ou moins complètement à des arbres (selon l'intensité de leur maladie) et étaient soumis au traitement du « psychiâtre ». Une des femmes du marabout était chargée de la nourriture des pensionnaires.

Thiès se présente comme une sorte de creuset où les éléments autochtones viennent adapter, modifier leurs techniques anciennes. Au contact des Européens, certains métiers ou commerce qui n'existaient pas avant leur arrivée se sont créés de toutes pièces : commerçant, tailleur, restaurateur. D'autres, déjà établis se sont modifiés et ont emprunté certains éléments de la technique moderne : soufflet de forge chez le bijoutier, machine à coudre chez le couturier. D'autres enfin sont demeurés à peu près identiques à ce qu'ils étaient autrefois : tisserands, potières.....

Réciproquement le système ancien de classes sociales paraît lui aussi se transformer. Si certains métiers traditionnels, comme celui de bijoutier ou de potière ne peuvent encore être pratiqués sous peine de déchoir que par des éléments de castes inférieures, les autres, d'origine récente : commerçants, tailleurs, restaurateurs ou réparateurs sont ouverts à toutes les classes de la société. Les castes inférieures disparaîtront par extinction puisque le système économique et social actuel permet de s'en échapper, mais le préjugé défavorable attaché à ces métiers empêchera leur renouvellement par d'autres classes sociales dites supérieures.

### **Genre de vie et relation entre les divers groupements sociaux**

Avant 1920, Thiès est partagé en deux groupes sociaux nettement délimités : les Métropolitains qui occupent les postes de direction, dans le commerce et dans les diverses entreprises, les autochtones et Levantins qui travaillent sous leur contrôle ou pour leur compte.

Entre 1920 et 1940, le changement survenu dans l'économie de l'escale rompt les anciennes limites des classes sociales préexistantes. Les Libano-Syriens se dégagent des rangs inférieurs et forment une société à part. Les Maures devenus nombreux, ont un genre de vie parallèle à celui des petits artisans ou boutiquiers autochtones, mais forment un groupement particulier.

Pendant cette dernière période d'après guerre, viennent s'ajouter deux ensembles humains nouveaux : le Métropolitain ouvrier-artisan ou comptable, et le Marocain boutiquier.

Actuellement la société commerciale et artisanale de l'escale est divisée en de nombreux compartiments ethniques distincts et d'importance numérique très diverse. Les Européens, les Levantins et Marocains, les Maures et autochtones.

#### 1°) LES EUROPEENS :

Les commerçants et artisans métropolitains qui comptent 120 personnes environ, se divisent en deux groupes :

les anciens qui se sont implantés au Sénégal depuis 20 ou 30 ans avec leur famille, et les nouveaux, souvent célibataires qui, poussés par un certain esprit d'aventure ou surtout par le désir d'obtenir une vie plus large, se sont embauchés dans des établissements de l'escale.

Il reste encore à Thiès quelques vieilles familles qui se sont installées en Afrique dès avant la guerre de 1914. Elles ont fait souche et vivent dans leur ancienne factorerie qui a été agrandie et modernisée. Malgré les aménagements récents, leur immeuble a conservé cet aspect d'ancienne demeure coloniale avec ses fenêtres étroites, ses murs épais en pierre ou en brique, son balcon de fer forgé.

Ces familles ont élevé leurs enfants dans l'escale même. Tous les deux ans pendant l'hivernage, de juillet à fin octobre, elles vont en France prendre du repos. Dans cette société, on trouve encore les derniers Métropolitains qui parlent couramment la langue autochtone.

Le train de vie de ces familles est modeste. Elles possèdent une voiture, parfois un camion. Elles sortent rarement de l'escale si ce n'est pour leurs affaires. Elles aiment à se réunir entre elles et à se rappeler leurs vieux souvenirs.

Tout différent est le groupe des nouveaux venus. Ils sont nombreux et souvent formés de célibataires ou mariés de fraîche date. Ils occupent une place de comptable ou d'ouvrier spécialisé dans quelque entreprise de l'escale.

Leur genre de vie est totalement différent. Ils vivent en général dans une ou deux pièces parfois meublées, louées à un Marocain ou à un Levantin, à un prix élevé. Comme ils n'ont pas l'intention de vivre très longtemps dans l'escale, ils ne font aucun frais d'installation. Souvent leur local ne permet pas de faire la cuisine : ils prennent leurs repas au restaurant. En général ils se réunissent chez l'un d'entre eux et après l'apéritif se rassemblent par groupes. Leur comportement est identique à celui qu'ils avaient dans la Métropole : tenue négligée, atmosphère bruyante, éclats de voix. Leurs premières économies rendent possible l'achat d'une petite voiture d'occasion ou d'une motocyclette. Après leur travail, ils s'évadent de l'escale, vont se

baigner à la piscine, certains pratiquent le sport : natation, foot-ball, jeux de boules. Leur distraction principale, le soir après le dîner est le spectacle qui peut être choisi parmi les quatre cinémas au programme quotidiennement renouvelé.

## 2°) LES LEVANTINS ET LES MAROCAINS :

Plus discrète et plus effacée est la société des Levantins qui groupe environ 250 personnes et celle des Marocains (moins importante : 50 individus environ). Les groupes sociaux se forment peut-être par affinités mais aussi entre originaires d'une même région, ou entre commerçants des années difficiles. Les relations entre familles de Syriens et de Libanais paraissent assez rares (culture et religion différentes ?).

La vie du Levantin et du Marocain s'écoule entre sa boutique et l'appartement situé à l'arrière de celle-ci. Leur intérieur, confortable, est toujours minutieusement entretenu. Souvent l'ensemble paraît à l'Européen d'un goût douteux : des reproductions-souvenirs aux couleurs vives couvrent fréquemment les murs, des bibelots bon marché sont trop nombreux sur les meubles, le poste de radio volumineux trône au côté d'un frigidaire non moins énorme. Une note orientale apparaît cependant en cet intérieur de nouveau riche : les nombreux coussins aux teintes vives jonchent divans et fauteuils.

Ils sont en général très hospitaliers et sont toujours flattés d'offrir l'apéritif aux Métropolitains qui viennent leur rendre visite.

Leurs distractions sont rares. Chaque soir les femmes, la tête recouverte d'une sorte de mantille, se rassemblent entre elles et se promènent quelques instants à la fraîcheur. Le cinéma-parlant en langue arabe leur offre chaque jour un programme nouveau. Ils ne le fréquentent qu'avec économie. En général, la vieille génération parle fort mal le français, mais s'exprime facilement en wolof.

Les enfants nés dans l'escabe ont suivi les cours de l'école primaire française. Leurs camarades sont des Mé-

lropolitains. Ils parlent français très correctement, certains même ont poursuivi leurs études à Beyrouth et sont revenus à Thiès dans la factorerie paternelle. Sans faire partie intégrante de la société des Métropolitains nouvellement arrivés, ils se rencontrent fréquemment sur les terrains de sport ou au bar. Quelques Marocains cultivés ont eux aussi une culture française et fréquentent sporadiquement cette société de jeunes.

La culture occidentale, la langue commune apparaissent donc comme les deux éléments de base susceptibles de favoriser les relations amicales entre ces deux groupes d'origines si différentes.

### 3°) LES MAURES ET LES AUTOCHTONES :

Le Maure et l'autochtone forment un groupement humain totalement à part. Malgré des divergences très sensibles dans leur comportement, leur genre de vie est sensiblement identique.

Le Maure, sobre, économe, peu expansif, a pu par ses solides qualités implanter son petit commerce dans l'escale. La nécessité plus que le goût personnel l'a obligé à venir s'installer dans la ville. Chaque année, pendant les quelques mois d'hivernage, il s'en évade et va rejoindre sa famille qu'il a laissée en Mauritanie. Il confie sa boutique à un parent ou à un ami. Souvent ce remplaçant qui vient de quitter pour la première fois ses troupeaux ne parle même pas le wolof et encore moins le français.

Le petit artisan ou le boutiquier noir est totalement différent de ce type : il est dépensier, bavard, il aime, lorsqu'il le peut, s'habiller de beaux vêtements ou jouer à l'évolué.

Comme le Maure, il demeure souvent dans une case proche de sa boutique, ou dans une petite pièce aménagée à l'arrière de celle-ci. Le petit comptable revient chaque soir dans sa chambre, un lit en fer a remplacé la natte, quelques sièges, un réchaud à pétrole sont, avec l'armoire plus ou moins bancale, les seuls meubles de la pièce.



L'évolué comme le boutiquier ou l'artisan a rarement adopté la cuisine à l'euro-péenne, trop onéreuse. Il a conservé sa nourriture traditionnelle à base de riz, de mil et de poisson.

Son sens de l'hospitalité et de l'entraide familiale n'est jamais mise en défaut. L'employé de commerce, comme le simple manoeuvre reçoit chaque semaine de nombreux amis de passage qu'il loge et qu'il nourrit. Le Maure par contre, tout en conservant une large hospitalité pour ceux de sa race, semble mettre un frein à ce parasitisme exagéré.

Malgré un genre de vie et un niveau d'existence à peu près identiques chez l'un et chez l'autre, malgré l'adoption mutuelle de la religion musulmane qui pourrait être un point de rapprochement, un interdit rigoureux limite strictement les relations entre Maures et Autochtones.

Ce refus de relations amicales qui provient surtout de la société Maure, paraît lié à l'ancienne domination de ces derniers sur les peuplades noires dans un passé encore récent. Le souvenir de ce passé très vivace impose, malgré un mode de vie et un niveau économique identiques des relations de maître à vassal. Peut-être aussi, une incompatibilité de tempérament renforce-t-elle encore cette séparation ?

Ainsi l'escale de Thiès apparaît comme un centre commercial et artisanal important. Si l'arachide a perdu la place prépondérante qu'elle occupait autrefois (actuellement on peut estimer à environ 7 ou 8.000 tonnes la masse commercialisée dans l'escale), le commerce, par le jeu d'une clientèle plus stable et peut-être moins vulnérable aux crises économiques, se spécialise. La mise en exécution des grands projets d'extension de la ville exige le concours d'entreprises puissantes. La proximité de Dakar, la relative rapidité des relations avec la Métropole, permet l'installation de nombreux artisans. Par répercussion, le gonflement de la masse indigène attirée par une vie plus facile permet la mise en place d'une petite industrie artisanale mi-archaïque mi-modernisée.

Cette évolution économique rapide rompt avec les conceptions traditionnellement admises.

Bien que dans les modes de vie respectifs, aucun changement important ne soit survenu à l'intérieur des divers groupes humains, les rapports sociaux demeurent lâches.

Dans les nouvelles générations levantines et marocaines des relations tendent à s'établir avec les Métropolitains nouvellement arrivés. Mais une incompréhension presque totale oppose ces derniers, habitués à un travail rapide, et les autochtones qui s'adaptent au système de nos techniques modernes. Ces heurts qui ont pour origine un défaut de compréhension mutuelle prennent rapidement la forme de petits conflits raciaux.

Ces antagonismes, limités ici, et présentant une forme très atténuée, sont plus délicats et plus difficiles à résoudre lorsqu'ils affectent un groupe humain plus important. Les installations du D.N. étudiées dans le prochain chapitre, nous permettront peut-être l'examen de tels problèmes.

### III. — L'INDUSTRIE : LES ATELIERS DE REPARATION DU DAKAR-NIGER

---

Les deux centres d'extraction de phosphates ouverts par Péchiney à P'allo et à Lam-Lam, sont trop récents pour faire l'objet d'une étude spéciale ; d'autre part, situés à 16 Km. de l'escale, ils n'intéressent que faiblement l'économie de la ville. Les ateliers du Dakar-Niger feront seuls l'objet de cette étude.

Nous examinerons successivement le système forge-fonderie, le matériel roulant, le matériel de traction, l'ensemble des ateliers de la voie et des bâtiments.

Chaque section vit dans une sorte d'autonomie complète. Les travaux sont tous faits en régie, par bons de concours. Ce système permet à chaque instant de connaître le prix de revient de chaque pièce et de jauger les incidences des salaires et des prix de la matière première sur le prix de revient de chaque pièce usinée dans le chantier. D'autre part l'énergie est presque totalement empruntée au courant électrique qui arrive de Dakar sous 30.000 volts.

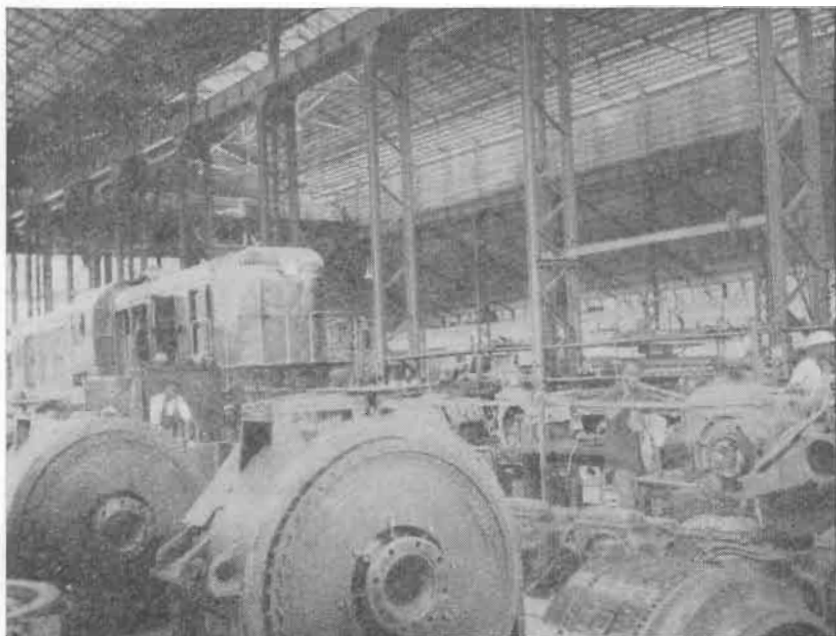
1) *Le système forge-fonderie* forme un ensemble industriel qui alimente les divers secteurs de montage et d'ajustage en pièces grossières prêtes à l'usinage. (voir plan en annexe).

Une fonderie fonte et une fonderie bronze furent installées dans ce but dès 1927. La première possède deux cubilots chauffés au coke qui, alternativement une semaine sur deux, fournissent 15 à 20 tonnes de pièces bonnes par mois. La seconde fonderie, destinée à la fourniture d'éléments de bronze possède un « four Charier » chauffé au mazout. On peut estimer à 12 ou 15 t. le poids de pièces bonnes coulées mensuellement.

La forge située à proximité est destinée à l'usinage des grosses pièces. Deux marteaux-pilon (l'un donne une pres-



Exploitation de phosphates à Lam-Lam (16 km de Thiès)



(Photos Savonnet - Clichés I.F.A.N.)

Atelier de réparation des Diésels du Dakar-Niger, à Thiès

sion de 650 kgs. par cm<sup>2</sup>, l'autre 350 kgs.) y modèlent le métal. Une série de petites forges individuelles permettent le travail de pièces moins volumineuses.

Deux fours à cémenter chauffés au mazout ont été installés pour la préparation des aciers de ressorts. Des presses, des découpeuses d'acier permettent un travail facile. Chaque mois l'atelier de ressorts en fabrique une cinquantaine et effectue environ 350 réparations.

La consommation mensuelle de combustible pour cet ensemble est approximativement de 8 à 10 tonnes de mazout et 8 à 10 tonnes de coke. Comme nous l'avons vu plus haut, il sort de 15 à 20 tonnes de pièces bonnes en fonte et 12 à 15 tonnes de pièces bonnes en bronze mensuellement. Si le bronze récupéré entre pour les 4/5 du poids des pièces, la fonte en gueuse entre pour la moitié. La totalité de l'acier employé pour les ressorts, soit 8 tonnes est importé.

Ces ateliers, de construction ancienne, sont un peu à l'étroit pour le matériel qui a été progressivement installé. 104 ouvriers autochtones travaillent dans cet ensemble sous la direction de trois Européens.

2) *Les ateliers du matériel roulant* sont divisés en deux sections : l'une travaille le bois, l'autre s'occupe de la partie ferronnerie des wagons et voitures de voyageurs.

Les ouvriers du bois occupent les ateliers Nord. Une scierie débite en permanence les grumes pour les besoins des ateliers. Mensuellement 150 à 200 m<sup>3</sup> de bois sont débités. Ils ont des origines diverses : Chênes de France, « dimbe » et « niangon » de Côte d'Ivoire. A proximité sont situés les ateliers de dégrossissage et de menuiserie, vastes et aérés, dans lesquels les équipes de monteurs assemblent les pièces de la superstructure en bois du matériel roulant.

Plus au Sud, les ateliers de fer et de montage des voitures demandent la collaboration des équipes menuiserie et ferronnerie. On estime qu'une équipe de 4 à 5 ouvriers peut en deux mois ou deux mois et demi monter une voiture de voyageurs à partir d'un châssis nu. Ce travail nécessiterait 19 m<sup>3</sup> de bois ouvrés environ. Annuellement

20 voitures sont totalement refaites, un nombre égal subit de grandes réparations, une trentaine reçoit des réparations partielles.

Une série d'équipes travaillent sur les fourgons et les wagons sous un abri aménagé récemment un peu plus à l'Ouest. (n° 2 sur le plan annexe).

Si les ateliers de menuiserie ont un matériel relativement simple, ceux de la partie fer possèdent un outillage très complet : marteau pilon, tours, quelques forges individuelles, un poste de soudure...

L'organisation du travail ne permet aucune perte de temps : les matériaux de base - fer et bois - sont situés à proximité des ateliers de montage. Actuellement la politique économique du D.N. exige le remplacement progressif du matériel roulant en bois par un matériel roulant en fer. On assiste à des essais de réadaptation de quelques menuisiers au travail du fer.

400 ouvriers (partie bois : 150, partie fer : 250) ; sont encadrés par 12 Européens pour effectuer ces divers travaux d'amélioration et de réfection.

3) *Le matériel de traction* avant cette guerre ne comprenait que des locomotives à vapeur. Pour améliorer le trafic, il fut décidé que progressivement elles seraient remplacées par des tracteurs Diesel. La traction à vapeur en effet nécessite de nombreux arrêts aux point d'eau, souvent difficiles à aménager. Leur rendement en énergie utilisée ne dépasse pas 8 %. Les Diesels par contre ont une autonomie plus grande, leur rendement atteint 33 %.

Deux ateliers de réparation pour le matériel de traction fonctionnent. L'un est affecté aux locomotives, l'autre aux Diesels.

L'ensemble des ateliers pour locomotives groupent trois bâtiments : les ateliers-fer, la chaudronnerie, les ateliers à roues.

Le premier atelier est divisé en deux parties : Au Nord des équipes démontent et remontent complètement les locomotives pour leur révision totale. Les pièces mécaniques

sont rectifiées ou usinées dans la partie Sud du Bâtiment. Une série de machines perfectionnées de modèle récent, ont été installées à cet effet (tours, fraiseuses, étaux-limeurs...).

Les équipes de chaudronnerie s'occupent des éléments de chauffe, mais non mécaniques de la locomotive : tubulures, tuyauterie, revêtement de tôle....

Les ateliers à roues enfin, tout en longueur, présentent de part et d'autre d'immenses tours à roues destinés à profiler les bandages et rectifier les fusées d'essieux.

Les 600 ouvriers qui forment l'effectif de cet ensemble sont placés sous la surveillance de 16 Métropolitains.

Les ateliers de réparation pour Diesel, les derniers venus, occupent un espace insuffisant. Les machines outils très nombreuses sont serrées les unes contre les autres dans la partie Est, tandis que les engins motorisés sont révisés dans la partie Ouest. Actuellement 16 tracteurs de 600 CV de marque française et 5 de marque américaine ayant une puissance de 1.300 CV sont en service sur les lignes. Si les révisions hebdomadaires peuvent se faire à Kayes ou à Bamako, les révisions partielles (après 50.000 kms. et 150.000 kms.) ou générales (après 300.000 kms) sont effectuées à Thiès.

Une centaine d'ouvriers sont attachés à cette section qui exige un travail de précision. Dans ce nombre il faut compter un vingtaine de Métropolitains. Le degré de précision exigé dans l'usinage des pièces que le bon ouvrier autochtone peut difficilement atteindre, a nécessité l'appel de ce fort pourcentage d'Européens tous spécialistes.

Les ateliers de réparation électrique sont les moins importants de l'entreprise de Thiès. En même temps qu'elles procèdent aux aménagements et aux réparations électriques, ces équipes surveillent l'alimentation en eau de l'entreprise. Un puits de 330 m. a été foré dans l'enceinte même du D.N. Les sources de Koundane situées à 3 kms plus à l'Est, ont été captées et canalisées vers la concession.

La consommation quotidienne de l'entreprise varie entre 1.200 et 1.500 m<sup>3</sup>. 50 ouvriers procèdent à ces travaux sous la direction de trois Européens.

4) *La section, voie et bâtiment* groupe une centaine d'ouvriers dirigés par 3 Métropolitains ; les tâches sont des plus variées : ateliers d'ébénisterie pour la confection et la réparation des meubles destinés aux villas et aux bureaux, entreprise de peinture, un atelier pour la soudure aluminothermique, une forge, forment l'ensemble de ces installations secondaires.

Ainsi le bloc des installations de réparations du Dakar-Niger groupe 1.350 ouvriers autochtones qui travaillent sous la direction d'une soixantaine d'Européens.

Les services annexes dont la description ne paraît pas s'imposer dans cette étude, groupent un millier de personnes environ. Ils comprennent le dépôt vapeur, les magasins généraux, l'administration, les services sociaux et médicaux.

Il est difficile d'évaluer l'économie complète de cette entreprise : une partie de la matière première est entreposée seulement dans les magasins généraux pour être expédiée par la suite dans les divers ateliers locaux (Kayes, Bamako...).

Cependant nous pouvons estimer la masse de matière brute et d'énergie utilisée par cet ensemble. Elle ne donnera qu'une idée *très approximative* de l'importance de cette industrie. En effet l'accroissement de la valeur réside presque essentiellement dans la somme de travail de transformation appliquée à chaque élément usiné.

Annuellement en dehors de l'achat de machines outils et des produits semi-finis, (châssis, roues, pièces mécaniques...) on peut estimer à 50 ou 60 millions la dépense nécessitée par l'achat de la matière brute (fonte, bronze, acier, bois...). L'énergie (électricité, mazout coke...) atteindrait le chiffre global de 20 à 25 millions annuellement. Seule la dépense en énergie électrique atteint plus d'un



million sept cent mille kw/h, c'est-à-dire plus de la moitié de ce qui est dépensé à Thiès (trois millions deux cent quarante mille kw/h.).

### Etudes du milieu humain

En décembre 1951, l'effectif (plus nombreux qu'en 1933), comprenait 1.120 agents du cadre permanent et 1.710 auxiliaires (1). Une partie de ces derniers furent congédiés depuis cette date par mesure d'économie (incidences de la loi Lamine Gueye). En octobre 1952, les ateliers du Dakar-Niger groupaient 2.500 agents dont 140 Européens. Alors que les agents du cadre sont régis par des statuts permanents de l'A.O.F., les auxiliaires sont régis par les statuts généraux de la convention collective ferroviaire du 19 mai 1951. Aux manœuvres et employés temporaires s'applique la convention locale du Sénégal.

Avant d'entreprendre l'étude de la composition ethnique des ouvriers africains, nous étudierons le groupe européen.

LES EUROPÉENS : Ils étaient au nombre de 140 environ en octobre 1952. 70 % d'entre eux ont été recrutés après 1940, 25 % environ sont rentrés au D.N. après 1950. Plus d'un tiers de ce personnel métropolitain est constitué par des agents détachés de la S.N.C.F. Les autres venus de l'industrie privée ont été engagés sous le régime contractuel, ou sont entrés dans les cadres du réseau.

La plupart d'entre eux font partie des cadres de maîtrise et de direction (25 seulement ont été recrutés comme techniciens-spécialisés). La rénovation, l'extension des ateliers, la création d'un service de mécanographie, après cette guerre furent la cause de cet appel massif de main-d'œuvre métropolitaine. Les nouvelles machines-outils (des ateliers pour Diesels particulièrement) qui requièrent une grande précision de manœuvre, ne pouvaient être confiées qu'à des techniciens avertis (certains travaux exigent parfois une précision de 1/100° de millimètre). Pour cette

---

(1) Note sur Thiès, centre ferroviaire de l'A.O.F., 13 décembre 1951, par le directeur adjoint JOSSE (non publié).

raison de technicité, 1/3 de l'ensemble du personnel qui travaille aux ateliers de réparations des Diesels, et au service mécauographique sont métropolitains. Dans les autres ateliers la proportion est de un Européen pour 40 originaires. Dans les services administratifs, la proportion de Métropolitains est supérieure : un pour 8 autochtones.

**GENRE DE VIE :** Il faut distinguer deux classes parmi les employés européens du D.N. Les agents de l'Administration et des bureaux d'études, les responsables des chantiers.

Les premiers ont souvent poursuivi des études primaires supérieures ou secondaires. Ils occupent dans les bureaux des fonctions qui les mettent rarement en contact avec les équipes de travailleurs manuels. Ils sont loin de l'ouvrier et pour cela méconnaissent les problèmes qui peuvent se poser entre le travailleur autochtone et le contre-maître métropolitain. Les rapports qu'ils ont chaque jour avec l' « écrivain » (1) ou le commis autochtone placé sous leurs ordres, ne leur permet d'envisager les problèmes que sous un angle très particulier : ces agents autochtones ont, tout au moins, un certain vernis de culture française. Par ce fait même, ils ont souvent rompu les contacts sociaux avec leurs compatriotes des ateliers, et forment une sorte de classe supérieure.

En dehors des heures de service au bureau, ces agents métropolitains ne se lient entre eux que par affinité de tempérament ou de culture. Rare sera le cas où ces conditions seront réunies entre chef d'atelier et bureaucrate.

Entre ces deux cadres européens, les contacts sont assez lâches. Leur vie s'organise sur deux plans différents (ouvriers manuels, personnel de bureaux-agents de maîtrise), mais ne dépasse pas les limites de la cité Ballabey. Ils possèdent en effet à l'intérieur de l'enceinte tout ce qui leur est nécessaire : coopérative alimentaire, services médicaux (2), terrains de jeux pour les enfants, squares,

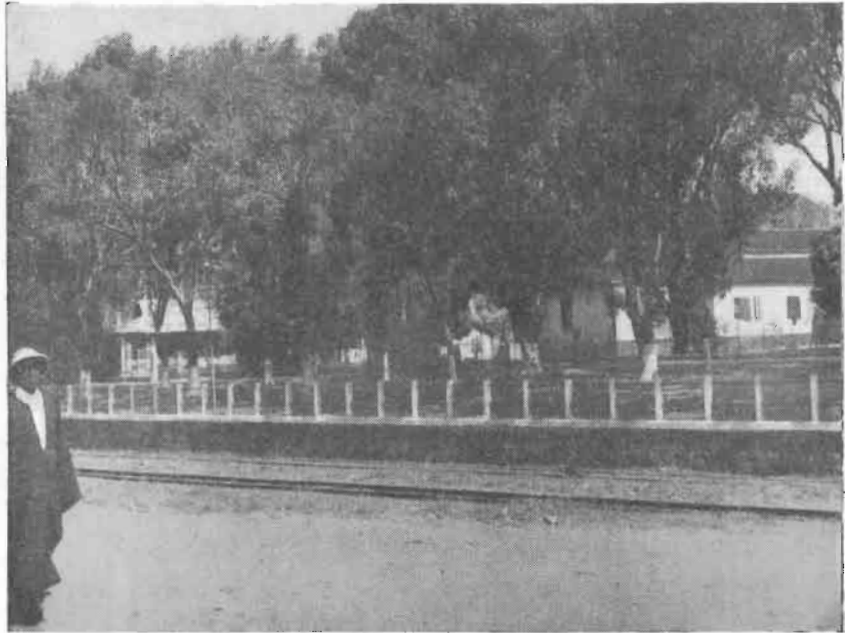
---

(1) « Ecrivain » : employé préposé aux écritures.

(2) Non seulement les soins médicaux sont gratuits, mais aussi les produits pharmaceutiques stockés dans une petite officine située dans l'enceinte de la Cité Ballabey. (La question des services sociaux sera étudiée dans la partie consacrée aux autochtones).



La cité Ballabey, telle qu'elle apparaissait en 1925  
(in le Sénégal en 1925)



(Photos Savonnet - Clichés I.F.A.N.)

La cité Ballabey telle qu'elle apparaît en 1953

1953

cercle (avec bibliothèque, terrain de basket, de boules, court de tennis...) école primaire qui peut recevoir depuis 1952 entre 100 et 120 élèves.

Les adhérents à la coopérative du potager collectif reçoivent des légumes frais trois fois par semaine, moyennant une légère contribution mensuelle. Un car fait plusieurs fois le service de la ville pour permettre aux ménagères de procéder à leurs achats chaque jour.

Seuls le cinéma et la piscine n'ont pas été installés dans la cité Ballabey. Chaque semaine le car conduit le personnel et leur famille au spectacle, à une piscine et souvent à la maison de repos, installée à Popenguine à 60 kms de Thiès au bord de l'Océan.

Par son organisation intérieure, la Cité Ballabey rappelle celle des deux bases militaires précédemment décrites. Le groupement métropolitain vit presque totalement en marge de l'escadre. Les contacts avec celle-ci sont assez rares malgré la stabilité de l'agent dans l'entreprise. Il semblerait même qu'ils sont plus fréquents avec le milieu de Dakar qui a l'avantage d'offrir une occasion d'évasion.

LES ORIGINAIRES : L'enquête poursuivie aux ateliers du Dakar-Niger a porté sur 834 travailleurs africains parmi lesquels 606 ouvriers, 136 comptables et écrivains et 72 agents appartenant à des services divers (police, services sociaux...).

Dans chacun de ces trois secteurs, trois grandes catégories ont été envisagées (sans faire intervenir la notion d'indice auquel appartient l'agent).

1) *Les cadres de maîtrises* : tout le personnel qui dirige ou qui a la responsabilité d'un groupe de travailleurs.

2) *Les cadres d'exécution* : le spécialiste, le technicien, les écrivains et commis aux écritures, les infirmiers.

3) *Les manœuvres* auxquels ont été adjoints les apprentis, les aides et certains auxiliaires.

COMPOSITION ETHNIQUE : L'étude de la composition ethnique du groupe des agents originaires révèle un nombre

important de Wolof (301) soit 36 % du total. Comme nous l'avons vu plus haut et pour les mêmes raisons le chiffre exact de ce groupement doit, en réalité, être inférieur.

Les Peul-Toucouleur forment le second groupe important : 189 employés soit 23 % du total. La discrimination des Peul et des Toucouleur est très délicate, il a semblé préférable de placer dans un même groupe ces deux familles ethniques voisines.

Les Bambara avec 115 individus forment 13 % de l'effectif étudié. Ce chiffre doit lui aussi être supérieur à la réalité. Ce qui a été signalé plus haut pour l'appartenance au groupe ethnique Wolof, peut s'appliquer ici au cas des Bambara : le nom de Bambara est employé généralement pour désigner le Soudanais (qu'il soit Khassonké, Sarakollé ou même Mossi). Ils acceptent d'autant plus volontiers cette dénomination que le Bambara (comme tout à l'heure le Wolof) fait figure de race évoluée par rapport à la leur propre.

Les Sérère sont peu nombreux : 71, ils forment 8 % de l'ensemble recensé. Les Sarakollé et les Khassonké groupent chacun 4 % du total avec respectivement 39 et 40 représentants.

Sous la rubrique « Divers » ont été placés tous les éléments en nombre insuffisant pour être mentionnés séparément : Dahoméens, Malinké, Sonkhaï, Sénoufo, Mossi, Maure etc... Ces 79 individus soit 9 % du total jouent cependant un rôle très important dans l'ensemble de l'entreprise.

Quelle place occupe chaque race à l'intérieur de la hiérarchie des trois groupes d'activités établis précédemment ? (Tableau n° I).

Ce tableau n°1 pourrait se passer de commentaire : les groupes ethniques les plus nombreux tiennent les pourcentages les plus importants (cas des Wolof, par exemple). La place tenue par les « Divers » apparaît dans la rubrique maîtrise presque aussi vaste que celle des Wolof, bien que numériquement ils soient moins nombreux (20 % pour 90 individus). Par contre les Sérère ont une place médiocre

TABLEAU I

Groupe ethnique	Maîtrise		Agents d'exécution		Manœuvres	
	nbre agents	%	nbre agents	%	nbre agents	%
301 Wolof .....	22	25 %	209	37 %	70	35 %
71 Sérère .....	4	4 %	39	6 %	28	14 %
189 Peul et Toucouleur ..	20	22 %	121	20 %	48	24 %
39 Sarakolé .....	7	8 %	28	5 %	4	4 %
40 Khassonké .....	7	8 %	24	5 %	9	4 %
115 Bambara .....	10	12 %	84	15 %	21	10 %
79 Divers .....	18	20 %	44 %	10 %	17	8 %
834	88	99 %	549	98 %	197	99 %

dans ce cadre, ils forment 4 % du total des agents de maîtrise, mais leur pourcentage est relativement beaucoup plus important parmi les manœuvres et assimilés.

Quelle place occupe chacun des trois groupes hiérarchiques à l'intérieur de chaque ensemble ethnique ? (Tableau n° II).

Ici l'importance de chacune des hiérarchies d'activité est placée à sa juste valeur dans le groupe ethnique. Alors que dans le tableau I, les Wolof atteignaient 22 % *du total brut*, dans le secteur maîtrise, sur 100 agents appartenant à cette famille, 7 seulement sont classés sous cette rubrique, par contre le Sérère atteint presque ce taux avec 5 %. Mais ce sont les employés groupés parmi les « Divers » qui ont le pourcentage le plus élevé sous cette rubrique : 22 %. L'explication paraît être en relation avec l'application de la loi Lamine Gueye (1951) laquelle accorde des avantages pécuniaires très élevés aux travailleurs non originaires des territoires qui les emploient. Les meilleurs éléments furent conservés à Thiès alors que la plupart des autres étaient renvoyés dans leur pays d'origine. C'est ainsi que sur 6 Sonrhaï recensés 5 sortent de l'école d'apprentissage de Terrasson de Fougère à Bamako, deux font partie de la catégorie maîtrise, les 3 Sénoufo et les 2 Dogon recensés sortent de Terrasson de Fougère, 4 d'entre eux sont compris dans la section Maîtrise.

Les Bambara forment le groupe ethnique qui apporte le plus fort pourcentage de travailleurs qualifiés 73 %. Ils sont nombreux, principalement dans les ateliers de menuiserie (25), dans la section métaux (forge, fonderie, chaudronnerie) : 30, et 9 dans les ateliers Diesel. La proximité des ateliers de réparation de Bamako et l'ouverture de l'école Terrasson de Fougère dans cette même ville apparaissent comme les deux facteurs qui peuvent expliquer la formation technique poussée et la spécialisation de ces ouvriers. Sur 44 diplômés sortis de l'école de Bamako et employés aux ateliers de Thiès, 13 sont d'origine Bambara.

Les Sérère offrent le pourcentage le plus élevé dans la rubrique manœuvres et assimilés. Malgré la présence des ateliers industriels de Thiès, placés au centre de leur pays

TABLEAU II

Groupe ethnique	Maitrise	Ouvriers	Manœuvres et Assimilés	Total
Wolof .....	22 7 %	209 67 %	70 24 %	= 301 98 %
Sérère .....	4 5 %	39 55 %	28 39 %	= 71 99 %
Peul-Toucouleur ....	20 10 %	121 64 %	48 25 %	= 189 99 %
Sarakolé .....	7 17 %	28 60 %	4 22 %	= 39 99 %
Khassonké .....	7 17 %	24 60 %	9 22 %	= 40 99 %
Bambara .....	10 8,6 %	84 73 %	21 17 %	= 115 98,6 %
Divers .....	18 22 %	44 55 %	17 21 %	= 79 98 %



d'origine, les Sérère paraissent conserver une aversion pour tout ce qui n'est pas travail agricole. C'est par nécessité semble-t-il qu'ils acceptent de venir travailler à l'atelier. En général, ils n'ont reçu aucune formation professionnelle, médiocrement doués pour les travaux de précision mécanique, ils acceptent d'être employés temporairement pendant la saison sèche lorsque la culture leur laisse quelque loisir. Ces mêmes raisons peuvent être invoquées pour l'explication du pourcentage relativement faible sous la rubrique Maîtrise et ouvriers spécialisés.

Approfondissons cette question et étudions la place qu'occupent les diverses activités à l'intérieur des groupes ethniques.

Le tableau ci-contre en résume les résultats.

Pour simplifier, la rubrique des travaux manuels inclut les activités de forge, chaudronnerie, menuiserie qui ne requièrent pas une technicité spéciale : c'est la catégorie la plus importante : 511 éléments. Les travaux délicats qui exigent une technicité approfondie, un apprentissage sérieux ont été groupés sous la rubrique technicité spécialisée. Prennent place sous cette rubrique les ouvriers des ateliers Diesel, la mécanographie, l'électricité. Les agents qui ont une fonction dans un bureau, dans les services sanitaires et de surveillance, ont été placés sous des rubriques séparées.

Les Sarakollé, et Khassonké offrent le pourcentage le plus important de travailleurs manuels (respectivement 84 et 86 % de leur effectif global). Les Bambara et les « Divers » en groupent eux aussi un gros pourcentage : 76 et 70 % de leur total.

Mais la composition interne de chacun de ces groupes ethniques varie : alors que Sarakollé, Khassonké « Divers » possèdent de nombreux chefs de chantier et un faible pourcentage de manœuvres, les Bambara ont relativement peu d'agents de maîtrise mais un chiffre important de manœuvres et assimilés (1).

---

(1) L'examen de leur affectation permet de constater que les ateliers du bois et du système forge-fonderie prennent un grand nombre d'ouvriers et maîtres sarakollé, 29 sur 30 parmi lesquels

TABLEAU III

Groupe ethnique	Travaux Manuels	Technique Spec.	Bureaux	Médecine	Surveillance
	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %	nbre %
301 Wolof .....	(I 5) (II 96) - 155 = 48 % (III 54)	- 36 = 36-12 % -	16) 57) = 84-32 % 11)	1) 9) = 15- 5 % 5)	- 11 = 11 - 3 % -
71 Sérère .....	(I 2) (II 16) - 39 = 52 % (III 21)	- 8 = 8- 7 % -	2) 7) = 14-20 % 5)	- 2) = 4- 5 % 2)	- 6 = 6 - 5 % -
189 Peul et Toucouleur ..	(I 13) (II 57) - 106 = 55 % (III 36)	- 22 = 22-10 % -	6) 28) = 44-25 % 10)	- 2) = 4- 2 % 2	1) 12) = 13- 5 % -)
39 Sarakolé .....	(I 7) (II 22) - 33 = 84 % (III 4)	- 1 = 1- 2 % -	- 2 = 2- 4 % -	- 2 = 2- 4 % -	- 1 = 1 - 2 % -
40 Khassonké .....	(I 7) (II 18) - 34 = 86 % (III 9)	- 3 = 3- 6 % -	- 1 = 1- 2 % -	- 1 = 1- 2 % -	- 1 = 1 - 2 % -
115 Bambara .....	(I 8) (II 59) - 88 = 76 % (III 21)	- 18 = 18-16 % -	2) -) = 2- 2 % -	- - -	- 7 = 7 - 6 % -
79 Divers .....	(I 11) (II 32) - 56 = 70 % III 13)	- 7 = 7- 9 % -	4) 3) = 9-11 % 2)	2 1 = 5- 8 % 2	- 1 = 1 - 1 % -
834	= 511	95	156	32	40

I = Maîtrise — II = Ouvrier — III = Manceuvres et assimilés.

Le Sérère lui, dans cette catégorie, indique un chiffre plus important de manœuvres (21) que d'ouvriers et agents de maîtrise réunis (18), fait qui corrobore bien les constatations précédentes.

Le Bambara possède le pourcentage le plus élevé d'ouvriers classés dans la rubrique « technique spécialisée » (16 %). Neuf d'entre eux sont affectés aux ateliers de réparation Diesel. Les Sérère occupent un rang assez honorable ici avec 7 % de leurs effectifs.

Les Wolof semblent avoir une prédilection pour les travaux de bureau et assimilés. Leur groupe offre en effet le pourcentage le plus important sous cette rubrique : 32 %.

Les Sérère et les Peul-Toucouleur semblent, eux aussi, doués pour ce genre de travaux, respectivement 20 et 25 % du total font partie de ce groupe.

Mais si les Wolof ont un nombre relativement important des leurs, classés dans la rubrique « Maîtrise » (environ 1/5), les Sérère et les Peul-Toucouleur sont moins nombreux dans cette classe 1/7. Par contre, la proportion est renversée pour la catégorie manœuvre et assimilés. Si les Wolof n'ont que le 1/8 de leurs effectifs classés sous cette rubrique, les Sérère et Peul-Toucouleur offrent une fraction plus importante : respectivement 1/3 et 1/4.

Sous la rubrique médecine, le groupe « Divers » offre le pourcentage le plus élevé, deux des chefs sur trois se recrutent parmi eux.

Les Peul-Toucouleur offrent l'effectif le plus important dans la catégorie police spéciale et surveillance. La participation des autres groupes est réduite.

---

20 sont affectés au travail de métaux. Aucune explication ne paraît satisfaisante (leur nombre est trop réduit). Les Khassonké offrent un effectif important d'agents de maîtrise dans la rubrique travaux manuels : 5 sont chefs dans les ateliers de la chaudronnerie. Parmi eux, 2 seulement sont passés par l'école de Bamako. Mais l'examen de la caste à laquelle ils appartiennent fait ressortir que sur les 5 chefs, 4 appartiennent à la caste des forgerons.

Ces chiffres, et les constatations faites sur la répartition des groupes ethniques dans ces différents secteurs d'activité, ne permettent pas de tirer des conclusions précises.

Le Wolof paraît avoir cependant une nette tendance à rechercher les emplois de bureau, bien qu'il occupe en même temps une place importante dans les autres activités (travaux manuels par exemple). Sa facilité à adopter, tout au moins extérieurement, notre culture et surtout l'attrait d'obtenir une situation « d'écrivain » (qu'il peut tenir honorablement grâce aux études qu'il a pu poursuivre facilement au Sénégal), l'incite à embrasser ce genre d'activité lorsque cela lui est possible.

Le Sérère pourrait si tel était son tempérament occuper des postes élevés. Souvent catholique, il a parfois suivi les cours des écoles chrétiennes, mais sa préférence va vers les travaux des champs. Lorsqu'il est dans l'obligation de travailler à l'atelier, il occupe alors les postes inférieurs (plus d'un tiers d'entre eux sont manœuvres ou classés comme tels).

Le Peul-Toucouleur ne semble pas avoir de préférence. Sa répartition est équilibrée dans chaque secteur. Peut-être aurait-il une certaine prédilection pour la profession de gardien ou de policier ?

Jusqu'ici, les incidences de la loi Lamine Gueye sont inexistantes : chacun de ces groupes est originaire du Sénégal.

Il n'en est pas de même pour les quatre groupes suivants dont les éléments appartiennent à des groupes ethniques extra-Sénégalais. Cette incidence faussera le jeu de leur répartition à l'intérieur des différentes fonctions.

Les trois groupes ethniques : Sarakolé, Khassonké, Bambara, fournissent le gros des travailleurs manuels : 80 % d'entre eux occupent de tels emplois. Leur formation, leur tempérament peut-être aussi, les incitent à embrasser cette fonction. Il semble bien que d'après leur faible pourcentage en employés de bureau (3 % en moyenne), ils n'aient que de faibles dispositions pour ce genre de travail.

TABLEAU IV

Caste	METAUX			BOIS		
	Maitrise	Ouvrier	Manœuvre	Maitrise	Ouvrier	Manœuvre
15 Noble .....	4	6	2	1	1	1
27 Bijoutier et Forgeron ..	5	14	8	-	-	-
16 Griot .....	1	5	4	-	4	1 + 1 maçon
20 Esclave Captif .....	1	6	10	-	1	2
4 Pêcheur Cordonnier ..	-	-	1	-	2	1
82 Ouvriers .....						

Le groupe des « Divers » offre principalement des agents de maîtrise : près d'un quart fait partie de cette catégorie. Le chiffre est le même pour la catégorie manœuvres. (Ceux qui ne sont pas dans les cadres ne reçoivent pas, en principe, les avantages de la loi Lamine Gueye). Bien que le nombre des chefs soit important parmi les agents de bureau (près de la 1/2), la rubrique travaux manuels accapare le pourcentage le plus fort.

Si aucune relation entre la fonction et l'ethnie ne semble se dessiner ici non plus (1) existe-t-elle par contre entre la caste et la fonction ? D'après un sondage effectué sur 310 ouvriers parmi lesquels nous n'avons retenu que ceux appartenant aux classes extrêmes (soit 82 éléments) il a été possible de résumer les résultats dans le tableau ci-contre :

L'équilibre qui paraît exister parmi les éléments de la caste noble n'apporte aucun renseignement valable.

Par contre la totalité des ouvriers appartenant à la caste des bijoutiers-forgerons travaille les métaux. Le pourcentage des agents de maîtrise est relativement important : 1/5. (Leur formation familiale leur permet-elle l'accès à la maîtrise dans ce genre de travail ?).

Les griots travaillent indifféremment le bois et le fer. Les anciens esclaves et captifs sont nombreux dans le travail des métaux. Ces deux groupes ne donnent que deux agents de maîtrise sur 36 ouvriers. Par contre près de la moitié d'entre eux est classé dans le groupe manœuvres et assimilés.

Les pêcheurs et les cordonniers ne sont pas assez nombreux pour offrir matière à conclusion.

D'après ces quelques exemples il semble que la caste joue un rôle dans le choix du métier.

Le respect dont savent s'entourer les ouvriers de caste noble, leur permet d'avoir une autorité sur leurs subordonnés (deux sur quatre ont reçu une formation profes-

---

(1) Cf. ce qui a été dit plus haut à ce sujet dans le chapitre consacré au commerce et à l'artisanat (pages 127, 128).

sionnelle). Ce respect imposé par l'ouvrier de caste supérieure peut être remplacé par une technicité ou une maîtrise parfaite dans le travail : les cinq agents de maîtrise appartenant à la caste des forgerons paraissent en apporter une preuve.

Le cas particulier des deux griot et ancien esclave classés dans la catégorie des agents de maîtrise, paraît être l'exception : aucun n'a reçu une formation professionnelle spéciale. Leur autorité malgré leur grade n'apparaît pas très solidement établie. Ils auraient souvent des difficultés à se faire obéir.

Le rôle joué par la caste dans l'organisation hiérarchique du travail, bien qu'atténué par la valeur professionnelle de l'ouvrier prend toute sa force en dehors de l'atelier. Un griot, chef d'équipe pourra chanter les louanges de son subordonné de classe supérieure et se voir gratifier par ce dernier de nombreux cadeaux. Ce griot, cet ancien esclave, devront en dehors de l'atelier respecter certaines préséances devant le simple ouvrier ou manœuvre de rang social supérieur au leur.

Ces restes encore vivaces d'usages anciens, permettent d'expliquer la carence d'autorité des castes inférieures lorsqu'elles atteignent des grades supérieurs dans la hiérarchie du travail.

Mais en dehors de ces cas limites, il semble que l'autorité soit respectée quand elle émane d'un chef qui a reçu une formation professionnelle sérieuse et qui connaît parfaitement son métier. Une sorte de hiérarchisation des valeurs professionnelles paraît supplanter la hiérarchie sociale ancienne.

GENRE DE VIE : Entre travailleurs autochtones du Dakar-Niger, les rapports paraissent devoir être plus complexes qu'entre agents européens. Aux groupes de formation récente basés sur la hiérarchie du travail (manœuvre, ouvrier manuel, écrivain) se superposent des divisions d'origine coutumière : les castes, les groupements ethniques reprennent ici toute leur valeur.

Les contacts répétés qu'ils ont entre eux, la promiscuité continuelle qui règne dans leur nouveau genre de vie, éliminent les aspects désuets de leurs anciennes traditions et ne conservent que ceux qui peuvent s'adapter et se modeler aux conditions nouvelles.

Cependant une nouvelle hiérarchie sociale tend à se créer sur la base de notre système économique. Nous diviserons le personnel des originaires en deux groupes économiques distincts : les agents du cadre, les auxiliaires et assimilés.

Les premiers bénéficient d'un traitement relativement élevé (suivant l'échelle à laquelle ils appartiennent) allocations familiales, primes de dépaysement s'ils ne sont pas originaires du Sénégal), transports gratuits par chemin de fer...

Les seconds, régis par les conventions collectives du chemin de fer ou par les conventions collectives locales, sont nettement défavorisés par rapport aux premiers : salaire beaucoup plus faible, aucun des avantages énumérés ci-dessus.

**ORGANISATION SOCIALE :** Chaque travailleur du D.N. à quelque catégorie à laquelle il appartienne, a droit aux visites médicales et aux produits pharmaceutiques gratuits pour lui-même et pour sa famille. Chacun des trois médecins attachés au D.N. examine journallement une centaine de patients au centre médico-social de la Cité Ballabey ; en même temps ils procèdent aux visites médicales à domicile. Si 15 à 20 % des ouvriers examinés ne sont pas reconnus malades, l'application de ce système de visites préventives évite les maladies qui, auparavant, immobilisaient l'agent pendant de longues semaines. En outre, au moins une fois l'an, un examen radioscopique de chaque ouvrier permet de déceler les lésions pulmonaires. Une petite infirmerie groupant 14 lits, offre des possibilités de mise en observation dans d'excellentes conditions.

Parallèlement à la coopérative de vente pour produits européens, les originaires ont créé trois coopératives qu'ils gèrent personnellement. La plus ancienne dite « Coopéra-



tive Africaine » réorganisée en 1932, fut profondément affaiblie pendant la grève de 1948. Elle ravitailla à crédit pendant cette période les grévistes et ne put par la suite recouvrer toutes les avances faites. Le découvert était encore d'une vingtaine de millions en 1952.

La seconde dite « autonome » fut créée pendant la grève : elle exige la vente au comptant des produits qu'elle offre. Par ce fait même, elle ne groupe qu'un petit nombre d'adhérents, mais paraît fonctionner sur des bases plus saines.

La coopérative « soudanaise » enfin, n'intéresse qu'une centaine d'ouvriers à Thiès.

Chacune d'entre elles ravitailla non seulement les adhérents des ateliers de l'escale, mais aussi tous les cheminots de la ligne, jusqu'à Bamako. Si les prix sont à peu près identiques à ceux pratiqués chez les commerçants thiessois, ils deviennent très avantageux pour les adhérents éloignés : le transport de la marchandise par rail est en effet gratuit.

Les différents syndicats du chemin de fer groupent sans distinction les agents des cadres, les contractuels et les auxiliaires.

Situées un peu à l'écart de l'enceinte du Dakar-Niger, la Cité Pillot fait le pendant de la Cité Ballabey. De construction récente (1948) elle est affectée exclusivement aux agents africains. Comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré à l'habitation, elle comportait, en 1952, 60 logements répartis en 5 blocs. Le sixième était en voie d'achèvement. Ils offrent à l'ouvrier un confort qu'il pourrait difficilement obtenir en ville. Ces logements sont attribués par priorité aux agents supérieurs du réseau.

Le personnel non logé reçoit une allocation-loyer dont le taux est sensiblement fonction du nombre des membres de la famille. Ces agents se dispersent dans des cases des quartiers indigènes de l'escale, principalement à proximité de leur travail. Certains d'entre eux qui disposent de quelques économies ou de quelque crédit ont pu se construire de petites villas type indigène dans les quartiers tranquilles du Nord de Diakhao et de Takhikao.

Malgré toute cette organisation sociale de création européenne, le Sénégalais, le Soudanais ou le Guinéen venu de son village pourrait difficilement s'intégrer dans ce milieu nouveau pour lui.

Groupées autour d'un vieillard, les anciennes associations ethniques, adaptées aux conditions nouvelles de vie, se réunissent périodiquement. Elles apportent un secours sérieux et efficace aux nouveaux venus. Elles évitent en même temps une rupture de contact brutale avec les anciennes traditions.

Par le système d'amicales, avant son départ du village, le Sarakollé par exemple qui désire travailler aux ateliers du D.-N. peut connaître toutes les conditions d'embauche. Sur place, dans l'escalier, en attendant son entrée en fonction, il sera pris totalement en charge par ses compatriotes, on lui procurera une case. Après avoir obtenu du travail, il pourra avoir des contacts fréquents avec tous ses compatriotes installés à Thiès. Chaque mois, dans des réunions, groupés autour du plus ancien des leurs, en dehors des manifestations folkloriques qui souvent les accompagnent, sont discutés les problèmes d'entraide ou de secours qui peuvent se poser pour quelques-uns des membres.

Cependant, malgré ces contacts entre travailleurs de même groupe ethnique, les modes de vie tendent à s'établir sur deux plans différents : ils sembleraient correspondre à un embryon de classes sociales telles que nous les entendons : les premiers sont des évolués, qui font partie des cadres, les seconds, les auxiliaires et manœuvres.

Quels sont les rapports qui peuvent exister entre métropolitains et autochtones ?

Comme nous l'avons vu plus haut dans les ateliers, le pourcentage des Blancs est très faible : un pour quarante originaires. Par contre il est plus fort dans les bureaux.

Leur formation, leur arrivée récente en Afrique ne leur permettent pas de saisir toujours avec nuances les problè-

mes qui se posent quotidiennement à eux. En général, ils ne replacent pas les problèmes dans le milieu Afrique et raisonnent en Européen qui travaille dans les conditions de la Métropole.

L'ouvrier qui est sous les ordres du Blanc n'a reçu que des rudiments de culture européenne. A-t-il pu assimiler notre logique de raisonnement ? Modifiera-t-il son geste en fonction des incidents qui pourront survenir au cours d'un travail ?

En général, il n'osera pas prendre d'initiatives personnelles et s'en tiendra scrupuleusement aux ordres qui lui auront été donnés. Qui est responsable, alors, de la mal-façon dans le travail ? Le Blanc s'est-il bien fait comprendre dans les directives qu'il a données ? Le Noir s'est-il quelque peu abandonné à son indolence ? Une réprimande plus ou moins brutale pour cette exécution trop étroite ne peut que rendre leurs rapports plus délicats.

La langue, elle aussi, est un obstacle sérieux à cette compréhension mutuelle. Le contremaître qui ne parle pas la langue véhiculaire, doit passer par l'intermédiaire d'un interprète pour se faire entendre. Ce dernier ne saisit pas toujours la portée des paroles ou les traduit mal.

Chaque jour des incidents se produisent par incompréhension mutuelle. Les syndicats à obédience politique s'en emparent et souvent accroissent encore les difficultés au lieu de les résoudre.

De tels cas sont cependant loin d'être généraux, bon nombre de contremaîtres indigènes possèdent une culture et une compréhension suffisantes pour ramener à leur juste valeur la portée de ces petits conflits.

La difficulté pour la plupart de raisonner et de saisir dans le travail qu'ils ont à accomplir le but final à atteindre, la difficulté à entendre le français, sont des facteurs de mésentente et d'incompréhension.

La diffusion plus grande de l'éducation, de l'enseignement de nos méthodes de raisonnement chez l'indigène

(qui réduirait souvent à sa juste valeur la prétention de ceux qui ont eu la chance de la recevoir), un stage d'information pour les métropolitains qui se destinent à ce rôle de chef, semblent indispensables à ce rapprochement et à cette pleine compréhension.

Dans quelle mesure la ville de Thiès permet-elle cette éducation des jeunes ? Comment s'organise leur répartition dans les différents établissements scolaires ? Tels sont les problèmes que nous aborderons maintenant.

#### IV. — APERÇU DES FONCTIONS SECONDAIRES DE LA VILLE DE THIES

---

##### Fonctions spirituelles (1)

1) *Educative* : Dès 1895, l'enseignement commence à être diffusé à Thiès. Deux écoles privées sont créées à cette date : l'une est tenue par les Sœurs St-Joseph de Cluny, l'autre par les Pères. Une école publique mixte est ouverte, au début du siècle. Le nombre total des élèves passe de 150 en 1915 à 250 en 1920 et atteint 700 en 1933, 2.700 en 1952 (soit environ le 1/4 ou le 1/5 des enfants en âge de scolarité ; la population scolaire pour 1.000 habitants est de 14,9 pour le Sénégal <sup>(2)</sup> ici elle atteint 45).

Dès 1920 un cours d'adultes est créé, il est suivi semble-t-il avec assiduité dès les premiers jours.

En 1952 l'enseignement primaire est diffusé par les écoles laïques et religieuses. L'enseignement du second degré prend lui aussi une importance croissante.

Une sorte de ségrégation semble avoir présidé à la répartition des élèves dans les écoles primaires. Alors que les trois écoles urbaines et régionales recueillent uniquement des enfants autochtones (effectif de ces 3 écoles : 1.050 sur un total de 2.000), celles de la cité Ballabey et des bases militaires recrutent leurs effectifs parmi les enfants européens (175 sur 250 élèves).

Les écoles privées catholiques sont mixtes mais avec une majorité d'élèves autochtones. En 1952, les classes

---

(1) Les fonctions spirituelles comprennent les fonctions éducatives et religieuses : « Nous considérerons sous cette rubrique les villes religieuses et universitaires ». SORRE : Fondements de la Géographie Humaine, T. III, p. 227.

(2) Annuaire statistique de l'A.O.F., éd. 1951, T. II, p. 105 ; chiffres de 1948-49.

des Sœurs groupaient 115 enfants européens, libano-syriens et cap-verdiens sur un effectif de 254 élèves. Dans le nombre des enfants admis à l'école de la mission chrétienne, 1/4 environ pratique la religion musulmane.

Tous ces écoliers appartiennent en général à des parents ouvriers qui travaillent au D.N., à des enfants de fonctionnaires ou de commerçants. Sur 1.500 d'entre eux, 1/4 sont issus respectivement de familles d'ouvriers et de fonctionnaires, 1/5 de commerçants et 1/8 seulement de cultivateurs, le reste soit 1/8 environ appartiennent à des familles de rang social varié (artisan, etc...).

Si la fréquentation de l'école primaire en général est un signe d'évolution sociale, l'éducation de la jeune fille est un signe important du relèvement de l'état de la femme.

L'école de filles a été ouverte en 1937 seulement, elle ne comportait que 3 classes. Le recrutement des élèves se heurta jusqu'à la fin de la guerre à une opposition nette des parents (presque tous musulmans) de confier leurs filles à ces établissements. En 1948 l'école n'avait encore que 3 classes. A partir de cette date, le nombre des inscrites s'accrut d'année en année. Malgré la création de nouvelles classes (7 en 1952) de nombreuses élèves sont refusées chaque année. Environ 500 écolières autochtones fréquentent les différentes écoles primaires de la ville <sup>(1)</sup>.

Par contre, aucune d'entre elles ne suivaient encore les cours secondaires du collège moderne ou de la Mission catholique. Le premier fut fondé en 1948, le second date de 1951. Sur 117 élèves du collège, 34 étaient d'origine métropolitaine (même nombre de garçons et de filles) et appartenaient presque essentiellement à des familles de fonctionnaires.

---

(1) Les chiffres avancés ici diffèrent quelque peu de ceux donnés par les Services de la Statistique (Commune mixte de Thiès, recensement 1953, paru en mai 1954). Les premiers ont été reçus des directeurs d'école, en 1952, ceux de la statistique ont été pris lors du recensement de 1953.

Aux chiffres donnés ici, il faut ajouter ceux des élèves des écoles coraniques : 706 au total (552 du sexe masculin, 154 du féminin), p. 20.

RELIGION - GROUPES ETHNIQUES

	Mossi	Mandingue	Toucouleur	Sérére	Sarakolé	Wolof	Mandjak	Maurc	Malinké	Kissi	Guerzé	Peul	Diola	Khassonké	Bambara
Musulmans ...%	30	52	97	42	95	98	8	98	87	40	20	93	30	93	90
Chrétiens ....%	7	40	-	56	1	1,7	75	-	3	20	33	0,4	60	0,5	2
Anim. div. ....%	25									15	37				0,2
Indéterminés .%	38	8	3	2	4	-	17	2	10	25	10	6	10	6	7
Nombre d'individus dans chaque groupe .....	136	77	3.356	1.856	650	23.624	40	853	313	82	87	1.120	207	380	2.447

RELIGION - QUARTIER

	Médina O.	Médina E.	Takhikao O.	Takhikao E.	Randoul.	Gid Thiès	Tropical	Der. la Voie fer.	Mission	Résidence	D.M.A.	Diakhao
Musulmans .....	100%	100%	100%	98%	98%	96%	95%	97%	66%	51%	86%	91%
Chrétiens .....	-	-	-	1%	1%	3%	4%	2%	33%	48%	10%	8%
Popul./quartier .....	976	391	1099	3317	7348	7482	474	7218	1543	539	1458	3504



En même temps, 7 Levantins suivaient ces cours (parmi lesquels 3 Libanais et 2 Libanaises) un tiers des effectifs étaient formés de Blancs. Les autochtones se répartissaient dans les groupes ethniques suivants : 37 Wolof, 12 Toucouleur, 10 Sérère et 17 « divers ».

A l'encontre des Européens qui se recrutent principalement dans les familles de fonctionnaires, ces derniers sont d'origine paysanne et artisanale pour la plupart : 32 sur 56 ; 8 ont leurs parents employés au D.N. ou dans le commerce. Enfin si plus de la moitié d'entre eux sont d'origine thiessoise, la famille de certains pensionnaires vit dans des régions parfois très éloignées : Kidira, Kati (soit à 600 et 800 km. de Thiès).

L'organisation scolaire de l'escale de Thiès apparaît relativement importante et prend un rôle grandissant ; la fonction religieuse par contre est plus modeste.

2) *La fonction religieuse* : Thiès n'est lieu de pèlerinage ni pour les chrétiens (Popenguine) ni pour les musulmans (Tivaouane pour la secte tidjane, Touba pour la secte mouride).

Les deux tableaux ci-contre donnent la répartition des religions par quartiers et par groupes ethniques.

Plus de 90 % des autochtones thiessois sont musulmans <sup>(1)</sup>. Trois quartiers sont totalement islamisés : Takhikao O. et Médina E. et O. Quatre d'entre eux ont un pourcentage supérieur à 95 % : ce sont les zones les plus denses.

Les chrétiens sont peu nombreux : 1.754 soit 5 % du total. Ils se groupent autour de la Mission et dans le quartier de la Résidence. Si nous mettons en regard ce tableau et celui de la répartition par groupes ethniques-quartiers, nous constatons que ces deux quartiers teintés de christianisme rassemblent une majorité de Sérère.

---

(1) Ils sont au nombre de 32.896, soit 20.617 tidjane, 7.615 mouride, 4.658 khadi et 6 hamliste (chiffres donnés par les Services de la statistique, ouv. cité page 42).

Les animistes sont nombreux surtout dans les bases militaires : dont les recrues proviennent principalement des territoires du Sud : Kissi, Toma, Guéré...

Il semble que la religion chrétienne est en régression dans la cité dès que le contrôle des Pères ne peut s'effectuer personnellement sur les nouveaux adeptes. Par le jeu des mariages avec les musulmans, nombre de femmes apostasient au profit de l'Islam <sup>(1)</sup>.

3) *Fonction administrative* : Depuis le début du siècle, se sont installés à Thiès tous les services administratifs qui intéressent le cercle. La ville devint une petite capitale régionale. Malgré l'importance croissante de Dakar et sa proximité, son rôle administratif s'est accru pendant ces dernières années.

Actuellement elle groupe, à l'échelon chef-lieu de cercle, les services généraux de l'administration, des finances et des affaires économiques. La police des gardes-cercle, la gendarmerie assurent la sécurité de la région. Depuis 1948, un tribunal civil a été installé dans la cité.

Les services d'agriculture, des eaux et forêts, de l'élevage ont installé leurs bureaux dans l'escalaire. La Société de Prévoyance a ouvert dans le quartier de la Résidence ses services administratifs et ses ateliers de construction et de réparation de machines agricoles, ses stocks de graines à Grand Thiès.

Enfin deux postes d'inspection : travail et enseignement primaire fonctionnent depuis 1952.

Signalons enfin, pour achever ce bilan, l'installation déjà ancienne d'un dispensaire au début de ce siècle. Il fonctionne encore aujourd'hui dans des locaux périodiquement agrandis mais toujours insuffisants.

Thiès apparaît donc comme centre administratif dont les compétences s'étendent sur les territoires de trois subdivisions : Thiès, Tivaouane, Mbour qui groupent 250.000 habitants sur 7.000 m<sup>2</sup>. Par son organisation administra-

---

(1) Voir le complément de cette étude paru dans le Bulletin de l'I.F.A.N. T. XVII Série B N° 3-4 1955 : « Les villages de la banlieue thiésoise ».

tive, par ses fonctions multiples, comme nous venons de le voir, elle a largement dépassé le stade de l'escale de traite telle que Bambey, Tivaouane, Fatick... Elle n'a pas cependant encore accédé au rang de ville telle que nous l'entendons : « elle se compose d'un quartier européen qui, pour Européens, est le seul à présenter un caractère proprement urbain, et de campements noirs à l'aspect correspondant souvent à la réalité d'installations provisoires » (1).

Actuellement un plan d'urbanisme est en cours de réalisation. La poussée des nouveaux quartiers a été canalisée vers le Sud (voir plan du S.T.A.G.D. (2) 1949 en annexe). Les nouvelles zones d'extension se développent à partir des grands axes routiers : Thiès-Khombole au S.-E., Thiès-Dakar au Sud.

URBANISME. — En dehors des camps militaires, le plan prévoit quatre zones nettement délimitées :

1) La zone résidentielle (la plus vaste) est divisée en deux ensembles : l'un réservé aux Européens (actuel quartier résidentiel avec extension vers le Sud), l'autre réservé aux indigènes, au Sud de la voie ferrée Thiès-Bamako.

2) La zone commerciale se concentre toujours dans la vieille escale mais un centre secondaire (prévu principalement pour autochtones) est fixé dans les nouveaux quartiers du Sud : marché de Mousanté.

3) La zone administrative se regrouperait progressivement autour de la place de France.

4) En dehors de la concession du Dakar-Niger, une zone industrielle est prévue à la pointe S.-E. de la ville, route de Khombole.

En 1954, la première tranche des grands travaux d'urbanisme est à peu près achevée, elle affecte tout spécialement les nouveaux quartiers Sud. Ils se matérialisent

---

(1) GEORGE : « La ville, le fait urbain à travers le monde », p. 313.

(2) S.T.A.G.D. : Service des travaux d'aménagement du Grand Dakar.



Nouvelle route de Dakar-Thiès  
A gauche, le Palais de Justice, au fond à droite : logements administratifs  
Quelques voitures-taxis sur la route



(Photos Savonnet - Clichés I.F.A.N.)  
La Place de France (au fond, le Palais de Justice)

particulièrement dans l'aménagement de voies de communication qui pratiquent de véritables percées à l'intérieur des quartiers indigènes très denses de Randoulène, Derrière la voie ferrée. Des fossés pour l'évacuation des eaux ont été creusés, des arbres plantés de part et d'autre des nouvelles avenues. Actuellement les cases indigènes se rassemblent et s'alignent à quelques dizaines de mètres de ces grandes artères.

La place de France inaugurée en 1952 devient un des centres attractifs de la cité. Déjà quelques immeubles administratifs se sont regroupés à proximité : palais de justice, caserne des sapeurs-pompiers, hôtel de ville (en construction en 1954).

Plus loin, le long de la route de Dakar s'élèvent la gare routière (primitivement prévue à proximité de la Vieille escale), quelques immeubles à étages pour fonctionnaires, les vastes bâtiments des Travaux publics.

La société Péchiney, nous l'avons indiqué plus haut, a bâti une série de petites villas aux lignes sobres pour ses chefs de chantier indigènes, dans le voisinage de la place de France. Plus loin l'avenue conduit au Marché de Mousanté, vaste halle métallique ouverte en plein air. Elevée en 1952 à proximité immédiate des derniers longans, dans une zone à peu près déserte, elle groupe aujourd'hui une série de boutiques (bâties en dur par des Levantins, Marocains ou Maures), un cinéma, et tout un quartier indigène qui s'articule le long de chemins sablonneux. Les seccos de la Société de Prévoyance, destinés à la récupération des semences d'arachides, ont été établis à proximité. Plus loin s'élève la haute tour en maçonnerie du réservoir d'eau potable de la ville. Un forage profond capte à 300 m. environ les eaux de la nappe pérenne. Dès 1952 les adductions d'eau aménagées dans les locaux d'habitation ou dans les quartiers indigènes denses, ont amélioré considérablement les conditions de vie et d'hygiène. Ce forage s'avère aujourd'hui insuffisant pour satisfaire les besoins toujours plus grands de la population.

L'ensemble du quartier résidentiel a, lui aussi, subi des aménagements : toutes les paillotes indigènes qui pou-

vaient encore exister dans cette zone ont disparu et sont remplacé par des villas parfois à étages entourées par un jardin d'agrément. S'il existe encore des rues sablonneuses, nombre d'entre elles ont été goudronnées. Pour souligner d'une façon plus complète l'empreinte de l'urbanisation de Thiès, l'autorisation de construire ou de rebâtir le long de l'avenue Clémenceau est soumise à la clause d'élever des bâtiments à étage.

Dans les autres quartiers, des aménagements moins spectaculaires sont en cours : rectification, élargissement des rues, distribution d'eau par bornes-fontaines, d'électricité dans quelques villas d'évolués, canaux d'évacuation des eaux de pluies...

La zone industrielle enfin, prévue au S.-E. de la ville, demeurait en 1953 presque totalement vide.

## CONCLUSIONS

L'évolution de la ville de Thiès telle que nous l'a présentée cette étude, a permis de déceler plusieurs grandes périodes :

1861-1885 : ère de pacification, de conquête : la fonction militaire est unique.

1885-1925 : c'est l'escale de traite pour l'arachide ; le commerce, basé presque essentiellement sur ce produit, est la fonction première de la ville.

1925-1940 : les installations des ateliers du chemins de fer à Thiès prennent une importance croissante ; la fonction industrielle prend le pas sur la fonction commerciale et militaire.

A partir de 1940 : l'armée, l'administration prennent une importance grandissante qui relèguent à un rang secondaire la traite de l'arachide.

Si l'on évaluait, grosso-modo, la participation actuelle de chacune de ces fonctions dans l'économie globale de la cité, on pourrait estimer celle du chemin de fer et de l'ensemble armée-administration, respectivement à 4/10 du total et à moins de 2/10 celle de la traite de l'arachide.

En effet, le D.N. estime à 40 millions la totalité des salaires distribués mensuellement à ses ouvriers, soit environ 500 millions par an. On peut estimer à une somme équivalente la totalité des traitements distribués chaque mois aux fonctionnaires civils et militaires. 8.000 tonnes d'arachide en moyenne sont vendues annuellement à Thiès à raison de 20 fr. le kg. soit au total 160 millions de francs.

L'économie de l'escale repose donc annuellement sur un total d'un milliard deux cent millions de francs pour une population de 40.000 habitants (ouvriers des villages de banlieue compris).

Placée dans des conditions économiques identiques, située dans un pays occidental, Thiès pourrait fonder son équilibre sur une population de 12.000 habitants (une somme *moyenne* de 100.000 fr. par personne et par an semble correspondre à un train de vie normal). Or, Thiès en compte plus du triple ce qui diminue d'autant la part de chacun.

Cet afflux de ruaux à la ville s'explique surtout par l'affreuse pauvreté de l'économie villageoise. « ...il faut bien gagner de l'argent pour payer l'impôt, pour payer la dot ou acheter le bétail, les tissus qui la composent » (1).

Dans de telles conditions il apparaît donc difficile de déterminer le plafond auquel s'arrêtera la poussée démographique, celle-ci étant conditionnée par le marché du travail de la ville, d'une part, mais aussi par l'abondance ou la pénurie des récoltes qui permettra ou non de se procurer quelque argent.

Vivant à l'aide d'un gain mensuel de quelques milliers de francs, la plupart des ouvriers peuvent subsister eux et leur famille dans un état de sécurité souvent précaire. A quelques exceptions près, comme nous l'avons vu plus haut, cette masse importante de salariés vit dans des cases construites économiquement sur le mode rural. L'urbanisation de la cité ne peut donc rien attendre de cette classe sociale nombreuse mais trop pauvre pour améliorer ses conditions de vie.

---

(1) DRESCH : La ville d'Afrique Occidentale, in Cahiers d'Outre-Mer, juillet-septembre 1950, p. 201.

L'Européen dont le salaire est nettement supérieur en général à celui de l'autochtone, pourrait construire des immeubles de type européen. Le sens de l'épargne qui se concrétise souvent en Europe par des aménagements de demeures personnelles, coquettement organisées dans les faubourgs immédiats de la ville, fait défaut ici.

Le fonctionnaire européen sait que Thiès n'est pour lui qu'une ville de passage.

Le cheminot du D.N. s'il demeure dans la Cité Ballabey pendant plusieurs lustres, investira ses économies en France dans l'aménagement d'une maison où il pense finir ses jours.

Le commerçant, lui, fait fructifier son épargne dans son établissement ; peu nombreux sont ceux qui stabiliseront leurs économies dans la construction d'une maison d'habitation à Thiès.

Seuls, les Levantins (qui ne peuvent exporter qu'une fraction de leurs avoirs dans leurs pays d'origine) et les Marocains, investissent leurs économies dans des constructions de type occidental ; la location leur garantit des bénéfices appréciables.

L'installation d'une industrie nouvelle à Thiès même modifierait peu l'aspect de la cité. Elle favoriserait la construction de quelques immeubles confortables pour le personnel de maîtrise, mais en même temps un nouvel afflux de ruraux non proportionné à l'offre de travail, développerait encore quelques quartiers de paillottes dépourvus de confort et d'hygiène.

Les possibilités d'améliorer l'aspect et les conditions de vie de la ville sont, pour l'instant encore, assez réduites. Jusqu'à présent, seuls les pouvoirs publics, les organismes commerciaux ou industriels favorisent ce développement de l'urbanisme.

La structure des villes africaines, par l'opposition très nette de leurs quartiers, comme nous l'avons maintes fois souligné, est le reflet de son organisation sociale : une classe pauvre située à la limite de la misère, une classe



dirigeante de Blancs et d'évolués. La classe moyenne qui, dans la métropole a un rôle de « bâtisseur » par excellence est encore peu nombreuse ici.

Malgré son nombre très réduit, cet embryon de classe sociale relativement aisée, a déjà modifié dans une certaine mesure la physionomie de quelques quartiers. Ce sont eux (ouvriers spécialisés du D.N., commerçants aisés, petits fonctionnaires...) qui ont établi à Takhikao-Ouest et Dakhao-Nord ces petites villas que nous avons décrites plus haut et que nous avons dénommées « habitations améliorées » ou « cases urbanisées ».

Ces tentatives plus ou moins réussies d'urbanisation par l'autochtone évolué sont de date récente, mais prometteuses d'effets heureux pour l'avenir de la ville si elles se développent sur une plus large échelle.

Pour ce faire, il sera nécessaire d'une part de stabiliser au chiffre actuel, la population de la ville, d'autre part de diffuser plus profondément l'éducation des masses.

Le phénomène d'attraction des populations rurales vers les villes qui vida parfois dangereusement certaines campagnes françaises, tend à se reproduire ici avec autant de force. Pour éviter une telle dispersion de forces vives vers les activités urbaines moins rentables (les manœuvres et les oisifs sont nombreux à Thiès <sup>(1)</sup>) on doit replacer ce problème dans la politique générale de mise en valeur des territoires, politique qui vient de recevoir un début d'application depuis la fin des hostilités. Elle doit permettre de stabiliser les populations rurales en améliorant leurs conditions de vie.

Une diffusion plus large de l'enseignement, des applications pratiques dirigées et adaptées à la mentalité et aux conditions du milieu, permettront l'intégration lente mais solide de l'autochtone dans notre économie moderne. Les ouvriers spécialisés, les techniciens, les ménagères... qui auront été ainsi formés, seront le trait d'union entre

---

(1) Sur 12.405 hommes âgés de plus de 14 ans, 1.162 sont sans profession (Thiès, recensement 1953, p. 21).

les deux classes existantes. C'est surtout de cette nouvelle classe sociale qui aura su conserver des rapports étroits avec la masse, mais qui, en même temps, sera avertie des problèmes actuels, que l'on doit attendre une adaptation de l'économie coutumière aux formes de notre économie moderne. Cette classe moyenne qui aura à jouer un rôle de première importance est en train de se créer dans nos territoires d'A.O.F. Ce travail d'adaptation qui lui est demandé est un travail de longue haleine, il commence à peine à entrer en jeu.

Longtemps encore, Thiès, Conakry, Abidjan ou Bamako traîneront dans leurs faubourgs un assemblage de cases en paille dans lesquelles les déracinés ruraux se sont établis. Au sortir de l'usine où ils auront vu ou fait fonctionner les machines les plus perfectionnées, ils viendront prendre place autour de la calébasse familiale, et par petites poignées ils en videront le contenu comme le faisaient leurs anciens.

## PLANCHES

	PAGES
I	Vue Aérienne de la ville de Thiès ..... 13
II	Les batiments de la Missions des pères ..... 36
III	La résidence du commandant de cercle ..... 36
IV	Type de villa appartenant à un autochtone évolué . 51
V	Une rue de la cité Pilot ..... 51
VI	Maison-bloc dans la vieille Escale ..... 55
VII	Villa type 1952 à la Cité Ballabey ..... 55
VIII	Le réduit Faïdherbe ..... 82
IX	Contraste : vieille factorerie et maison de commerce moderne ..... 111
X	Secco d'arachide chez un Libanais ..... 111
XI	Etal d'un petit marchand ..... 128
XII	Type de gargotte indigène ..... 128
XIII	Exploitation de phosphates à Lam-Lam ..... 140
XIV	Atelier de réparation des Diesels au D.N. .... 140
XV	La Cité Ballabey en 1925 ..... 147
XVI	La Cité Ballabey en 1953 ..... 147
XVII	La nouvelle route de Dakar, le palais de Justice... 179
XVIII	La place de France ..... 172

### CROQUIS ET PLANS.

fig. 1	Isolyète 600 $\frac{m}{m}$ région du Cap-Vert ..... 14
fig. 2	Etat des constructions à Thiès avant 1914 ..... 23
fig. 3	Plan de la ville de Thiès ..... 31
fig. 4	Plans de quelques types de maisons d'évolués... 50
fig. 5	Courbes montrant l'évolution démographiques de quelques villes d'A.O.F. .... 58
fig. 6	Densité par quartiers ..... 61
fig. 7	Courbes de la mortalité à Thiès au cours d'une année ..... 65
fig. 8	Pyramides des âges des Européens vivant au D.N. et de l'ensemble des Européens d'A.O.F. .... 68
fig. 9	Voies de communications de la région de Thiès avant 1914 ..... 85
fig. 10	Courbes mensuelles : tonnage arachide, nombre de voyageurs ..... 88
fig. 11	Courbes annuelles : tonnage arachide, des nombre de voyageurs ..... 89
fig. 12	Répartition du commerce et artisanat Métropolitain 1952 ..... 106
fig. 13	Répartition du commerce et artisanat Libanais .. 114
fig. 14	Répartition du commerce et artisanat Syrien .... 116
fig. 15	Répartition du commerce et artisanat Marocain .. 121

En annexe :

Répartition du commerce et de l'artisanat dans 5 quartiers de Thiès .....  
 Installations des ateliers du Dakar-Niger à Thiès.  
 Plan d'urbanisme de la Ville de Thiès. Prévu par le STAGD .....

## TABLE DES MATIERES

	PAGES
Introduction .....	7
Bibliographie sommaire .....	11
Situation de la ville .....	13
Historique .....	18
Les Quartiers	
1) Européens .....	33
2) Indigènes .....	41
L'habitation	
1) case de type rural .....	47
2) case urbanisée .....	49
3) maison européenne type ancien .....	53
4) villa moderne .....	56
Etude démographique et ethnique	
Evolution démographique de Thiès .....	59
Les autochtones .....	59
Les Européens .....	66
Etude ethnique .....	69
Les Fonctions	
I Les Bases Militaires .....	80
II Le Commerce .....	84
Les voies de communication .....	84
Commerce et Artisanat	
Historique .....	92
Le Commerce à Thiès en 1952 .....	107
a) Type européen .....	107
b) » libano-syrien .....	115
c) » marocain .....	120
d) » maure .....	123
e) » autochtone .....	126
Genre de vie et relations entre les divers groupements sociaux.	
a) les Européens .....	133
b) les Levantins et les Marocains .....	135
c) les Maures et les Autochtones .....	136
III l'Industrie : ateliers du D. N. ....	139
le milieu humain : européens .....	145
originaires .....	148
IV Aperçu des fonctions secondaires de la ville	
a) éducative .....	165
b) religieuse .....	169
c) administrative .....	170
d) l'urbanisme .....	171
Conclusions .....	174

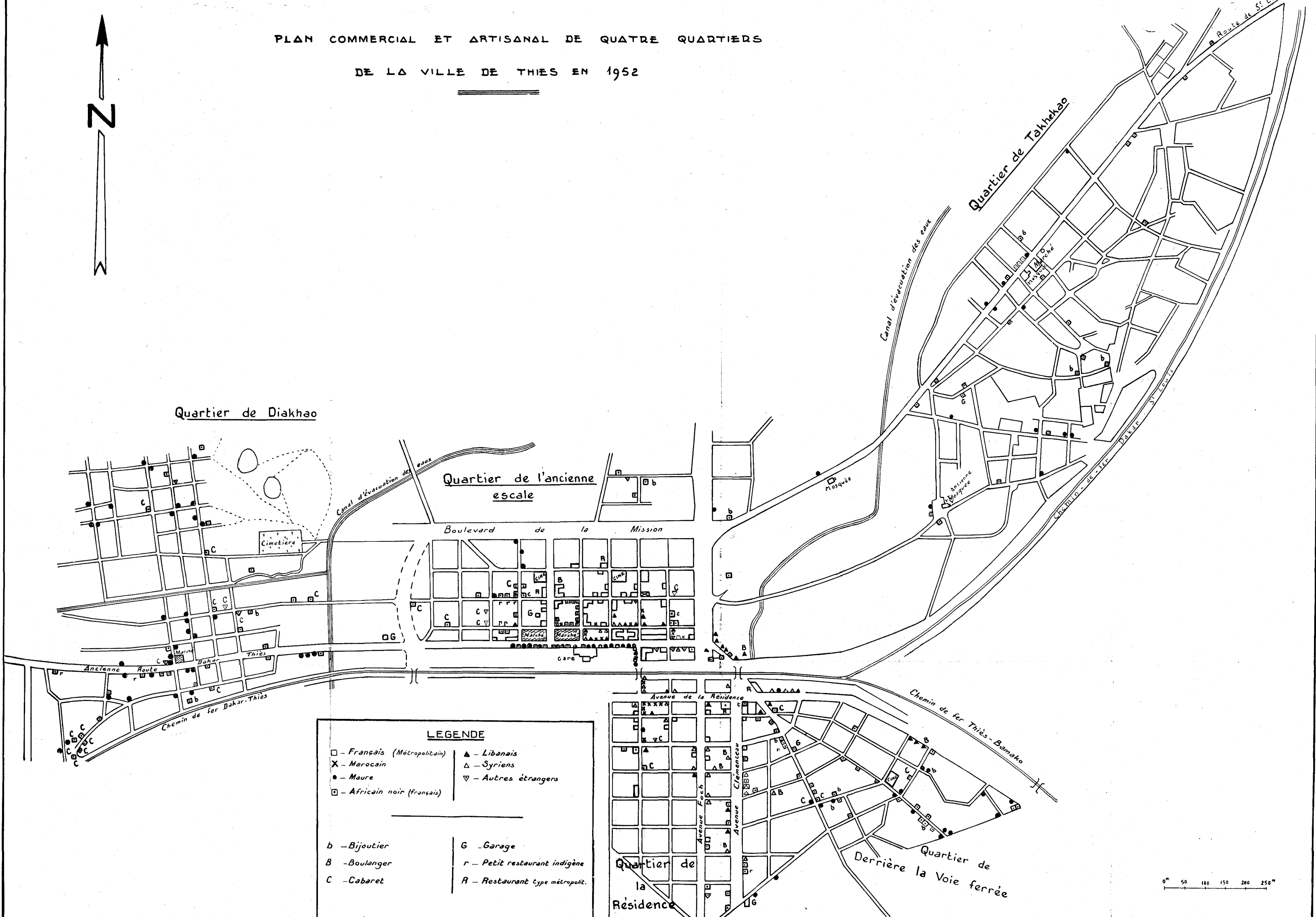
PLAN COMMERCIAL ET ARTISANAL DE QUATRE QUARTIERS  
DE LA VILLE DE THIES EN 1952



Quartier de Diakhao

Quartier de l'ancienne  
escale

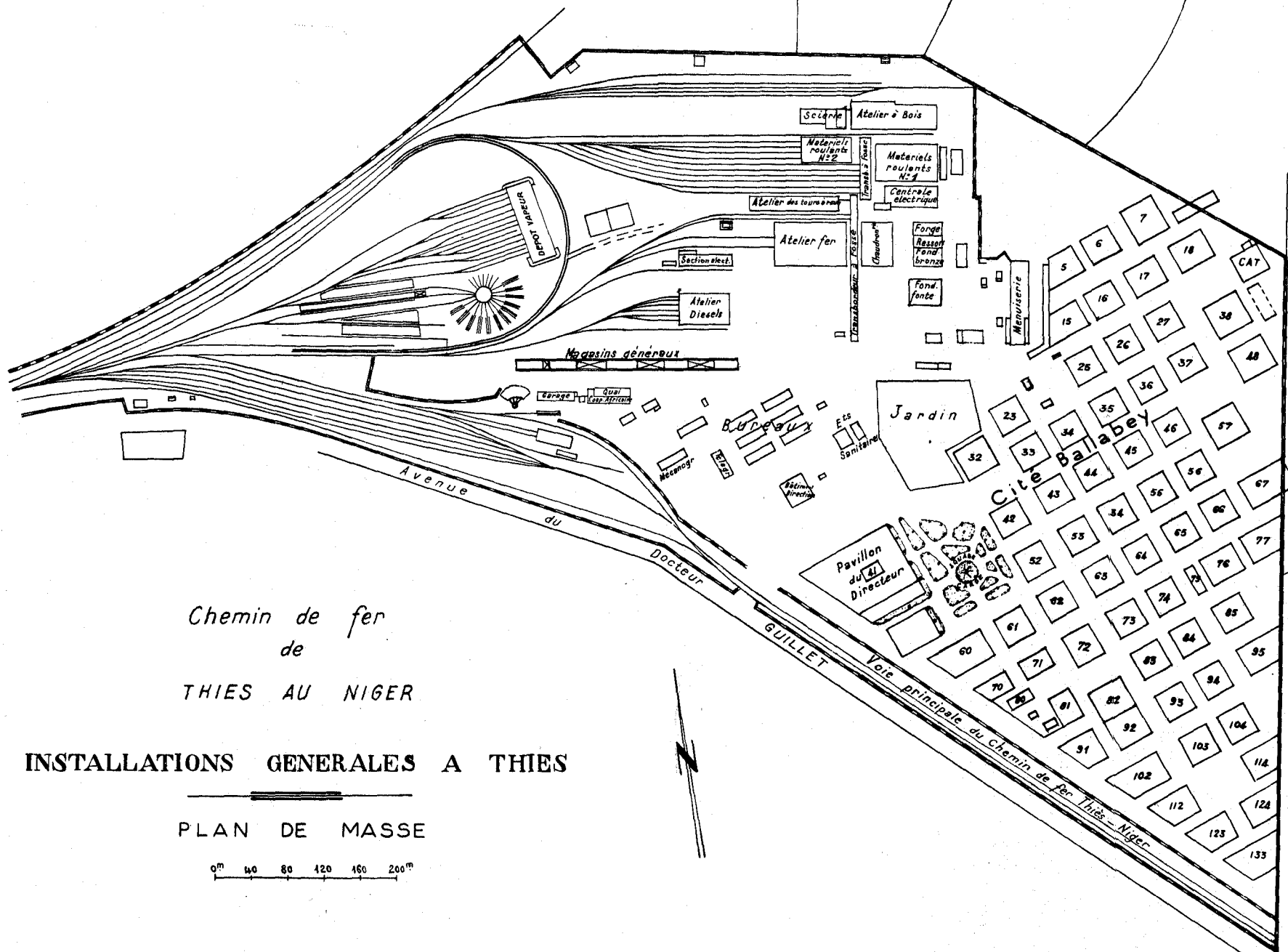
Quartier de Takhehao



LEGENDE

- |                              |                      |
|------------------------------|----------------------|
| □ - Français (Métropolitain) | ▲ - Libanais         |
| X - Marocain                 | △ - Syriens          |
| ● - Maure                    | ▽ - Autres étrangers |
| ◻ - Africain noir (français) |                      |
- 
- |               |                                 |
|---------------|---------------------------------|
| b - Bijoutier | G - Garage                      |
| B - Boulanger | r - Petit restaurant indigène   |
| C - Cabaret   | R - Restaurant type métropolit. |

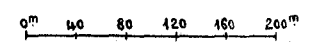
0m 50 100 150 200 250m



Chemin de fer  
de  
THIES AU NIGER

**INSTALLATIONS GENERALES A THIES**

PLAN DE MASSE







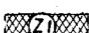

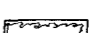
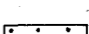









CITE BALLABEY en 1952

— Ville de Thiès —  
Plan d'Urbanisme du S.T.A.G.D.

du 8 Décembre 1949

— LEGENDE —

- Limite de Zones secteurs et emprises
-  A
-  B
-  C
-  D
-  E
-  F
-  G
-  H
-  I
-  J
-  Y Gare routière
-  S Gare voyageurs
-  DN Dakar Niger
-  S Sports, champ de courses
-  + Mission
-  + Aviation Militaire
-  DN Défense Nationale

